

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL,  
UNE AVENTURE HUMAINE

Compte rendu  
du mardi 18 février 2020

# Les Rendez-Vous du Patrimoine 2020



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Site historique de Lyon  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 1998



# LE PATRIMOINE INDUSTRIEL, UN DÉFI!

© gregdizer

142

# Sommaire

Ouverture	5
• Discours de Jean-Dominique Durand	6
Regards croisés : Cadre d'action et spécificités du patrimoine industriel	11
• Interventions	12
• Échanges avec la salle	24
Atelier 1 : Comment transmettre les savoir-faire techniques et industriels ?	27
• Méthode des ateliers	28
• Présentation des intervenants	29
• Éléments de définition collective	31
• Synthèse des échanges	32
Atelier 2 : Comment mettre en récit le patrimoine industriel ?	37
• Présentation des intervenants	38
• Éléments de définition collective	41
• Synthèse des échanges	42
La restauration de l'ancienne halle Girard, devenue « H7 »	45
Silk in Lyon, festival de la soie	51
Table ronde / débat : Quelle place pour le patrimoine industriel dans la ville de demain ?	57
• Interventions	58
• Échanges avec la salle	70
Ce qu'il faut retenir, ce qui reste à inventer, restitution de la journée	75
• Synthèse de la journée par ExtraCité	76
Prix Citoyens du Patrimoine « Annie et Régis Neyret » 2020	79
Le glossaire des Rendez-Vous du Patrimoine	85



—  
Ouverture  
—



# Discours

---

Jean-Dominique Durand  
Adjoint au maire de Lyon, délégué au Patrimoine (2014-2020)



Jean-Dominique Durand ©Muriel Chaulet, Ville de Lyon

Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les intervenants,  
Mesdames et Messieurs les représentants d'Associations et de Conseil de quartiers,  
et de Comités d'Intérêt locaux,  
Mesdames et Messieurs les professionnels représentants des institutions patrimoniales,  
Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Je suis très heureux d'inaugurer ce matin les cinquièmes «Rendez-vous du Patrimoine». Ceux-ci, créés en 2016, s'installent dans la durée avec un rythme annuel, accompagnés depuis quatre ans par le Prix Citoyens du Patrimoine qui sera remis en fin de journée. Ce prix porte désormais le nom d'Annie et Régis Neyret, ces bienfaiteurs de la ville de Lyon à travers leurs actions pour défendre et promouvoir notre patrimoine. Je reviendrai tout à l'heure sur le sens de cette dénomination.

L'année 2019 a été marquée notamment par deux événements importants porteurs d'avenir : la réception de la restauration de la Porte des Enfants du Rhône, magnifique entrée du Parc de la Tête d'Or, et par le renforcement de *Silk in Lyon*, Festival de la Soie à Lyon, en lien avec Intersoie et le Marché des Soies qui réussit à associer la mémoire Canut et les tendances actuelles de la production, et la mise en œuvre d'un nouveau réseau, le réseau des villes soyeuses, *Silky Cities*, dont Lyon est un acteur majeur. Surtout la quatrième Convention État-Ville a été signée. Couvrant les années 2019-2024, elle permet d'engager des sommes importantes - près de 12 millions d'euros - pour l'entretien du patrimoine dans toute sa diversité, mais aussi d'engager des plans de rénovation à moyen et long terme, pour des lieux aussi emblématiques que les jardins du Rosaire ou de la Cerisaie. Elle a déjà commencé à recevoir un début de réalisation, avec l'église Saint-Bruno et la réfection

de l'esplanade de l'Île aux Cygnes qui dégage le monument aux Morts dû à Tony Garnier. De nombreuses actions ont été réalisées aussi hors convention, comme la Porte des Enfants du Rhône, le Château Lumière, ou l'église Saint-Bonaventure. Je me réjouis également du renouvellement de la Convention avec la Région sur l'inventaire, instrument irremplaçable pour la connaissance du patrimoine.

En cette période de réserve à l'approche des élections municipales et métropolitaines, je ne peux en dire plus ni sur le passé, ni sur les projets à venir, mais l'année 2020 devrait être riche aussi en réalisations et en engagements de travaux. Mais je ne peux m'empêcher de saluer le succès en 2019 des 250 ans de Laurent Mourguet, et des 150 ans de Tony Garnier. La commémoration de ce dernier a permis la mobilisation de nombreux acteurs de la vie culturelle lyonnaise, l'organisation de quatre grandes expositions, la publication de deux catalogues, la réédition de sa Cité industrielle, la réalisation de parcours de visite, bref une réappropriation de son œuvre par les Lyonnais.

L'an passé, les Rendez-vous du Patrimoine ont été consacrés au Patrimoine naturel. Nous avons voulu souligner combien, tout autant que l'architecture, les éléments naturels et paysagers construisent la ville, et réfléchir aux liens qui se nouent ou qui doivent se nouer, entre patrimoine bâti et nature sous toutes ses formes. Le patrimoine naturel rejoint des questions majeures de société, dans une société de plus en plus urbaine. Il s'inscrit résolument dans la perspective d'un développement durable.

Cette année, nous avons choisi comme thème, « Le patrimoine industriel, une aventure humaine ». L'idée que le patrimoine puisse être issu de l'industrie s'impose dans les années 1970 avec les premières grandes mutations qui ont marqué l'histoire économique des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le paysage des mines du Nord de la France est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en unissant les usines, les mines, les machines, mais aussi la vie des femmes et des hommes qui ont forgé, souvent dans la douleur, ce qui fait aujourd'hui, patrimoine.

Le patrimoine industriel est un sujet majeur pour une ville comme la nôtre, qui se caractérise sur le temps long par une activité industrielle multiple et continue, depuis le Moyen Âge et le temps de la Renaissance :

imprimerie, soierie, chimie, métallurgie, mécanique, automobile, cinéma, etc. Ces industries ont fait, au fil du temps, la prospérité et la célébrité de la cité. Elles ont aussi structuré l'espace et modelé l'habitat. Pensons au Vieux Lyon avec ses maisons et ses palais construits par et pour le grand commerce, pensons aux immeubles canuts liés à l'introduction des métiers Jacquard, pensons à la construction de grands établissements industriels comme le garage Citroën et à l'extension de zones industrielles, capables d'accueillir de grandes usines et une main d'œuvre nombreuse.

Les activités industrielles ont su se renouveler, s'adaptant aux aléas de la conjoncture économique, à l'évolution des consommations, aux évolutions technologiques et à l'émergence de nouvelles formes de production. Ces évolutions ont contribué à modifier le paysage industriel : fermetures d'usines, abandons de sites, émergence de friches. Mais contrairement à d'autres villes, les activités industrielles n'ont pas disparu, laissant un territoire en déshérence. Elles ont muté, elles se sont réinventées, l'aire urbaine de Lyon et de sa métropole reste très dynamique. Le quartier de Vaise en donne un bon exemple.

Les villes comme Lyon se trouvent confrontées à des défis à la fois patrimoniaux, urbanistiques et mémoriaux, que nous aborderons tout au long de la journée.

**Défi patrimonial :** que faire de bâtiments parfois gigantesques, qui témoignent d'une architecture, d'un style, d'une époque ? Que faut-il conserver, et comment ? Qu'est-il légitime de détruire ? C'est toute la question de la reconversion, avec la difficulté que l'on se trouve le plus souvent dans un patrimoine privé. Bien des décisions dépendent des directions d'entreprises, de l'état économique de celles-ci, de leur stratégie, de l'intérêt porté par leurs dirigeants à leur propre passé. Mais elles peuvent être aidées dans leurs réflexions et leurs décisions, par les collectivités – municipalités et Métropole – et par l'État. Des éléments de ces patrimoines peuvent être protégés par des décisions de classement ou d'inscription, et par les dispositions du PLU-H.

**Défi urbanistique :** que faire de friches parfois très vastes, de plusieurs centaines d'hectares ? Raser, créer une nouvelle cité, tracer des rues, reconverter ? Que faire aussi des machines ?

Défi mémoriel : derrière les usines, il y a toute une histoire de femmes et d'hommes, de toutes classes sociales, il y a des combats pour la justice sociale (pensons au mutualisme lyonnais). Ce n'est pas un hasard si le premier Prix Citoyens du Patrimoine a été attribué en 2017 à une action en faveur de la mémoire orale des ouvrières à Vaise. Prochainement nous poserons une plaque mémorielle à l'entrée de l'ancien Arsenal de Perrache, devenu dépôt de bus du Sytral. Le patrimoine industriel, c'est aussi cette aventure humaine, qui est bien souvent transmise aujourd'hui avec passion, par d'anciens ouvriers, employés ou cadres des entreprises disparues. Nous pourrions en donner de nombreux exemples à Lyon. Le patrimoine industriel se fait patrimoine culturel, unissant les infrastructures, les objets et les mémoires des personnes qui y ont vécu et travaillé.

Face à ces trois défis, le rôle des associations, des Conseils de quartier, des CIL, est fondamental. Ils alertent les dirigeants et les pouvoirs publics, ils rassemblent les éléments de connaissance (archives, témoignages) et ils les partagent, ils restaurent notamment des objets, qui peuvent aller des machines à des camions ou locomotives, les entretiennent et leur donnent une seconde vie.

Le patrimoine industriel se situe donc au carrefour de l'héritage architectural et paysager, de la transmission

des techniques et des savoir-faire, de l'histoire sociale. De ce fait il se situe entre passé et avenir. On a réussi à Lyon de belles opérations de reconversion, comme le garage Citroën déjà cité, la Sucrière à la Confluence ou encore les usines Berliet-Schneider-Zénith rue Feuillat, avec l'installation de plusieurs activités d'enseignement et de formation (SEPR, école Émile Cohl, Compagnons du Devoir), une bibliothèque, un jardin public. Il faut évoquer bien entendu les abattoirs municipaux de la Mouche, conçus par Tony Garnier, dont il reste la fameuse Halle devenue salle de concerts, la manufacture des tabacs réaménagée pour accueillir l'Université Lyon 3. On a su protéger certaines formes d'habitat, comme les immeubles canuts.

En revanche on a aussi beaucoup perdu, certaines usines sont réduites à la conservation d'une porte monumentale quant tout n'a pas été perdu. Dans certains quartiers comme Montchat, le tissu des petites industries, avec l'usine ou l'atelier jouxtant la maison du patron, tend à disparaître au profit d'un habitat monotone d'immeubles à la taille contrôlée néanmoins.

Et que dire du patrimoine représenté par les machines ? Ici, on ne peut que se féliciter des actions menées par le Musée des Sapeurs-pompiers qui a reçu le Prix l'an passé, par la Fondation Berliet, le lycée La Martinière Diderot ou les associations Silk me Back et Soierie vivante, la Maison des Canuts ou l'Atelier Mattelon. Évidemment tout ne peut pas être conservé. Mais il est



© gregdizer

incontestable que les anciens espaces industriels sont des lieux où la ville se réinvente, où elle se reconstruit, et c'est bien une caractéristique de Lyon au cours des siècles.

Je veux remercier pour terminer celles et ceux qui se sont mobilisés pour cette nouvelle édition des Rendez-Vous du Patrimoine, notamment les intervenants qui ont accepté d'apporter leurs connaissances, leurs réflexions, leurs expériences, ainsi que les animateurs d'ExtraCité qui nous accompagnent. Et surtout merci à vous tous qui allez participer à cette journée par vos questionnements et vos échanges.

Rien ne serait possible sans l'engagement et le travail extraordinaire réalisé par Maud Félix-Faure, en lien étroit avec le Service Gestion et Développement des Patrimoines à la DAC avec Piéranne Gausset, Gaëlle Le Floc'h, Bruno Cartier, Blandine Brevet, Caroline Lansoy-Peres, Agathe Lapeyre, et avec la DAU, avec Philippe Lamy et Cynthia Le Renard, Je n'oublie pas mon assistante, Marie-Claire Coureul.

Ces Rendez-Vous du Patrimoine sont les derniers de ce mandat. Les règles électorales ne me permettent pas d'esquisser des propositions pour les années qui viennent.

Je ne sais évidemment pas quel sera mon sort dans les prochaines semaines. Je veux simplement dire combien j'ai été honoré lorsque Gérard Collomb a souhaité me confier au sein de son équipe municipale, la délégation au Patrimoine, qu'il a voulu, pour la première

fois dans l'histoire de cette ville, séparer de la Culture afin de lui donner une visibilité nouvelle. L'action sur le Patrimoine mobilise de nombreux services de la Ville : la Construction et l'Immobilier, la Culture que j'ai déjà évoquée, l'Urbanisme, l'Éclairage public avec le Plan Lumière, la Démocratie participative, les Espaces verts, les Cimetières, l'Économie sociale et solidaire, le Sport, la Communication, les Grands événements, les mairies d'arrondissement. Avec le Patrimoine, l'on est constamment dans la transversalité et la globalité. J'ai eu grand plaisir à travailler avec de nombreux adjoints et j'adresse un remerciement chaleureux aux services de la Ville, la Direction des Affaires Culturelles et celles de l'Aménagement Urbain, et des Espaces verts, à leurs directeurs, Xavier Fourneyron, Anne Jestin, Frédérique Martinent, à Isabelle Sabran et au Service du Protocole, au Cabinet du Maire, et à la Direction de la Communication. L'un des plus forts intérêts que j'ai trouvé dans cette mission d'adjoint au Patrimoine, a été la rencontre de toutes ces associations que vous représentez, qui font vivre le Patrimoine, qui œuvrent pour le sauvegarder. Avec vous, je me suis enrichi d'une manière extraordinaire, de connaissances nouvelles, et de vos exigences pas toujours faciles à satisfaire en raison de pesanteurs administratives et de contraintes budgétaires. J'ai essayé d'être toujours attentif à vos demandes, à vos alertes, à vos conseils. Avec vous tous, j'ai fait de belles rencontres.

J'espère simplement avoir été à la hauteur pour servir notre belle ville de Lyon. Je vous dis merci.



—

# Regards croisés : cadre d'action et spécificités du patrimoine industriel

—



# Interventions

Animé par Philippe Lamy  
Coordinateur urbain, Ville de Lyon



Nicolas Navarro, Philippe Lamy, Nadine Halitim-Dubois, Claire Piguet © Muriel Chaulet, Ville de Lyon

Bonjour, nous allons à présent tenir la table-ronde qui va porter sur les spécificités et les actions de préservation du patrimoine industriel lyonnais. Pour cela nous étudierons trois axes : la mise en valeur du patrimoine par le projet architectural, urbain et paysagé ; la construction de la connaissance du patrimoine industriel ; la mise en récit du patrimoine, source d'échanges, de partage et de cohésion entre les citoyens.

La première carte est la carte industrielle de la ville de Lyon dans les années 1920-1930. Elle montre l'importance de l'industrie à Lyon. La deuxième illustration porte sur la cité industrielle de Tony Garnier. En effet la spécificité de cette cité idéale de Tony Garnier est qu'elle s'appelle « industrielle », exemple rare parmi les nombreuses cités idéales qui ont été projetées. Contrairement à la plupart des cités industrielles dans lesquelles étaient mis en avant l'habitat et les espaces

verts, Tony Garnier n'hésitait pas à mettre en évidence les bâtiments industriels eux-mêmes, ce qui est assez représentatif de l'esprit lyonnais vis-à-vis de l'industrie.

Lyon est une ville, voire une capitale industrielle. Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie a été l'un des moteurs principaux de son extension urbaine et a qualifié son développement à travers de nouveaux programmes, de nouvelles techniques de construction, une nouvelle architecture et de nouvelles formes urbaines. La société industrielle a laissé dans la ville un héritage architectural et urbain, outre un héritage culturel et sociétal riche et diversifié. De la grande halle industrielle aux bâtiments à sheds faubouriens, en passant par les équipements urbains de la ville historique, les témoignages de la société industrielle de toutes ces époques demeurent à toutes les échelles et sur tout le territoire. La patri-

monialisation de cet héritage répond à sa diversité. Les grands témoins ont été protégés assez tôt au titre des **Monuments Historiques\***, le garage Citroën en 1992, la Halle Tony Garnier en 1975, la Manufacture des Tabacs, le Hangar du premier film, Les chais Beaucairois dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, de même que les pentes de la Croix-Rousse et ses immeubles canuts en 1994 avec la création de la **ZPPAUP\***, les villas Berliet, Gillet, Lumière, les ensembles **HBM\***, la Bourse du Travail, le café du Rhône.

Le **PLU\*** a complété ces protections en révélant et protégeant, sans le figer, un patrimoine plus ordinaire : les faubourgs, entrepôts, ateliers, bureaux, sièges de sociétés, par l'inscription de **périmètres d'intérêt patrimonial et d'éléments bâtis à préserver (PIP et EBP)\***. Ces dispositions ont été nettement renforcées par le nouveau **PLU-H\*** élaboré par la Métropole, l'agence d'urbanisme, les Villes, et l'État.

Cet héritage bâti accompagne un patrimoine constitué d'objets, de savoir-faire, ainsi qu'un patrimoine culturel et social, matériel et immatériel, sans lesquels l'histoire industrielle de Lyon serait incomplète.

Le projet architectural et le projet urbain, indissociables du projet paysagé, font évoluer la ville dans de grandes opérations comme dans des opérations diffuses. Ils constituent des actions de premier plan pour la mise en valeur et la réutilisation d'un patrimoine industriel aux fortes valeurs symboliques, architecturales, spatiales et paysagères pour construire la ville de demain. Ces projets sont façonnés par des outils adaptés comme les documents d'urbanisme et le droit des sols. La connaissance fine et toujours enrichie de la ville et de ses formes urbaines et architecturales est un préalable à la mise en œuvre de ces projets et à la reconnaissance patrimoniale. Le partage et la diffusion de cette connaissance sont essentiels pour valoriser notre patrimoine et

construire une ville répondant aux aspirations de tous. Les regards croisés de cette table-ronde seront ceux de Claire Piguet, **architecte-conseil\*** de la Ville de Lyon depuis 2012, Nadine Halitim-Dubois, chercheuse au service Patrimoines et Inventaire général de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Nicolas Navarro, Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2.

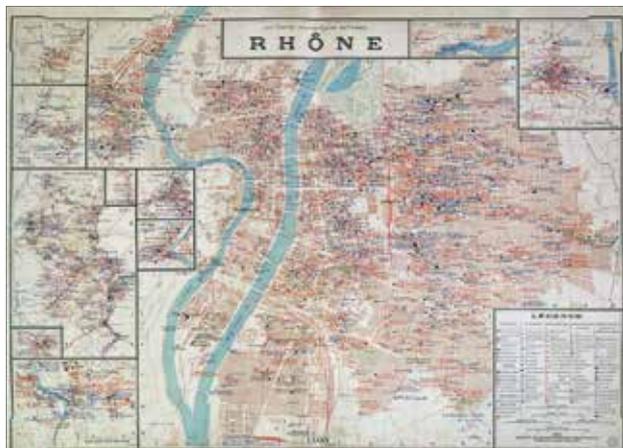
Claire Piguet, vous êtes architecte, associée du cabinet Yves Lion, lauréate de l'équerre d'argent, soit la plus grande distinction en matière d'architecture en France, lauréate du Grand Prix de l'urbanisme. Vous avez construit dans de nombreuses villes françaises et étrangères. Vous allez nous présenter quelques exemples de mise en valeur de l'héritage industriel lyonnais que vous avez pu suivre en tant qu'**architecte-conseil\***. Je voudrais en premier lieu vous poser cette question : la ville de Lyon présente-t-elle des particularités dans son patrimoine industriel et sa mise en valeur ?

### Claire Piguet

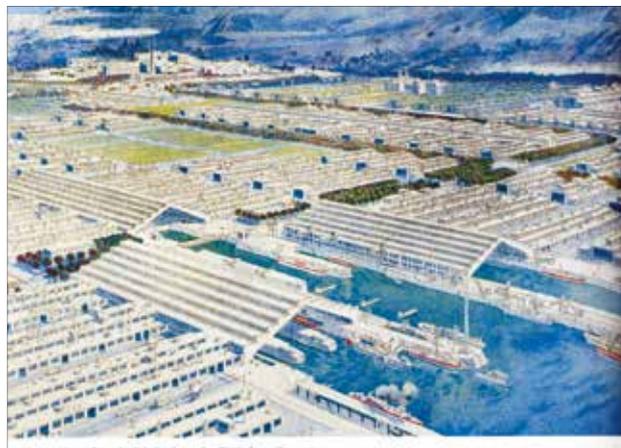
#### Architecte-conseil, Ville de Lyon

Bonjour. Je dirai d'abord deux choses concernant les particularités du patrimoine industriel de Lyon : en premier lieu et comme l'a soulevé Monsieur Durand, c'est l'énorme richesse de ce patrimoine qui a marqué la ville, les tissus urbains, qui a marqué l'identité des quartiers, notamment la Croix-Rousse. Ce patrimoine se compose à la fois d'éléments exceptionnels et d'éléments ordinaires. Je pense qu'une telle richesse de patrimoine industriel est quelque chose d'exceptionnel dans les villes françaises. Je pense également que c'est une chance parce que le patrimoine est aussi une manière de construire l'avenir, car nous partons d'un acquis, d'une histoire, d'une âme.

La Commission préalable dans laquelle je travaille est un outil assez exceptionnel. Elle regroupe de façon col-



"Les cartes industrielles de France : Rhône", plan de situation des industries à Lyon, dressé par Saint-Denis, géomètre, édité par la société de Documentation industrielle, 1932.



Tony Garnier, « Une cité industrielle, étude pour la construction des villes ». Vue des usines, vers 1918-1919.



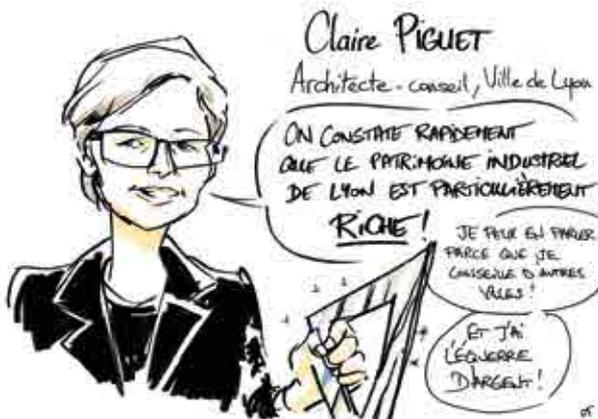
Photographie vue du ciel du site Renault Véhicules Industriels avant réhabilitation Images © 2020 Google, Données cartographiques

légiale autour de l'**architecte-conseil\***, les **ABF\*** lorsqu'ils sont concernés, les services instructeurs de la Ville, les adjoints à l'urbanisme de l'arrondissement et d'autres personnalités de la Métropole quand elles sont concernées, ainsi que des promoteurs et des architectes qui viennent présenter leurs projets (essentiellement dans le diffus puisqu'on ne regarde pas les projets qui sont dans les **ZAC\*** qui sont suivis par d'autres architectes coordinateurs). Cet outil a une vraie pertinence, d'abord parce qu'il existe depuis très longtemps et qu'il est ancré dans la tradition des partenaires qui construisent dans la ville, ce qui en fait un outil essentiel pour concevoir des projets. De plus, le **PLU\*** est une base commune traversée par tous les projets à laquelle il est important d'ajouter cette vision collégiale et parta-



Photographie vue du ciel du site Renault Véhicules Industriels après réhabilitation Images © 2020 Google, Données cartographiques

gée que l'on essaie de construire au sein de la commission. Je pense donc qu'il s'agit d'un outil très efficace. Je vais vous présenter quelques opérations de transformation du patrimoine que j'ai sélectionnées pour vous montrer les implications qu'elles peuvent avoir sur la ville. Je vais commencer par la friche de Renault Véhicules Industriels (RVI), qui avait déjà commencé sa transformation au Sud, avec la volonté de créer un campus de formation avec la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) et le Centre de formation de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment. La partie Nord quant à elle s'est transformée en accueillant un certain nombre d'espaces publics, d'équipements publics, une bibliothèque, des logements étudiants, un gymnase, etc. Je vais m'arrêter plus particulièrement sur l'école Cohl, qui se trouve complètement au Nord en gris argenté. Il s'agit d'une école de dessin qui a hérité d'un patrimoine industriel qui avait deux particularités : une trame de 12 mètres par 12 mètres ce qui est assez conséquent dans une architecture de métal, ainsi qu'une **travée centrale\***. C'est sur cette base que l'architecte Thierry Valcaire a travaillé pour installer cette école, en héritant d'un bâtiment faisant 75 mètres de profondeur, ce qui entraînait la nécessité de trouver une façon d'amener de la lumière naturelle. Pour ce faire Thierry Valcaire a utilisé cette **ferme\*** pour en faire l'élément distributeur de toutes



© gregdizer

les salles de classes. Le bâtiment ayant été coupé, il lui a fallu également refabriquer une façade principale moderne dans un bâtiment ancien. La toiture en vague a servi à fabriquer l'allée centrale de son école. Dans un film réalisé par l'école on se rend très bien compte du fait que cette allée est devenue un lieu important, autant par son rôle distributif central que comme lieu d'exposition. On se rend bien compte ici que cette architecture permet de mettre en place beaucoup de programmes assez facilement, sans pour autant dénaturer la portée et la structure. Toujours sur le même site, le Centre de formation de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment est venu s'installer dans un autre bâtiment composé d'une partie préexistante et d'une partie neuve venue s'inscrire dans la continuité du lieu.



Vue du ciel du site 75 Gerland © Reichen et Robert & Associés

Un autre site dans la ville, le «75 Gerland», fameux territoire de 2 hectares très marqué par l'industrie. Une parcelle avait servi d'entrepôts, soit divers bâtiments de factures différentes. Il a été décidé de conserver les trois bâtiments entourés en jaune parce qu'ils sont en pierres dorées, matériau très noble et très significatif de cette ville. De plus, leur disposition facilitait la réorganisation d'un espace qui permet aujourd'hui d'accueillir de nouvelles fonctions d'habitat et de travail, mais également un jardin ouvert au public qui permet de mettre cette halle en valeur tout en étant dans la continuité du site existant. Sur ce site est mise en place une sorte de composition de la ville constituée à partir de ces trois éléments du patrimoine conservés. On voit cette opération en rouge à la croisée de rues importantes dans la réorganisation de tout ce territoire. En orange foncé sont représentés les immeubles destinés à être des bureaux de part et d'autre de la grande halle, ce qui va générer cet espace de jardin ouvert au public en vert.

La halle se trouvant au centre d'un ensemble de bâtiments de bureaux, c'est donc tout naturellement qu'elle se voit attribuer une fonction de lieu commun, de lieu de restauration. Le pavillon de la halle par exemple a été restauré afin de retrouver sa facture d'origine et d'accueillir aujourd'hui un restaurant.



Carte du site 75 Gerland © Reichen et Robert & Associés

Autre patrimoine, cette fois-ci dans le 6<sup>e</sup> arrondissement: les blanchisseries de l'architecte Bourdeix, qui datent des années 1950. Ces blanchisseries appartenaient aux Hospices civils de Lyon. Dans ce complexe, il a été décidé de démolir certains bâtiments, A, B et C sur la carte et de maintenir la traversée Nord-Sud qui permettait de construire une opération mixte. Cet ensemble se compose désormais d'une résidence pour seniors, d'une résidence étudiante, de logements, de commerces et d'un jardin.

La ville avait organisé une consultation promoteurs-architectes privée, et la commission a donc reçu l'équipe gagnante à savoir la Cogedim avec Tangram et Minassian architectes. Nous avons eu une discussion avec eux sur la question du dialogue entre l'architecture contemporaine qu'ils allaient produire, et l'architecture de ce quartier, simple et permanente dans son écriture. Le bâtiment transformé accueille des commerces qui ont ouvert le niveau du rez-de-chaussée ainsi qu'une résidence pour seniors en étage, qui a été surélevée pour l'occasion. Ce bâtiment présentait des hauteurs exceptionnelles d'environ 4 mètres, qui ont permis de donner à ces logements une hauteur un peu singulière de 3,30 mètres. Cette singularité est le résultat de ce patrimoine industriel qui permet de faire parfois des hauteurs ou des dimensions ou des singularités programmatiques que l'on a plus de mal à faire dans des opérations neuves. Je tenais à souligner ce point car je pense que c'est très intéressant et que le patrimoine industriel représente une vraie richesse pour cela.



Vue du ciel blanchisseries ©Tangram Architectes

Le passage entre l'architecture de Bourdeix et l'architecture contemporaine est venu s'inscrire dans une continuité. Des balcons ont été rajoutés parce qu'ils font aujourd'hui partie des attributs nécessaires du logement. Le travail entre la commission et les architectes a permis d'aboutir à une sorte d'ensemble autour de cette cour. Le portail a été maintenu et donne accès au jardin public venu s'installer au centre.

Le garage Citroën ensuite, qui est un peu un emblème. Celui-ci n'est pas passé par la commission car il s'agit d'un **Monument Historique\***. Il a donc été vu par les ABF. Il fait partie de ces éléments qui servent de repère par son architecture exceptionnelle de 130 mètres de long par 50 mètres de large. On lui a donné de nombreux superlatifs, comme « le plus grand garage d'Europe ». Son architecture reste actuelle, ainsi que facile à transformer si on la compare à d'autres patrimoines plus récents. Leroy Merlin réfléchissait à un moment donné à s'y installer et il était assez intéressant de se dire que ce bâtiment qui, à son époque, avait symbolisé une certaine modernité, aurait à nouveau pu servir des fonctions très actuelles telles que le retour de certains services dans les centres-villes. C'est donc ici un bon

exemple de patrimoine industriel qui peut rendre des services actuels et contemporains dans une ville qui a besoin d'évoluer. L'architecture du bâtiment est aussi intéressante comme point d'appui pour construire des architectures plus contemporaines.

La dernière opération est en cours et se trouve dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, le long de l'avenue Berthelot et de la rue Paul Duviol, l'îlot Duviol-Cronstadt. C'est un îlot ordinaire, de faubourgs, d'habitations et d'activités, sur lequel la ville a décidé de faire une opération pour poursuivre cette identité de faubourg, en y réintroduisant de l'artisanat mêlé à de l'activité et de l'habitat. C'est très intéressant parce que la question de la proximité du travail et de l'habitat que l'on se pose à nouveau aujourd'hui, est certainement l'un des enjeux à venir. Ce type de lieu est donc très important afin de trouver les bonnes conditions pour réinstaller de l'activité dans une proximité avec de l'habitat.

Ce territoire est également très intéressant par sa localisation : il est très bien desservi, près du parc Blandan et est entouré à la fois d'immeubles hauts le long de l'avenue Berthelot, mais aussi d'un patrimoine assez bas. Les décisions ont été prises et inscrites dans le **PLU\*** de créer un certain nombre de voies nou-

velles, d'équipements scolaires. Le PLU\* a également donné lieu à une orientation d'aménagement, d'architecture et de programmation, incitant à une répartition de l'activité plutôt le long de la voie de chemin de fer et posant également de vraies questions sur l'échelle. L'ensemble de la commission s'est déplacée afin d'étudier la répartition de la ville sur cet espace, à l'échelle de l'îlot, afin de réfléchir à son introduction dans des opérations neuves. Voici l'un des premiers projets, Babylone, constitué d'activités au rez-de-chaussée et de bureaux à l'étage. Pour ce projet nous avons beaucoup réfléchi sur la question de l'échelle à partir de la toiture, du shed. Nous avons aussi, avec Sébastien Dementhon, paysagiste-conseil au sein de la commission, réfléchi sur une autre dimension très importante, à savoir la question de la cour qui se trouvera au centre de bâtiments de logements. C'est sur cette proximité que nous tentons de travailler, projet après projet.



Projet Babylone © BABYLONE AA GROUP

## Philippe Lamy

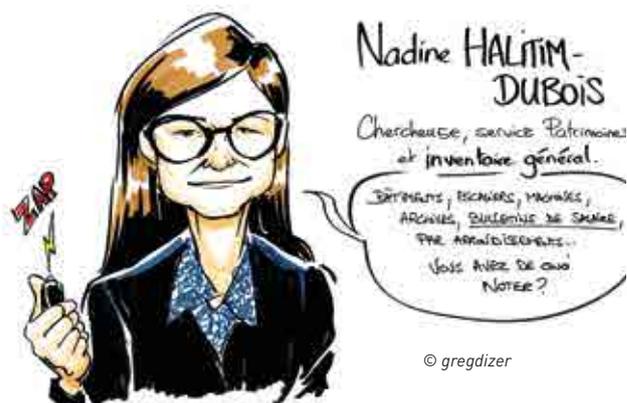
Merci Claire Piguet. Vous avez montré toute l'attention portée au patrimoine lyonnais ainsi que toutes les problématiques que cela pose dans l'évolution de la ville. Je vous propose sans plus tarder de passer la parole à Nadine Halitim-Dubois. Vous êtes chercheuse au service Patrimoines et Inventaire général de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, docteure en Histoire contemporaine. La Région et la Ville ont engagé dans les années 1990 la réalisation de l'inventaire de la ville de Lyon en intégrant dans celui-ci la thématique du patrimoine industriel. Où en êtes-vous aujourd'hui de cet inventaire ? Au-delà de l'inventaire du patrimoine bâti, quelle approche avez-vous du patrimoine, des objets et des machines ainsi que du patrimoine immatériel ?

## Nadine Halitim-Dubois

Chercheuse, service Patrimoines et Inventaire général, Direction de la culture et du patrimoine, Région Auvergne-Rhône-Alpes

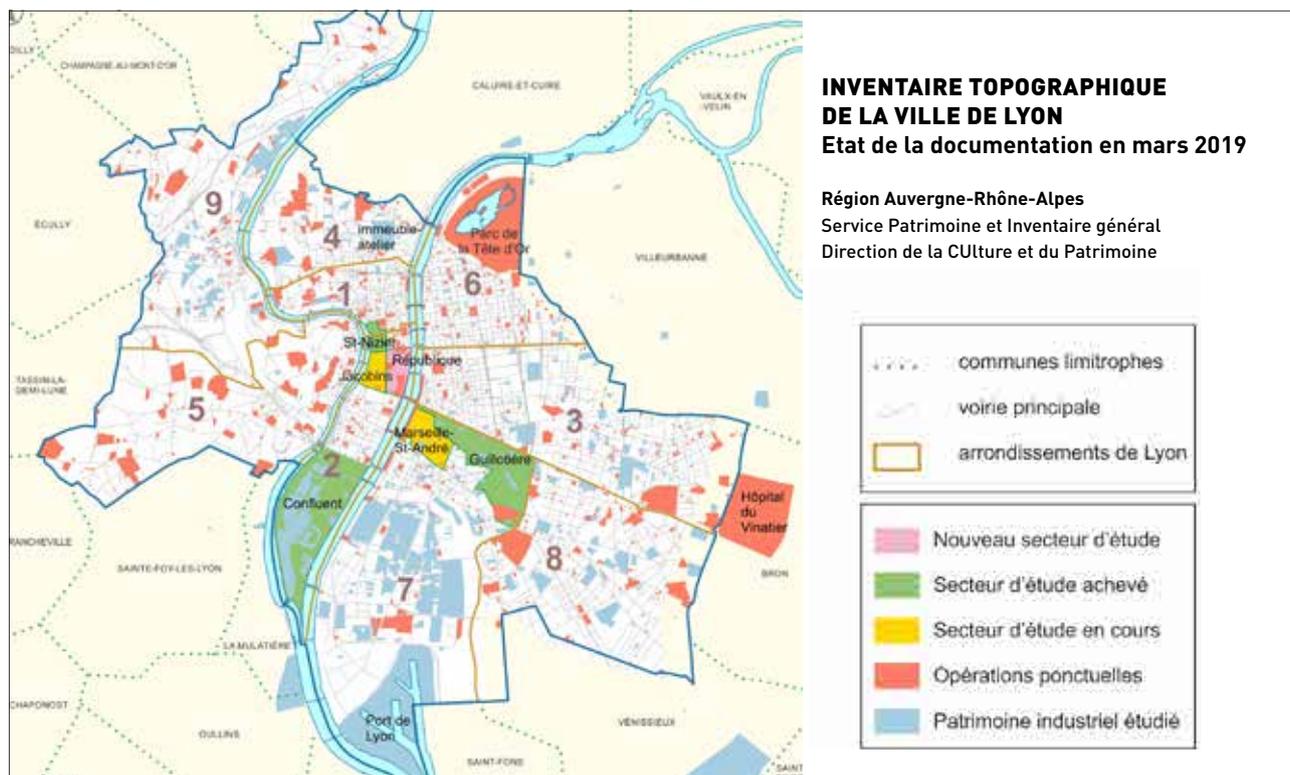
Vaste question Philippe, merci de me la poser, je vais essayer d'y répondre. J'ai pour ma part choisi de faire le tour des neuf arrondissements de Lyon, sans oublier le patrimoine immatériel et le patrimoine des machines.

Il s'agit de s'interroger sur la notion de patrimoine et d'héritage, les phénomènes d'appropriation, au-delà des conceptions traditionnelles liées à la valeur artistique, dans une démarche inclusive, tant urbaine que culturelle. Cela revient à constituer une importante documentation historique et iconographique consultable par tous en ligne et il y a énormément d'associations dans cette salle qui se servent de cette base de données pour mieux connaître la ville et mieux connaître la manière dont elle évolue. Cet inventaire sert également à délivrer un état des lieux, une carte d'identité du territoire qui permet de localiser, identifier, diagnostiquer, dater, regarder les emprises au sol, regarder le réseau viaire (parce que le patrimoine industriel c'est tout un ensemble urbain, à la fois des jardins, des villas d'industriels, des voies ferrées, etc.). De même, l'inventaire permet de replacer dans un contexte historique et territorial toutes ces données, de contribuer à la gestion de la mise en valeur des patrimoines, ce qui aide parfois à la prise de décision sur la réutilisation de sites dans la ville.



© gregdizer

La fameuse carte industrielle du Rhône des années 1930 représente 1800 sites avec la ville de Villeurbanne qui était alors une extension industrielle de la ville de Lyon. Je me suis également beaucoup servi de la carte Mermet, décédé aujourd'hui mais qui a beaucoup travaillé aux Archives municipales de la Ville de Lyon.



Carte André Cèrèza © Région Auvergne Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2019-ADAG

L'état des lieux de l'inventaire représente 772 dossiers. Pour faire simple c'est tout ce qui est en bleu dans tous les arrondissements mais également à l'extérieur de Lyon, la vie industrielle ne s'étant pas arrêtée aux neuf arrondissements.

Cela comprend l'étude des machines mais on ne peut hélas pas toujours travailler sur ce sujet car il s'agit de dossiers particulièrement longs. Cet inventaire permet de regarder la morphologie de la ville, son emprise, ses relations et le contexte urbain dans lequel elle se trouve. Lorsqu'on fait un inventaire on se penche sur des documents. Le plus ancien document est la saisine archéologique qui permet d'avoir une bonne idée des lieux où le Service archéologique de la Ville de Lyon intervient. Dans un deuxième temps, on s'intéresse au zonage urbain ainsi qu'aux zones protégées, afin de se pencher en priorité sur les zones où la ville n'est pas étudiée.

Dans un contexte de désindustrialisation, la pérennité de nombreux sites pose question et la sauvegarde de certains est le fait d'associations. Un patrimoine, c'est ce processus de reconnaissance, de changement de regard sur un objet matériel et immatériel que l'on peut analyser en termes de patrimonialisation. Nous pouvons ainsi étudier plusieurs exemples.

Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, la société Morel-Journal s'est installée à côté de l'opéra dès 1885. La soie n'y

était pas fabriquée mais vendue, et les produits étaient stockés dans les sous-sols dans d'énormes bâtiments. Dans le 2<sup>e</sup> arrondissement se trouve l'ancienne chaudronnerie Grenier, qui prend ensuite le nom de Paul Dulac et Nas, puis le nom de halle Girard, et qui a connu une magnifique réutilisation par le cabinet d'architectes Vurpas.

Nous nous intéressons ensuite à la Sucrière, qui été sauvée en 2004. Ses pavillons sur le port Rambaud ne devaient, à l'origine, pas faire partie du projet mais ont pu être conservés suite à la Biennale d'Art contemporain. Cette dernière a en effet eu lieu dans l'ancien magasin des sucres, ce qui a permis de mettre en évidence son intérêt patrimonial ainsi que celui des pavillons se trouvant à côté.

Nous pouvons également nous pencher sur un autre exemple, près de la place des Jacobins, dans une ancienne sous-station électrique du tramway à Lyon. Dédié au transport public, le tramway desservait aussi les sites industriels comme les usines Gillet dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. Nous nous intéressons notamment aux intérieurs, dans lesquels se trouvaient six grandes appliques verticales très intéressantes, en verre strié et moulé de style Art-Déco. Cet exemple souligne l'importance d'étudier un site dans son ensemble.

Dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, non loin de l'hôpital Édouard Herriot, se trouve une ancienne imprimerie des années 1920. Grâce aux archives nous avons pu retrouver à la

fois le nom de l'architecte, Pinet, et celui du commanditaire. Ce site a en partie été reconverti en logements en 2016. À l'intérieur de ces imprimeries se trouvaient des fameuses machines Heidelberg Platine. Le rôle de l'Inventaire a également été de mettre en relation le musée de l'Imprimerie avec ce genre de société. Le fait que les photographies de ces machines aient été mises en ligne a entraîné un certain nombre de demandes d'acquisitions allemandes et suisses, ce qui illustre un intérêt des publics, au-delà du simple intérêt technique. J'ai parfois par exemple, des demandes d'anciens salariés m'appelant pour savoir si je retrouve dans les archives des industries leurs bulletins de salaire pour leur dossier de retraite !

Le patrimoine industriel, c'est aussi les jardins ouvriers. À Lyon, il y a beaucoup de jardins ouvriers, ceux de la Rhodiacéta, mais aussi les jardins ouvriers de Chambovet dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. Tous ces parcelles rappellent cette histoire en faisant partie du paysage urbain, même quand les usines ont disparu.

Dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, ce sont les immeubles ateliers. Pendant trois ans, nous avons travaillé afin d'identifier la localisation des premiers immeubles ateliers, que nous avons finalement repérés sur la rue Dumenge. Il fallait également démontrer la présence d'escaliers remarquables dans ces bâtiments, qui est encore assez méconnue. Le 6 rue Dumenge par exemple, possède une montée d'escaliers hors-normes pour l'ensemble du secteur étudié. Cela permet de mettre en évidence ces spécificités, mais également de fournir des cartes chronologiques sur l'ensemble d'un quartier. Les immeubles ont été très rapidement reconvertis et ne risquent rien aujourd'hui, mais il faut malgré tout rester vigilants car ces escaliers sont souvent découpés pour la mise en place d'ascenseurs.

Concernant le 5<sup>e</sup> arrondissement, nous nous rendons en premier lieu dans la rue de la quarantaine dans le Vieux Lyon au sein d'une ancienne imprimerie réhabilitée en logements. Dans le 5<sup>e</sup> arrondissement se trouve également le réservoir de la Sarra, qui est un réservoir d'eau potable près du cimetière de Loyasse. Il est intéressant de constater que l'aqueduc romain arrivait au même endroit que le réservoir de la Sarra, et que l'énorme réservoir Bérel se trouve également non loin de là, sous le lycée Saint-Just. Cela montre bien que rien n'est installé au hasard car l'eau est fondamentale pour l'industrie. On constate également que le tracé de la première ligne de chemin de fer, d'abord stéphanoise avant d'être lyonnaise, suivait le tracé de l'aqueduc ro-

main, ce qui démontre également que tout est lié dans les paysages et dans les grandes voies de circulation.

Dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, non loin des anciennes blanchisseries, se trouve une ancienne usine d'instruments de musique en cuivre. C'est une usine qui a été conservée « dans son jus » et à l'intérieur de laquelle se trouvent des poteaux en fonte. Il s'agit d'un bâtiment intéressant, hélas sur un seul niveau. Nous verrons plus tard que la volumétrie des sites est un atout dans leur réhabilitation, et donc que des bâtiments moins hauts se prêtent moins à la reconversion.

Nous avons également des grandes signatures, Tony Garnier pour les anciennes usines Mercier et Chaleyssin, qui abritaient le siège social de l'usine Panzani.

À partir des archives, il est également possible de retrouver des usines de taille importante, comme par exemple l'usine de caoutchouc SOLY, devenue le lycée professionnel Hector-Guimard, non loin du boulevard des Tchécoslovaques. Les sites industriels servent parfois à des implantations de lycées techniques comme le lycée de la Martinière, véritable petite école polytechnique. Le 7<sup>e</sup> arrondissement se situe à la fois sur une ville ordinaire sur la partie Nord, et dans des parcelles et des viaires très importants sur la partie Sud. Ces deux quartiers n'évoluent pas de la même façon. L'un tente de sauvegarder sa ville ordinaire à l'intérieur et l'autre, hélas, évolue vers de grands parcelaires. Claire, vous nous avez montré des réalisations qui sont saluées et très bien réalisées, mais il existe d'autres secteurs qui ont muté dans leur totalité, une nouvelle ville se reconstruisant par-dessus. Cela peut parfois interroger.

Nous nous rendons ensuite à la Guillotière, dans l'ancienne cristallerie qui fait face au garage Citroën. On peut retrouver des images de cette cristallerie dans les archives, comme sur le dessin d'Abraham Hirsch.



Dessin d'A. Hirsch : vue perspective depuis l'ouest des facultés, avec la Cristallerie de Lyon à gauche (1894, cote 2 S 464). © AM Lyon G. Bernasconi.



Volant d'une ancienne machine à vapeur de la Rhodiacéta, Didier Gourbin © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; 2006- A.D.A.G.P



Sculpture de l'ancienne usine Mure lactu ENSLSH -Lyon 7<sup>e</sup> Gerland), Nadine Halitim-Dubois ©Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; 2008- A.D.A.G.P.

Dans le cas où les usines sont complètement rasées et qu'il n'en reste plus rien, on peut tout de même retrouver ce que j'appelle les « éléments iconiques » qui ont été sauvés par les anciens salariés. C'est par exemple le volant d'une ancienne machine à vapeur, élément iconique de la Rhodiacéta. Celui-ci a été sauvé par une association qui s'est battue pendant des années afin de pouvoir le faire réinstaller, tout d'abord à la station de métro Gorge de Loup, puis, près de 15 ans plus tard, dans la rue Cassin. Il est très intéressant de voir que lorsqu'un patrimoine disparaît, cette mémoire immatérielle subsiste, et, accompagnée des objets iconiques, fait perdurer la mémoire. On retrouve cette mémoire dans le nom des rues, comme la rue Laure Diebold, qui était une ancienne ouvrière de la Rhodiacéta devenue Résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, ou encore la rue André Bollier qui travaillait au Câble de Lyon dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Toute cette histoire est donc beaucoup plus large que ce que l'on pourrait imaginer et cette mémoire traverse l'histoire totale de la ville de Lyon.

Un autre exemple, une sculpture fabriquée par les anciens ouvriers des usines Mure, qui se trouve aujourd'hui à l'intérieur de l'École Normale Supérieure des Sciences Humaines à Gerland. La question était de savoir si on installait la statue sur le parvis, c'est-à-dire visible en permanence et par tous, ou à l'intérieur du bâtiment. Le choix s'est porté sur l'intérieur et elle n'est donc pas visible par tout le monde.

Il existe d'autres objets iconiques comme les métiers à tisser. On peut prendre pour exemple les deux métiers à tisser la dentelle classés Monuments Historiques\*, sauvegardés par la cité internationale de la dentelle de

Calais. Ils sont aujourd'hui présentés au conservatoire du musée de Calais, site Aubert.

Cela permet aussi de rappeler que cette histoire textile n'est pas uniquement lyonnaise et qu'elle revêt une dimension bien plus large, jusqu'à l'échelle européenne. Hors de Lyon, en Maurienne à côté de Modane, il reste des éléments d'une ancienne usine d'électro-chimie. Nous en avons gardé une conduite forcée qui a une forme particulière, et n'était pas gênante. Elle a aujourd'hui une valeur iconique, et lorsqu'on étudie le vitrail de Notre-Dame des Usines dans les archives, il apparaît évident que la conduite était déjà iconique à sa mise en place en 1904. Parfois, les icônes restent des icônes, et je pense par exemple que la Halle Tony Garnier était iconique dès sa construction.

Dans l'Allier, nous pouvons étudier la sculpture d'un fondeur achetée par le maire de Commentry. Ce fon-



Conduite forcée de l'usine d'électro-chimie, Thierry Leroy © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; 2015- A.D.A.G.P.



Fondeur de Commentry, Christian Parisey © Région Auvergne, Inventaire général du patrimoine culturel ; 2018- A.D.A.G.P.

deur a été installé sur la place principale de la ville qui possède d'énormes forges depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ici un hommage rendu aux forgerons et aux travailleurs. Il est intéressant de voir que le maire en personne était allé chercher et avait ramené ce fondeur d'une exposition internationale en 1939.

D'autres usines ont disparu dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, comme la chocolaterie de l'Union dont il ne reste aujourd'hui que le bâtiment patronal. Il est amusant de voir que l'on peut encore retrouver des boîtes de chocolat des chocolateries de l'Union et une de mes collègues en a retrouvé une dans le grenier de sa grand-mère ! Descours et Cabaud, quant à eux, sont toujours en activité au sein de ces grandes halles. Dans la rue Béchevelin, on retrouve un bâtiment réutilisé en logements étudiants qui était à la base une très grande halle. Les entrepôts de la SERNAM questionnent toujours et sont très intéressants en termes de construction. Les centraux téléphoniques ensuite, qui deviennent des éléments désuets à l'ère du téléphone portable, or nous en avons beaucoup à Lyon et il faudrait penser à leur réutilisation. Les Câbles de Lyon à Gerland, en pleine mutation et pour lesquels les archives nous permettent de comprendre leur évolution. Cette usine fabriquait du câble qui a traversé l'Atlantique. La CIAPEM-Fagor-Brandt, qui fabriquait les machines à laver et qui fut le lieu d'accueil de la Biennale d'Art contemporain cette

année, au centre de la partie la plus récente des bâtiments datés des années 1980-1990 (les bâtiments d'après-guerre ayant été démolis). L'arsenal de la Mouche avec des bâtiments très impressionnants. Les fameux châteaux-d'eau-Réservoir. Les usines Gillet qui ont disparu mais dont la villa existe toujours ainsi que l'usine Gillet de Saint-Chamond, imaginée par Gaspard André, preuves que de grands noms de l'architecture construisent également des usines. En Ardèche, où l'on a également travaillé sur les soieries, avec de grandes tables d'impression sur étoffe à Bourgoin-Jallieu. Elles ont été démolies mais cela permet de rappeler que cette histoire de la soie résonne un peu partout sur le territoire. De retour dans le 8<sup>e</sup> arrondissement dans les usines Jeumont-Schneider. Un petit clin d'œil à la fabrique de maillots de bain Rasurel au sein de laquelle on avait fait construire une piscine pour tester les maillots de bains et dans laquelle on faisait venir des champions de natation français pour tester les produits. Et enfin, la halle aux grains de la gare d'eau, très intelligemment réutilisée en raison de ses volumes très importants et parce qu'elle était en pierres dorées.

On finit toujours sur les travailleurs, les hommes et les femmes qui ont travaillé, comme ces anciennes chimistes qui avaient des lampes anaclytiques, car elles étaient plongées dans le noir à l'intérieur de ces ateliers. Je vous remercie.

### Philippe Lamy

Merci Nadine pour ce regard multi-sites et multi-échelles. Nous allons passer la parole à Nicolas Navarro. Vous êtes maître de conférences, docteur en sciences de l'information et en muséologie, médiation patrimoine. Vous avez exercé des missions de recherche et d'enseignement dans plusieurs villes. Vous travaillez sur la mise en récit du patrimoine. Le patrimoine est un choix de société qu'a fait la ville de Lyon : comment mieux faire du patrimoine un vecteur d'échange, de partage et de cohésion entre les citoyens ?

### Nicolas Navarro

#### Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2

Bonjour. Vaste question ! D'abord merci aux organisateurs, merci Philippe.

J'ai décidé de présenter la médiation de manière assez générale en sortant d'un certain nombre de cas lyonnais pour envisager ces questions de manière plus large. Cela va peut-être poser plus de questions que donner de réponses, l'idée étant que le reste de la journée y réponde.

## LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Le patrimoine industriel, peut-être plus que les autres patrimoines, pose la question du rapport entre le matériel et l'immatériel. Nous en avons parlé précédemment, notamment du rapport entre mémoire et savoir-faire. Deux points me paraissent importants : le fait que la reconnaissance d'un patrimoine passe généralement par une rupture (soit l'arrêt de la production, soit une perte de fonctionnalité), et la question de l'authenticité, notamment avec l'utilisation de la fiction dans une mise en récit.

La question de ce patrimoine est aussi liée à la mémoire sociale, je pense notamment aux travaux de Cécile Tardy qui a travaillé sur la mémoire sociale dans le Nord de la France. J'ai d'ailleurs pris un certain nombre d'exemples de médiation du patrimoine qui viennent du Nord de la France parce que c'est une région dans laquelle il y a eu énormément de projets dans ce sens.

## LA MÉDIATION DU PATRIMOINE

Pour cadrer rapidement la question de la médiation culturelle telle que je vous la présente ici : comment développer un certain nombre de dispositifs permettant la mise en relation entre un producteur et un récepteur (si on l'entend en termes de communication) ? Un producteur étant une personne cherchant à transmettre un certain nombre de savoirs à un public. Il est donc nécessaire de bien prendre en compte qui sont ces producteurs qui veulent transmettre ce savoir et à qui ils s'adressent. Dans ce cadre-là, l'objectif est de valoriser un objet culturel et donc en ce qui nous concerne ici, un objet du patrimoine industriel. On constate depuis un certain nombre de décennies une diversification des dispositifs de médiation, c'est-à-dire que nous ne sommes plus uniquement sur le modèle de la visite guidée mais sur la multiplication des outils autour de ces objets exposés. Il s'agit de la signalétique, des visites guidées, jusqu'aux outils numériques qui se développent de plus en plus et qui posent un certain nombre de questions sur la manière dont on va mettre en récit le patrimoine industriel.

## LES ACTEURS DE LA MÉDIATION

Un autre élément introductif : la diversité des acteurs qui sont en jeu. Ce sont les institutions, on a parlé de l'UNESCO, de la municipalité de Lyon, des associations dont un certain nombre sont présentes ici, des musées, de l'université et encore d'autres institutions. C'est aussi la place que l'on va accorder aux témoins, aux entreprises, puisque certaines sont toujours en activité, aux publics auxquels on va s'adresser. Enfin, les médiateurs et le statut que l'on va accorder aux différents

types de médiateurs. Le premier type de médiateur, si on doit le qualifier ainsi, est le témoin qui a pris part à la production industrielle et qui va rendre compte de son savoir-faire et de son expérience. Le professionnel de la médiation, quant à lui, a été formé et n'a pas nécessairement le savoir-faire industriel mais va transmettre le savoir produit autour de ce savoir-faire. Il y a aussi d'autres acteurs qui sont aussi médiateurs sur certains projets : des artistes qui vont mettre en valeur des savoir-faire industriels.



Explora'Mine, Centre historique minier de Lewarde (59) © Centre Historique Minier

## FAIRE PARLER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Pour rentrer dans le vif du sujet : comment pouvons-nous faire « parler » le patrimoine industriel ? La première manière de procéder est de l'exposer dans le cadre d'un musée ou d'une visite patrimoniale assez classique. On peut citer l'exemple du Grand Lavabo du musée de la Mine de Saint-Etienne, lieu emblématique. Lorsqu'on expose, il faut se demander « qu'est-ce qu'on expose ? » et savoir quels sont les éléments à prendre en compte entre l'objet patrimonial, les textes qui l'accompagnent, si on crée un parcours, comment signifier ce parcours, quelle signalétique utiliser. Il faut donc prendre en compte un certain nombre d'éléments dans la mise en exposition. Une deuxième manière de faire parler le patrimoine est



© gregdizer



*Du fil à retordre Les nouveaux ballets du Nord-Pas-De-Calais © Amélie Poirier*

de le raconter et notamment par ceux qui ont participé à la production industrielle. Nous avons ici pour exemple les soieries Bonnet à Jujurieux, où il y a, parmi les guides-conférenciers, un certain nombre d'anciens ouvriers qui mettent en action les machines et racontent comment la production s'organisait.

Une autre manière de procéder est de reconstituer et on touche ici à la question de l'authenticité et de la fiction. Reconstituer signifie remettre en scène la manière dont on pouvait travailler dans les lieux industriels. On peut se pencher sur l'exemple de Lewarde dans le Nord, où a été mis en place un dispositif à destination des enfants appelé Explora'Mine, ce dernier leur permet de se projeter dans le rôle d'un mineur. Ce dispositif s'organise autour d'une histoire fictive qui leur permet de s'approprier un certain nombre de savoirs sur le patrimoine minier du Nord de la France.

Enfin, on peut réhabiliter le patrimoine industriel afin de le faire parler. Réhabiliter c'est donner un nouvel usage à un lieu mais c'est aussi s'inspirer du bâti ancien et faire le lien entre cet ancien usage et le nouvel usage. C'est aussi comment on rend compte de l'usage initial du bâtiment dans sa nouvelle utilisation. Ceci fait partie des réflexions que l'on peut avoir sur la manière dont on peut parler de ce patrimoine industriel.

### REPRÉSENTER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Une autre manière d'envisager la médiation du patrimoine est par sa représentation. Nous avons deux exemples. Le premier je l'ai appelé « créer ». Il s'agit d'un projet que j'ai eu l'occasion de suivre dans le Nord de la France et qui s'appelait « Du fil à retordre ». Des artistes plasticiennes et des danseuses avaient une caravane mobile qui allait de village en village afin de récolter un certain nombre de témoignages. Elles proposaient également des ateliers dans les maisons de retraite afin de récolter un certain nombre de témoi-



*Capture d'écran de la vidéo HistoPad du Musée de l'Imagerie d'Épinal © Histoverly*

gnages d'anciennes tisserandes. À partir de cela, elles ont produit une création artistique qu'elles ont diffusée dans un certain nombre de lieux culturels et non-culturels de la région. C'est donc une autre manière d'envisager cette médiation du patrimoine au cœur de laquelle se trouve la question de l'authenticité. Celle-ci peut être assez fertile en termes de transmission de savoirs.

Pour terminer, ce que j'ai appelé la « recréation », terme volontairement schématique et qui correspond à l'utilisation des outils numériques que j'évoquais au début. Ici nous avons l'exemple de HistoPad qui est un dispositif de réalité virtuelle sur tablette. Nous étudions aujourd'hui l'exemple de la Cité de l'image à Épinal mais ce dispositif est utilisé dans un certain nombre de Monuments Historiques\* tels que le Palais des Papes, Chambord, la Conciergerie. Vous avez la possibilité de visiter le site avec des reconstitutions en 3D qui vous permettent d'accéder à un certain nombre de connaissances. En cela, ce système est assez similaire à un audioguide mais il permet également de reconstituer des édifices, des salles ou du mobilier qui ont disparu. Cela peut être intéressant dans le cadre industriel où il n'y a plus nécessairement les objets. On pourrait alors rendre visible ces objets aux visiteurs à travers ce genre d'outils.

Merci.

### Philippe Lamy

Merci Nicolas pour cet éclairage. Nous allons pouvoir maintenant répondre à vos questions.

# Échanges avec la salle

## Question d'un auditeur

Merci pour cette présentation. Je voudrais connaître votre avis sur la période postérieure à ce que vous avez présenté. En effet, durant la période 1930-1950, l'industrie se trouvait à l'intérieur même de la ville ou bien juste autour. Mon sentiment est que, pour la période des années 1970 à 1990, il y a eu une démarche d'extériorisation des sites industriels, avec sans doute un moindre souci architectural. Il n'y a donc pour moi dans Lyon intra-muros, que peu de traces de cette période des années 1960 à 1990, hormis la façade de l'hôpital Saint-Luc Saint-Joseph, qui est en réalité une belle copie.

## Réponse de Philippe Lamy

Le patrimoine dont il est question ne signifie pas qu'il n'existe plus d'industrie dans Lyon, loin de là, puisque la Métropole reste particulièrement industrielle. Aujourd'hui se pose en effet la question d'un retour de l'industrie en ville, comme c'est le cas pour un certain nombre d'autres fonctions. Ce point sera abordé de manière plus détaillée cet après-midi.

## Réponse de Nadine Halitim-Dubois

On peut souligner qu'il existe des façades mur-rideau en centre-ville. Vous avez par exemple des garages, comme celui qui se situe en face du CROUS dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, qui possède un beau mur-rideau des années 1960 et qui a été réutilisé en partie en résidence étudiante. Vous soulevez une autre question en revanche, qui est celle de l'isolation par l'extérieur de ce type de bâti, qui entraîne la possible disparition, si on ne trouve pas de solution, de ces façades qui ont une typologie très particulière.

## Réponse de Claire Piguet

Je pense que cette solution existe et je pense que toutes ces architectures sont réhabilitables à des conditions thermiques et réglementaires existantes aujourd'hui. Il faut parfois aller regarder chez certains de nos voisins européens assez exemplaires, notamment les Suisses qui ont un peu d'avance sur nous. La question de la réhabilitation de l'architecture est la question de sa réutilisation : le fait que le bâtiment puisse servir une autre fonction est une chose, celle de savoir s'il peut traver-

ser le paysage urbain pendant plusieurs dizaines d'années en est une autre. On peut se demander si toutes les architectures que l'on a connues peuvent continuer à perdurer ou s'il y en a qui ont plus de mal à traverser les siècles. C'est donc une question sur la permanence. Peut-être l'épisode du post-modernisme a-t-il conduit à une architecture qui a voulu témoigner de l'histoire mais qui, paradoxalement, a peut-être du mal à traverser les années. Cela fait partie des questions à se poser lorsqu'on constitue un paysage urbain.

## Réaction de Jean-Bernard Nuiry Délégué régional de la Fondation du Patrimoine

J'ai beaucoup aimé ces exposés qui permettent d'apprécier la richesse du passé industriel de Lyon, des grands noms qui ont disparu : Rhône-Poulenc, Rhodiacéta, Gillet-Thaon, j'en passe et des meilleurs. Je trouve qu'il serait intéressant, quand on restructure des gros îlots comme ceux dont vous avez parlé tout à l'heure, qu'il puisse y avoir en endroit dédié à la mémoire. Cela pourrait par exemple être une plaque, pour que l'on puisse savoir ce qui s'est passé à cet endroit. Cela pourrait également se manifester sous la forme d'un QR code. Quand on visite des bâtiments protégés, il existe une plaque ou quelque chose de similaire pour expliquer l'histoire du lieu. Ce qui m'a un peu surpris dans le cas des magasins généraux de la Guillotière, c'est qu'il s'y est passé beaucoup de choses intéressantes que l'on a tendance à oublier. Il y a aussi des noms qui ont disparu. On parle de la rue Audibert Lavirotte mais personne dans la salle ne sait que c'était un constructeur de voitures et je trouve ça dommage. On oublie que l'on avait cent constructeurs de voitures à Lyon. Je crois que c'est la richesse de notre ville et qu'il faut en parler. Merci.

## Réponse de Philippe Lamy

Merci pour cette intervention qui renvoie à la mission même de l'Inventaire général culturel, qui est de faire perdurer cette mémoire et de la restituer sous des formes très variées. Cela dit, l'idée d'exprimer cette mémoire sur place reste toujours intéressante. Ce sont des choses auxquelles on réfléchit actuellement avec des associations patrimoniales.

## Question de Denis Lang

### Association Sauvegarde et embellissement de Lyon

Vous avez, de manière très intéressante, évoqué des grands sites, ou des sites ayant subi une complète restructuration mais une chose n'a pas été évoquée : le paysage urbain. Je suis inquiet que le **PLU-H\*** ait autorisé des constructions jusqu'à 20 mètres de hauteur à la place d'un certain nombre de dents creuses. Cela modifierait totalement le paysage urbain de la Croix-Rousse. Se pose aussi la question de la construction des immeubles sur le plateau. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

### Réponse de Phillippe Lamy

Je voudrais d'abord dire que le paysage et l'architecture se confondent puisque lorsque l'on parle d'architecture, on parle de paysage. On ne fait, à ma connaissance, pas d'architecture sans paysage. Il faut préciser que la ZPPAUP transformée en **AVAP\*** conserve à peu près les mêmes directives et réglementations. Une hauteur de 20 mètres à la Croix-Rousse est à ma connaissance quelque chose de commun, c'est-à-dire que la plupart des immeubles canuts font une vingtaine de mètres. Vous avez peut-être un cas précis en tête, mais pour rappel l'AVAP protège environ mille immeubles de la Croix-Rousse, soit environ 95 % des immeubles. L'AVAP protège l'architecture de toutes les époques, de la Renaissance jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il est important de signaler cette continuité à travers les âges et cette diversité sur un même territoire. Je suis à votre disposition pour parler de cas particuliers.

Pour répondre de manière plus précise, sur la grande rue de la Croix-Rousse, il y avait un tissu faubourien reconnu sur lequel ont été conservés des gabarits très réguliers.

### Réaction de Yves Neyrolles

#### Association Renaissance du Vieux Lyon

Puisque l'on parle de la grande rue de la Croix-Rousse, un grand nombre de ces « gabarits très réguliers » a déjà disparu. La grande rue de la Croix-Rousse ainsi que la grande rue de la Guillotière sont des axes historiques absolument remarquables, mais qui, au cours de ces vingt ou trente dernières années, ont connu des transformations presque insidieuses. Pour prendre l'exemple de la grande rue de la Guillotière, du pont de la Guillotière jusqu'à Garibaldi, il y a eu des opérations immobilières considérables qui ont modifié définitivement l'aspect de cette rue.

Je voulais également intervenir sur un autre point très

rapidement. Je souhaiterais poser la question suivante : que reste-t-il aujourd'hui de la Buire ? La Buire a été le grand atelier de Lyon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout ce quartier a été érigé en immeubles. Je me souviens que la Renaissance du Vieux Lyon avait apporté son appui à un projet absolument remarquable au début des années 2000, qui s'organisait autour d'un des derniers ateliers de construction automobile. Cet atelier avait été occupé et transformé en un théâtre par la compagnie des Asphodèles. La compagnie avait alors proposé un très beau projet : le théâtre, ancien atelier de la Buire, devenait la mémoire vivante de tout le quartier. La volonté des puissances immobilières l'a emporté sur le projet culturel et je trouve que cela a été un exemple tout à fait décevant.

Je pourrais également parler des grandes caves de Lyon, dont on n'a sauvé qu'un tout petit bout de l'immeuble de direction. Malheureusement, lorsqu'on voit la manière dont il est supporté par les immeubles alentour, on a presque envie de dire : « détruisez-moi tout cela, ce n'est plus la peine ». Excusez-moi d'être si négatif.

### Réponse de Phillippe Lamy

Notre table-ronde de ce matin n'avait pas pour objectif de revenir sur le nouveau PLU-H, si ce n'est pour évoquer les dispositifs nouveaux ou renforcés de protection du patrimoine industriel ordinaire ou non protégé par ailleurs. En effet, le PLU-H, approuvé en fin d'année dernière, est le fruit de six années de travail, ayant fait l'objet d'une concertation préalable continue, d'une enquête publique et de démarches collaboratives multiples. Il est par ailleurs issu de multiples arbitrages ayant mis en jeu des politiques territoriales multiples dont le patrimoine fait partie. Il ne s'agit par ailleurs pas d'un document fermé, mais d'un document qui peut être modifié, complété au fil du temps et des procédures nécessaires.

L'intervention de l'**architecte-conseil\*** de la Ville avait pour objectif de montrer comment, en s'appuyant sur une règle (ou servitude d'urbanisme), forcément généraliste, le travail d'instruction des permis de construire peut enrichir cette règle en en retenant l'esprit plutôt que la lettre. Les séances d'**architecte-conseil\***, tradition lyonnaise, issue d'une pratique continue et qualitative de plusieurs décennies, permettent un échange constructif avec architectes et maîtres d'ouvrage pour optimiser leurs projets, et leur insertion dans le paysage urbain historique de Lyon.



---

# Atelier 1 : comment transmettre les savoir-faire techniques et industriels ?

---



# Méthode des ateliers

L'OBJECTIF DE CES ATELIERS EST D'ÉCHANGER POUR POSER DES BASES COMMUNES AUTOUR DES SUJETS DONNÉS (TRANSMISSION / SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET INDUSTRIELS ; MISE EN RÉCIT / PATRIMOINE INDUSTRIEL), PARTAGER DES POINTS DE VUE, DES RETOURS D'EXPÉRIENCE, DES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES, ET FAIRE ÉMERGER DES PISTES DE SOLUTION POUR S'ENRICHIR LES UNS LES AUTRES.

POUR CE FAIRE, LES DEUX ATELIERS SE SONT DÉROULÉS DE LA MANIÈRE SUIVANTE : ILS DÉMARRENT PAR UNE INTERVENTION COURTE DES INTERVENANTS VENUS APPORTER UN POINT DE VUE ET DES EXEMPLES POUR ILLUSTRER LE SUJET DE CHAQUE ATELIER. ENSUITE UN TEMPS DE TRAVAIL EN PETITS GROUPES EST PROPOSÉ AUX PARTICIPANTS AFIN DE DÉFINIR COLLECTIVEMENT LES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET INDUSTRIELS ET LES

ENJEUX DE LA TRANSMISSION (ATELIER 1), LE PATRIMOINE INDUSTRIEL LYONNAIS ET LES ENJEUX DE SA MISE EN RÉCIT (ATELIER 2). LE TROISIÈME TEMPS DE L'ATELIER CONSISTE À ÉCHANGER SOUS FORME DE « FISHBOWL » (AQUARIUM), C'EST-À-DIRE UNE FORME DE TABLE-RONDE INTERACTIVE AVEC DES PARTICIPANTS « TOURNANTS ». LE PRINCIPE EST LE SUIVANT : AU CENTRE DE LA SALLE SONT INSTALLÉES QUELQUES CHAISES POUR LES INTERVENANTS (EN TANT QUE PERSONNES RESSOURCES) ET D'AUTRES LAISSÉES VIDES.

L'ANIMATEUR POSE QUELQUES QUESTIONS OUVERTES ET CEUX QUI SOUHAITENT PRENDRE LA PAROLE, DÉBATTRE, APPORTER UN POINT DE VUE OU UNE EXPÉRIENCE VIENNENT S'INSTALLER AU CENTRE. UNE CHAISE DOIT TOUJOURS RESTER VIDE POUR PERMETTRE À N'IMPORTE QUI DE POUVOIR INTÉGRER LE CERCLE ET ÉCHANGER.



Atelier en « fishbowl » © Muriel Chaulet, Ville de Lyon

# Présentation des intervenants

## Géraldine Zamant,

### Directrice du musée des sapeurs-pompiers

Le musée des sapeurs-pompiers a ouvert ses portes en 1971. Il conserve du matériel lié à l'histoire des sapeurs-pompiers, notamment cent-cinquante véhicules automobiles et presque autant de motopompes et véhicules hippomobiles.

Ce sont des bénévoles qui ont créé ce musée, des anciens sapeurs-pompiers ou même, à l'époque, des sapeurs-pompiers en activité et qui ne se posaient pas la question de la transmission mais plutôt la question de la conservation. Ils ne voulaient pas voir disparaître des véhicules qu'ils trouvaient beaux, qui représentaient leur métier ainsi que leur passion. Peu à peu, c'est devenu la transmission de l'histoire du métier, la transmission d'un savoir-faire. Chaque fois qu'ils restauraient un véhicule, c'était aussi l'occasion de se raconter l'histoire de ce véhicule, sa carrière, les interventions marquantes, etc.

La restauration du fourgon Berliet CBA, terminée au mois d'août 2019, a changé les choses. C'était la première restauration réalisée après l'obtention de l'appellation Musée de France. Cette appellation a un certain nombre d'avantages mais aussi de contraintes, notamment en termes de restauration. Il a donc fallu faire évoluer la façon de travailler des bénévoles. Et l'évolution a été plutôt bénéfique, car cela leur a permis de se poser la question de ce qu'ils faisaient réellement, car avant c'était juste d'essayer de restaurer un véhicule et de faire un « beau camion » bien neuf. Alors qu'avec la méthodologie spécifique aux Musées de France, il a fallu se tourner vers l'histoire du véhicule : quel état allait-on restaurer ? Pourquoi cet état-là ? Quelle trace allait-on conserver ? Les bénévoles se sont interrogés sur ce qu'ils faisaient. C'est devenu aussi la transmission d'un savoir-faire parce que de nouveaux bénévoles, qui n'étaient pas forcément intéressés par l'aspect purement mécanique, ont été attirés par l'aspect de conservation historique qui apparaissait dans le chantier.

La transmission d'un savoir-faire est donc apparue dans un second temps. Le projet de restauration du Berliet CBA s'est également prolongé avec des actions menées en milieu scolaire et avec les Compagnons du Devoir. Là réside la transmission d'un savoir-faire à des personnes qui ne sont pas sapeurs-pompiers.

Les restaurations sont aussi l'occasion de transmettre et de partager la culture des sapeurs-pompiers. Ainsi, avec la DRAC, qui a été un soutien de la restauration, les bénévoles, qui ne connaissaient pas la DRAC, étaient en face de personnes qui ne connaissaient pas la mécanique des camions pompiers. C'était la rencontre de deux mondes qui ne se connaissent pas tellement.

La restauration du CBA est la première à avoir été réalisée de cette façon-là, mais les habitudes n'ont pas encore été changées. Et se pose maintenant la question : comment faire évoluer nos bénévoles vers l'étape suivante ? C'est-à-dire de ne plus seulement refaire un « beau camion », mais s'intéresser à l'histoire du véhicule. Le musée essaie aujourd'hui de créer une charte de restauration qui engagerait les bénévoles dans une nouvelle façon de considérer le patrimoine.

## Bruno Venturelli,

### Enseignant au lycée La Martinière Diderot et responsable de la plateforme technologique TEXT'IN

Le site Diderot est aujourd'hui le seul BTS Innovation textile en France. On y forme des techniciens supérieurs dans le domaine du textile, du tissage, du tricotage. En parallèle, existe la plateforme technologique TEXT'IN qui se tourne vers différentes formations autour du textile : design, métiers de la mode, etc. Cette plateforme technologique a été mise en place dans les années 2000 par le Ministre de l'Éducation. L'idée était de mettre en avant les outils qui existaient dans les différents établissements, les compétences, les savoir-faire ; pour les industriels, les créateurs d'entreprises, les start-up, etc. Le site possède également des équipements et de nombreux investissements sur la plateforme technique, tels que récemment des tricotages, des tissages pressages, des technologies de laser et d'impression. Tout ceci est complété par les métiers historiques qui ont été conservés et sur lesquels on travaille encore de nos jours.

Beaucoup de projets ont été montés. La plateforme travaille énormément avec des créateurs d'entreprises et des start-up, mais aussi pour de gros industriels, des grandes entreprises dans les domaines du textile technique, des vêtements de luxe comme Porcher. Cela

permet aussi aux étudiants et aux enseignants issus de l'école de travailler sur des projets innovants et enrichissants.

La technologie et les matériaux évoluent très rapidement avec l'essor de l'informatique. Il paraissait donc important de disposer de ces outils pour avancer. Sans oublier pour autant l'histoire : les outils industriels d'il y a cinquante ans peuvent encore être utilisés pour des nouveaux clients.

La plateforme monte des équipes-projets. Quand il y a un industriel, une personne qui voudrait créer son entreprise et développer son projet, l'idée est de trouver les équipes, les compétences, soit d'un étudiant, soit d'un groupe d'étudiants. La plateforme se trouve également sur d'autres établissements et essaie de trouver des compétences dans d'autres lieux. Je citerais en exemple le projet Constant & Zoé. Il s'agit d'une entreprise qui développe des vêtements pour personnes à mobilité réduite. Elle a été développée avec des élèves de design, issus d'une formation bac+4 du lycée La Martinière Diderot. Les étudiants ont ainsi travaillé sur tous les concepts de cette collection. La plateforme peut également faire intervenir des écoles d'ingénieur en lien avec les partenaires, l'univers de la mode, etc.

### **Hélène Carleschi**

#### **Médiatrice pour l'association Soierie Vivante**

L'association Soierie Vivante a été créée il y a 27 ans pour sauvegarder et mettre en valeur les anciens métiers à tisser situés dans des ateliers de tissage familiaux rachetés par la Ville. L'association assure l'animation d'un atelier-appartement : on préserve non seulement l'appartement, mais aussi les machines et les outils.

Il y a 27 ans, l'association était dirigée uniquement par des bénévoles. Peu à peu, le nombre de personnes intéressées pour découvrir ces métiers à tisser a augmenté, et l'association s'est structurée en employant des salariés.

L'atelier municipal de passementerie a été le premier à être présenté au public. Les métiers de la passementerie ont été remontés par l'entreprise Gallia qui se trouve à Saint-Jean-de-Bourney. Ce sont des professionnels de la passementerie qui avaient mis en place les fils de ce métier.

Mais les fils qui servent à maintenir les tissus en face des chaînes ne sont pas éternels : se pose la question de leur remplacement. D'abord, cela s'est fait de façon très empirique, avec un bénévole qui savait à peu près le faire. Et puis les années passant, les salariés de l'association ont demandé à suivre une formation : ils ont passé une semaine en entreprise. Les salariés avaient

une certaine connaissance technique, apprise de façon empirique. Au retour du stage ils ont créé leur propre protocole, qui permet de montrer aux bénévoles de l'association comment installer les fils de chaîne, tout en respectant leur tension et leur position.

Soierie Vivante anime l'atelier municipal de tissage. Dans cet atelier, il existe trois métiers à tisser qui sont présentés au public. Pour l'un de ces trois métiers, les cordes maintenant les fils de chaîne commençaient à être endommagées. Les bénévoles ont donc alerté l'équipe. Devant l'impossibilité de trouver la même matière que celle d'origine, nous avons décidé de choisir des cordes en plastique utilisées aujourd'hui dans les industries plus modernes. C'est donc une rénovation totale du métier qui a été opérée.

Cette opération d'appareillage aurait pu être réalisée par des professionnels, mais le budget de l'association ne l'aurait pas permis. Cette opération n'est pas très compliquée, mais elle est exigeante. L'association a préféré faire le choix d'apprendre cette opération aux bénévoles. Néanmoins les professionnels sont tout de même sollicités, afin de rester en phase avec l'actualité, l'évolution du métier, et pas simplement dans la sauvegarde d'un patrimoine. La difficulté est de concilier l'emploi du temps des bénévoles.

### **Saskia Mazuy**

#### **Service des publics au musée Malartre (excusée, son intervention a été transmise par écrit)**

Le musée Malartre rassemble une collection de véhicules anciens. À l'époque où ils ont été fabriqués, il n'y avait pas encore de standardisation de l'automobile actuelle. Chaque modèle est spécifique. Le savoir-faire nécessaire pour la restauration et la remise en état de la circulation de ces véhicules est aussi spécifique. Il ne correspond à aucune formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou continue, existante aujourd'hui. Pour l'instant, la transmission se fait de personne à personne au sein d'un milieu proche. Mais que qu'est-ce qui va se passer par la suite si on ne trouve pas de successeur à l'actuelle personne qui a pris le relais du chef d'atelier ? Parfois, on a souligné la connexion et même l'interconnexion entre le monde de la formation initiale, qu'elle soit secondaire ou supérieure, et le secteur industriel. Mais parfois il existe une déconnexion entre des agendas de formations qualifiantes et la nécessité d'avoir des personnes qui ont ce savoir-faire et qu'on risque de perdre si on ne se préoccupe pas de les prendre en main.

# Quelques éléments de définition collective

1

**Mots-clefs qui caractérisent les savoir-faire techniques et industriels dans le Lyonnais.**

- Conservation. Mémoire. Témoignage. Continuité. Traditions. Connaissance.
- Diversité : textile, soie, automobile, chimie, botanique, imprimerie, mécanique, mode de vie, habitat, commerces, fêtes, loisirs.
- Renommée. Savoir-faire uniques et reconnus dans le monde entier.
- Conscientisation du patrimoine. Explication géographique, géopolitique.
- Spécificités. Savoir-faire historiques. Transfert de technologies. Hauts niveaux de recherche appliquée. Haute technologie. Innovation. Inventivité. Créativité. Pragmatisme et adaptabilité.
- Partage. Formation. Diversité des transmetteurs (professionnels, bénévoles « anciens » et « jeunes », institutions, associations, etc.).

2

**Pourquoi transmettre ces savoir-faire techniques et industriels ? Quels enjeux ?**

Sauvegarder et mettre en valeur. Comprendre le monde et les techniques d'aujourd'hui.

Reconnaître le génie technique lyonnais. « Alphabétisation » technique de tous les enfants. Réhabiliter l'industrie et les sciences appliquées. Créer de la valeur. Attirer des jeunes et des visiteurs. Bien commun.

Passer les savoir-faire. Former. Favoriser l'apprentissage.

Maintenir l'emploi. Capitaliser les expériences.

Ne pas oublier. Conserver la mémoire vivante.

Aborder l'avenir. Stimuler la créativité et l'innovation. Moderniser. Soutenir l'économie verte.

Mobiliser les moyens : temps, humains, financiers, coopération entre acteurs.

# Synthèse des échanges

Les échanges avec les participants sont organisés sous forme de réponses aux questions posées par l'animateur de l'atelier.

## QU'EST-CE QUI FAIT LA SPÉCIFICITÉ LYONNAISE EN TERMES DE PATRIMOINE INDUSTRIEL ?

Les savoir-faire sont liés entre eux : on est parti d'un savoir-faire mécanique dans la région qui vient certainement des métiers à tisser, une mécanique assez complexe à l'époque, qui a permis l'émergence des automobiles car il y avait des compétences sur place. Les textiles ont induit également la chimie des colorants, dont la chimie de synthèse. Ce qui a, après, dérivé vers les médicaments. De même, l'essor de la botanique a permis le développement de modèles floraux pour les soyeux. C'est un savoir-faire historique qui a évolué vers l'aéronautique, le High Tech, les textiles innovants.

On a parlé de la Fabrique lyonnaise, de laquelle ont découlé des spécificités. La Fabrique se caractérise par une organisation sociale : on invente seul puis avec les autres. L'invention est partagée socialement, notamment par les ouvriers ; elle relie les hommes.

Cela s'explique aussi par la géographie et la géopolitique. Quand on se trouve dans une vallée on est plus ouvert à la circulation des idées. La notion d'invention est le fil rouge. Que transmet-on ? Une forme d'invention. Pourquoi transmettre ? Parce que cela est attractif. Les systèmes d'enseignement d'aujourd'hui sont trop focalisés sur les machines, ce qui empêche de créer. Or les entreprises embauchent de nouveaux créateurs et non des copieurs. L'invention et la créativité sont un « trésor » à travers les époques.

On confond aussi innovation et invention. Si on regarde toute l'évolution, et en particulier l'évolution lyonnaise depuis François I<sup>er</sup>, c'est essentiellement de l'innovation. Il n'y a pas eu d'invention car ce sont des sauts technologiques. Par définition, l'innovation est « une découverte qui a réussi ». Dans la grande industrie, les savoir-faire ne se transmettent pas de la même façon que dans l'artisanat. On souligne le cas de l'aspirine qui continue à être produite à Saint-Fons dans un des ateliers qui produit à peu près 15% de la consommation mondiale. Le savoir-faire des premiers procédés est encore le même mais il a été amélioré, donc la transmission du savoir-faire se fait aussi dans la grande industrie. Les foires ont été un formidable accélérateur de partage

des connaissances et des techniques, dans un territoire qui est un carrefour naturel. Dans le Nord de la France, le paternalisme industriel a entraîné une modification des modes d'habitat et d'organisation. Mais les Canuts ne sont pas des ouvriers, et leur mode de vie n'est pas lié à un paternalisme industriel en tant que tel. Tout cela est à transmettre. Ce n'est pas parce que c'est historique que ce n'est pas de pointe.

## QUELS SONT LES ENJEUX DE LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET INDUSTRIELS ?

Les savoir-faire ancestraux qui se sont créés à Lyon et à Saint-Étienne sont énormément prisés à l'étranger. Il existe un véritable enjeu autour de la transmission des savoir-faire car des générations veulent apprendre. Les entreprises disent qu'elles n'ont pas le temps de transmettre. Les jeunes seraient « trop volatiles ». Et en même temps, des quarantennaires, qui ont fait une longue carrière dans des domaines qui n'ont plus de sens pour eux, décident de reprendre un métier manuel et d'exercer un métier qui lui a du sens, pour produire du beau et prendre du temps pour créer.

On peut remarquer que c'est souvent après des catastrophes qu'il existe des projets de reconstitution qui permettent de redévelopper des savoir-faire. On est capable de reconstituer des savoir-faire à partir d'archives. Il existe des dispositifs en France comme les Entreprises du Patrimoine Vivant, c'est un label qui référence 1400 entreprises et métiers d'art.

La reconnaissance par l'UNESCO du Site historique de Lyon au titre du Patrimoine mondial est une opportunité pour réhabiliter l'industrie, mettre en lien tous les musées existants et raconter comment les mille métiers de la soierie et de l'imprimerie ont créé des secteurs complètement différents.

Sur le côté technique, il faut aussi remettre l'humain au centre, l'intelligence de l'humain et le respect de son travail et de sa technicité, quel que soit son niveau d'études ou son niveau de production et d'intégration à la production.

La valeur patrimoniale est immatérielle par essence, c'est-à-dire que quand on parle de patrimoine, on parle

toujours de l'idée de transmettre.

Lorsqu'ils correspondent à des besoins économiques, lorsqu'il y a un marché, des commandes, des besoins, les savoir-faire se transmettent. Mais lorsque le marché se raréfie, devient une niche voire n'existe plus du tout, alors un problème se pose.

Comment accompagner tous les canaux de transmission qui existent, que ce soit les écoles, l'apprentissage, ou tout ce qui se fait d'être humain à être humain ? Comment renforcer, consolider ? Par de la matérialisation, des protocoles, des chartes, même si cela ne se substituera pas à la transmission humaine ? Dans les savoir-faire, il y a quelque chose de multisensoriel qui ne peut se transmettre que dans les conditions réelles : l'odeur, le moteur qui se met en marche, le carburateur qu'on essaie de faire redémarrer, le bruit, le son, etc.

### COMMENT ASSURER CETTE PASSATION / TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET INDUSTRIELS ? QUI TRANSMET ? VERS QUI ?

Le musée des sapeurs-pompiers a essayé de travailler avec les Compagnons du Devoir mais cela n'a pas pu se faire pour des raisons de calendrier. Mais il existe des relations avec des lycées professionnels tournés vers l'automobile qui sont toujours intéressés par ces véhicules accessibles, qui montrent une mécanique ancienne, assez élémentaire, qui est la base de leur apprentissage. C'est pour le moment la manière de transmettre ce savoir-faire aux jeunes de 18 à 24 ans. La quinzaine de participants au projet de réhabilitation du Berliet CBA sont des bénévoles majoritairement retraités qui viennent les mercredis après-midi et n'ont donc pas la même temporalité que les jeunes.

Aujourd'hui, si l'on veut intéresser les jeunes à ces sujets, il est nécessaire de s'adapter aux nouvelles technologies. Il existe beaucoup de tâches répétitives qui peuvent être réalisées grâce au numérique. On peut aussi marier les techniques anciennes avec les techniques nouvelles, qui sont des outils indispensables pour intéresser les jeunes à un métier, les amener à découvrir un savoir-faire, déclenchant ensuite une envie d'aller plus loin.

Les jeunes ont différents profils : certains sont très intéressés par les belles mécaniques d'autres par l'informatique, la programmation. Il ne faut pas négliger l'envie de revenir à un travail simple, à un travail manuel qui est assez présent chez certains jeunes et qui peut être une bonne motivation. Ce savoir-faire est souvent associé à une culture, à un patrimoine, un corps de métier, et c'est cela qui attire les jeunes. Pour vivre cette passion, ils sont prêts à passer par des étapes et des moyens, dont

l'apprentissage d'un savoir-faire manuel, dont ils n'ont a priori pas besoin, mais qui est l'occasion de transmettre cette culture commune au sein d'un groupe « identitaire » qui existe chez les sapeurs-pompiers par exemple.

Il faut redonner ses titres de noblesse à l'industrie pour pouvoir transmettre et attirer des jeunes. Au XIX<sup>e</sup> siècle dans la région lyonnaise, il n'y avait pas encore d'université, le savoir-faire et l'apprentissage se faisait dans des écoles SEPR (Société d'Enseignement Professionnel du Rhône) et à La Martinière, le creuset de tous les grands industriels. L'aspect formation est nécessaire dans le transfert des savoir-faire.

Ainsi le « génie technique lyonnais » : l'objectif est de permettre que cette tradition de l'innovation lyonnaise fasse l'objet d'une alphabétisation, de revaloriser ce que veut dire bricolage, bidouillage, essai, erreur, etc. Ce travail consiste à passer beaucoup de temps, d'énergie, d'oser perdre son temps et ne pas savoir où on va arriver. Cette alphabétisation au technique est absente de l'éducation qui éloigne de la main à la pâte, du bricolage, qui sont des éléments essentiels sur lesquels il faudrait revenir collectivement.

Il existe des sociétés qui captent le savoir-faire avec des vidéos ou des protocoles mais ces documents ne sont pas utilisés. Des ONG travaillent sur le terrain et capitalisent des expériences. C'est une contrainte car il faut réussir à s'arrêter de produire pour effectuer de la capitalisation entre pairs. C'était l'école mutuelle du XIX<sup>e</sup> siècle. Les gens apprenaient entre eux et se donnaient leurs techniques. Ce sont des processus qui aboutissent à un tutoriel.

Mais lorsque l'on est dans des problématiques de transmission, on travaille un peu dans l'urgence et on a du mal à prendre du recul. C'est ce qui s'est passé dans de nombreuses entreprises, lorsque les transmissions se faisaient de façon implicite, on ne pensait pas à écrire, à formaliser, à mettre en place un protocole. Il est délicat de s'obliger à formaliser toutes les étapes.

Il y a trois piliers pour la transmission d'un savoir-faire. Le premier est la connaissance. Le deuxième pilier est le savoir-faire, c'est-à-dire l'expérience. Le troisième pilier est la motivation. Ce sont les trois piliers pour déclencher chez quelqu'un l'envie d'apprendre et de se former.

**QUELLES PARTIES PRENANTES ET QUEL(S) RÔLE(S) POUR CHACUN DANS UN "CERCLE VERTUEUX" DE COOPÉRATION POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS ?**

La restauration du Berliet CBA au musée des sapeurs-pompiers n'aurait pas pu se faire sans un grand nombre de partenaires. Du point de vue des institutions publiques, un comité de pilotage de la restauration a été mis en place par la DRAC afin de rassembler plusieurs compétences pour atteindre le niveau de qualité souhaité par l'État pour la restauration d'une collection « Musée de France ». Pour le privé, un travail important a été mené avec la Fondation Berliet : accès aux archives, à leur catalogue, don de pièces, etc. Le musée a également travaillé avec des entreprises locales qui ont aidé en mécénat de compétences. Les partenaires ont, chacun à leur façon, accompagné le projet.

Comment les institutions pourraient-elles réfléchir à leur responsabilité du point de vue de l'enregistrement au sens large des savoir-faire, non pas pour se substituer à cette condition humaine mais pour l'accompagner ou la rejouer plus tard ?

Historiquement, dans le textile, les industriels ne mélangeaient pas les techniques (tissage, tricot, etc.) et on ne mettait pas un métier à tisser dans le même atelier qu'une machine à coudre. Cela évolue depuis les années 2000 voire 2010, et aujourd'hui il existe un véritable réseau. Des industriels se parlent, que ce soit au niveau du tricotage ou du tissage, ils communiquent, et c'est un point fort. Un réseau se constitue aussi avec les centres de formation, les institutions, l'État, etc. Il y a eu un plan d'investissement d'avenir pour la branche du textile, un réseau qui se met en place notamment grâce au label French Tech, sur les formations, les emplois, les entreprises, la fréquentation des entreprises.



# Interventions diverses

## Marc Malotau

Conseiller à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, en charge du label **Entreprise du Patrimoine Vivant**

J'aimerais corriger quelque chose qui a été dit plus tôt : le patrimoine c'est une continuité et non une rupture. Ce n'est pas parce que les choses s'arrêtent qu'il y a patrimoine.

En 1949, au Japon, il y a eu l'incendie du Pavillon d'Or. En 1950, le gouvernement japonais décide pour la reconstruction du palais, comme avec Notre-Dame pour nous aujourd'hui, que le patrimoine représente les savoir-faire qui permettent de reconstituer une œuvre ancienne. Le patrimoine est défini comme immatériel, comme sur le site de l'Unesco que je vous invite à voir, et comprend la gastronomie... Notamment les 99 trésors vivants qui sont des personnes que le gouvernement japonais distingue comme trésors vivants du Japon. Ils deviennent des agents d'État afin de transmettre leur savoir-faire pour que ce dernier ne disparaisse pas et que l'on puisse être capable de reproduire un textile, une peinture, recréer un kimono...

En 2005, est créé le label **Entreprise du Patrimoine Vivant** afin de repérer ces entreprises qui se sont délocalisées durant les années 1980-1990. Aujourd'hui, je visite toutes les semaines des entreprises textiles qui ont un savoir-faire de pointe. Elles sont reconnues dans le monde entier, comme Dutel, dont le siège social est à Rillieux et qui produit dans la Loire à Panisnières. C'est une entreprise qui vend du textile en Chine car l'art de vivre français, les savoir-faire français sont extrêmement recherchés au Japon, en Chine, en Russie, aux États-Unis.

Ma mission à la Chambre de Commerce est d'auditer les entreprises qui demandent le label **Entreprise du Patrimoine Vivant**. Dans le Rhône, il y en a environ une soixantaine comme Hermès, Charles Jouffre, Prella & Cie SA... Les savoir-faire existent.

Il faut rappeler néanmoins deux projets très intéressants. Vous connaissez tous Guédelon qui est un projet visant à reconstituer des savoir-faire. Et si aujourd'hui Notre-Dame va pouvoir retrouver une partie de son toit, c'est grâce à Guédelon qui forme tous les ans des bénévoles sur des techniques médiévales.

L'autre projet est la reconstitution de la frégate Hermione, un élément clé de notre patrimoine maritime. Via les chantiers, s'est créée la fondation Hermione Academy qui forme aux métiers du bâtiment. François Simon-Fustier, horloger à la Croix-Rousse, vient d'avoir le titre de Maître d'Art. Il a réussi à reconstituer une horloge du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à l'Encyclopédie d'Alembert et Diderot, via la technique 3D avec un jeune.

## Yves Neyrolles

Vice-président de **Renaissance du Vieux-Lyon** et ancien président de l'association

J'ai eu la chance de suivre le travail des menuisiers sur le chantier de restauration du palais de justice de Lyon. Ces menuisiers, des compagnons, avaient également travaillé sur l'Hermione. Le chantier lyonnais a d'ailleurs été tellement problématique qu'un livre est sorti à la fin. Quant à Guédelon, j'ai pu apprécier sur place la transmission de ces savoir-faire.

Et concernant Jacques Dutel : il nous a rendu un grand service lorsque nous avons fait le dossier pour l'inscription du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est chez Jacques Dutel qu'a été tissée la soierie qui sert de couverture aux quatre volumes du dossier. On est donc encore dans l'entretien du patrimoine, ce qui est tout à fait actuel et vivant.

## Jacques Pellegrin

J'ai été directeur de travaux pendant 30 ans pour l'entreprise Comte, j'ai côtoyé des maçons et des tailleurs de pierre du patrimoine. L'Hermione est restaurée par une entreprise remarquable avec des maîtres ouvriers qui ont un niveau de technicité très élevé. Guédelon est une très belle chose sur la découverte de la taille de pierre et sur l'apprentissage d'un métier, mais c'est un niveau qui est différent, de débutant voire un peu mieux. Elle ne se situe pas au niveau de la restauration de Notre-Dame-de-Paris, dans la maîtrise du tracé, de la technicité ; d'où l'importance des maîtres d'œuvres qui ont à juger de la technicité des entreprises, de manière à protéger les entreprises sachantes par rapport aux entreprises débutantes, même s'il faut bien débiter un jour.

Sur la numérisation du travail, cela peut être une belle chose, notamment sur le plan économique, mais il faut

aussi penser que l'imprimante 3D peut permettre de créer des objets dans leur intégralité et on n'a plus besoin de nos apprentis. Sauf que si demain, on a besoin de retrouver des parties d'un chapiteau pour le conserver, il faudra avoir la maîtrise du geste technique. Pour avoir cette maîtrise, il faut que, au cours de l'apprentissage, le compagnon soit passé par toutes ces étapes et maîtrise ces outils et ces gestes. On peut associer les deux évolutions mais en début de carrière, je privilégierais l'apprentissage traditionnel et manuel au numérique.

### Xavier de la Selle

Directeur des musées Gadagne

(musée d'Histoire de Lyon, musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique, musée de l'automobile Henri Malartre)

Quand les différents musées se sont rapprochés à la demande de la Ville, nous nous sommes demandé quel sens cela pouvait avoir de rapprocher les marionnettes, les voitures, les imprimeries et l'histoire de la Ville ? Dans la réflexion qui a été menée, la question des savoir-faire était un trait d'union en termes d'enjeux pour l'ensemble de ces musées. Souvent, on parle de patrimoine immatériel, de patrimoine vivant mais ce sont des pléonasmes.



---

# Atelier 2 : comment mettre en récit le patrimoine industriel ?

---



# Présentation des intervenants

## Isabelle Moulin

Fondatrice de Silk Me Back,  
muséographe et éditrice

Silk Me Back a été créé en 2011 dans le but de faire se rencontrer l'expression artistique contemporaine et le patrimoine industriel de la soie, afin de rendre ce dernier accessible. Nous avons une muséographie spécialisée dans l'histoire du textile et du patrimoine industriel. L'un des premiers projets, à sa naissance, est le Silk Me Back in Japan, la route de la soie réinventée autour des relations privilégiées entre la France et le Japon. Je suis également éditrice de «Collection soyeuse» rassemblant des ouvrages qui croisent des regards scientifiques, techniques et artistiques. Le premier numéro, «J comme Japon» a été consacré aux liens tissés entre le Japon et la France, le deuxième, aux routes de la soie. Le troisième sera sur l'Inde.

Contrairement aux idées reçues, la soie reste une filière active qui se réinvente constamment. Ce sont les soyeux lyonnais qui ont inventé la mode et aujourd'hui les procédés associent de plus en plus la soie traditionnelle et les textiles connectés (projet de textile connecté appelé Jacquard). La filière de la soie a marqué l'ADN de la ville de Lyon et de tout le paysage lyonnais. L'industrie de la soie a entraîné la création de manufactures, d'usines, de magnaneries... Dans l'histoire industrielle de la soie, on a parlé de l'excellence du produit fini, de l'histoire sociale, de la révolte des canuts, mais on oublie souvent les ingénieurs qui sont restés dans l'ombre et sans lesquels rien ne fonctionnerait. Or, à Lyon, nous avons de belles écoles et des formations de haut niveau, notamment avec le lycée de la Martinière Diderot. Ainsi, un autre projet du Silk Me Back, amorcé en 2018, est de sauvegarder et de (re)créer le Musée industriel de la Martinière. Ce musée, qui se situe dans le site des Augustins, a été alimenté au fil du temps par des professeurs, avec des maquettes, des outils pédagogiques, permettant de montrer aux élèves les procédés. Ce patrimoine hétéroclite, digne des arts et métiers, a été conservé miraculeusement. Le projet est donc de recenser, nettoyer, restaurer puis valoriser l'ensemble de cette collection technique, en lien avec les musées lyonnais.

La mise en récit du patrimoine industriel passe aussi par une programmation artistique sur le site de l'usine

LA TASE, à l'occasion des Journées du patrimoine et de la Fête de l'industrie. On y retrouve, par exemple, des défilés de mode à partir des textiles de Silk Me Back, pour lesquels ont défilé des mamies et anciennes ouvrières ou encore des Drag Queens. La rencontre de différents mondes autour des textiles soyeux. Au sein de cette usine on retrouve «La Bête», une cathédrale d'acier, immense machine de quinze tonnes destinées à fabriquer la dentelle pour laquelle nous n'avons pour l'instant plus de plans, ni de procédés techniques, bien que le travail soit en cours.

## Monique Chapelle

Vice-présidente de la Fondation Berliet

La Fondation de l'automobile Marius Berliet, a été créée en 1982 à l'initiative de Paul Berliet et de Renault Véhicules Industriels, pour lutter contre l'effacement de l'histoire des constructeurs automobiles et de camions lyonnais et français. La mission de la Fondation est de sauvegarder et valoriser les produits et les archives des constructeurs.

C'est une tâche considérable, malgré des moyens modestes, pour recenser et valoriser la «mémoire métallique» et immatérielle, à savoir les produits (objets, voitures, camions), les archives et de la documentation incluant le contexte de l'époque (politique, économique, social). Pour retracer cette mémoire française, il a fallu les rechercher et parfois les retrouver. De 55 véhicules et d'une centaine de mètres linéaires d'archives et de documents en 1982, nous sommes passés, en 2019, à 300 véhicules de 30 marques françaises et 2 000 mètres linéaires sur quelques 400 constructeurs.

Pour la constitution de la mémoire immatérielle les archives (notices techniques, catalogues, imprimés, photos, ouvrages, correspondances, contrats, rapports, plans, périodiques, etc.) concernant un constructeur devaient être triées, inventoriées et stockées afin d'être consultables par des chercheurs académiques et/ou autodidactes, historiens, réalisateurs d'expositions, étudiants... sur place ou par correspondance. La Fondation c'est un pôle ressource sollicité 350 fois par an. Quant à la constitution de la «mémoire métallique», il a fallu visiter les opérateurs qui jalonnent le cycle de vie du produit : les utilisateurs, les réparateurs, les récupérateurs de métaux. La collection est abritée dans un han-

gar, appelé le Conservatoire, qui n'est pas un musée, mais peut être visité sur rendez-vous pour des groupes et, une fois par an, par Les amis de la Fondation Berliet. Les visites (jusqu'à une centaine par an) sont assurées par des guides passionnés.

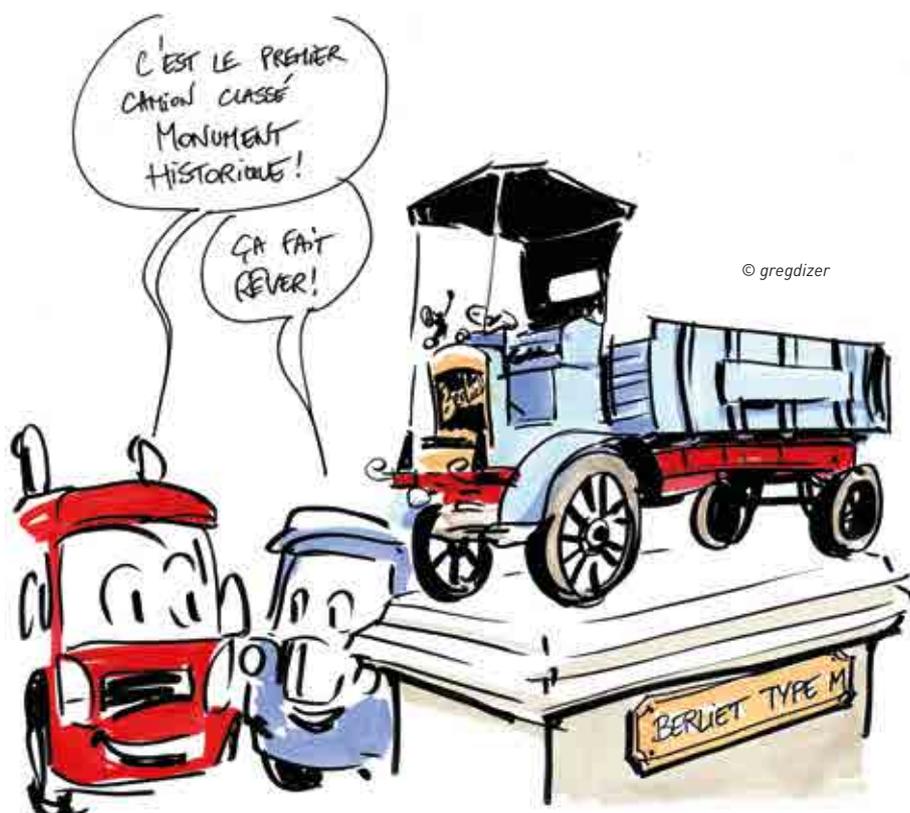
La mise en récit de ce patrimoine, c'est, entre autres, un réseau de journalistes lors des salons professionnels comme le salon Solutrans, une lettre bimestrielle, une page Facebook avec 10 000 visites par mois, la participation à des manifestations, l'adhésion à des fondations et associations régionales et nationales de patrimoine industriel, la participation à des conférences sur l'histoire de l'automobile et son environnement. À noter aussi qu'en 1988, pour la première fois en Europe, un camion a été classé au titre des Monuments Historiques\*, c'était un camion Berliet.

### Thierry Jacob

#### Médiateur aux musées Gadagne

Les musées Gadagne abordent surtout la question du patrimoine industriel dans le cadre de parcours urbains et de balades urbaines qui s'adressent à différents publics : familles, scolaires, adultes. Le patrimoine industriel est une dimension du patrimoine qu'on fait visiter, à

l'extérieur, dans un temps de visite limité et, parfois, exposé aux éléments. Cela implique d'aller à la recherche du patrimoine industriel et d'élaborer des parcours en fonction des différents quartiers où nous allons : Vaise, Gerland, Montplaisir et la Croix-Rousse. Le patrimoine industriel est souvent un patrimoine privé dont les bâtiments, suite à une relocalisation ou une cessation d'activité, ont pu faire l'objet d'opérations immobilières. L'Usine Rochet-Schneider couvrait une superficie de 5 hectares avec une façade de 510 mètres de long, et constituait le plus grand constructeur automobile en France. L'usine a été rachetée par Berliet et aujourd'hui seule la façade est conservée. De la même manière, il ne reste plus grand-chose du hangar Lumière. Lorsqu'on est à l'extérieur, comment organise-t-on une médiation depuis le trottoir, alors qu'on ne voit plus rien de l'ancienne activité ? Il faut alors faire une mise en récit et une véritable médiation, c'est-à-dire retrouver ce qui s'y est passé, l'expliquer et incarner ce passé pour lui redonner vie. Toujours dans le quartier Monplaisir, se trouvait l'usine Calor, grande de 2 hectares dont il ne reste plus rien aujourd'hui. Là, il s'agit de dépasser le patrimoine industriel bâti, pour s'intéresser à la production du quotidien, aux hommes et aux femmes qui ont



fait vivre cette usine, à la vie quotidienne, c'est-à-dire au patrimoine du travail, parce que l'on a tous un rapport au travail. Tout le monde connaît Calor, a eu un objet Calor. Le patrimoine industriel c'est aussi le produit, le matériel, la publicité. C'est pour mettre en évidence ces aspects du passé industriel et les images auxquelles il renvoie qu'il y a eu une exposition d'anciennes affiches de publicité des produits Calor sur la place. Le patrimoine industriel à travers l'imaginaire collectif, on le retrouve aussi à la Part-Dieu où vivaient et travaillaient les ouvriers, mais aussi les employés de bureau. Ces bureaux constituent un patrimoine du travail industriel des années 1960-1970, même s'il n'est pas industriel au sens manufacturier.

### Vincent Veschambre

#### Directeur du Rize, chercheur et géographe au CNRS

Au-delà d'être directeur du Rize, je suis aussi chercheur et géographe au CNRS au sein du laboratoire Environnement, Ville et Société, sur le sujet de la patrimonialisation versus la destruction.

Ouvert en 2008 et situé à Villeurbanne, Le Rize a pour objet de transmettre un récit partagé sur les cultures de la ville de Villeurbanne. Les enjeux tournent autour de la transmission de l'héritage matériel et immatériel de ce que fut le plus grand espace industriel de Lyon. Il s'agit notamment de mobiliser les ressources et les compétences lyonnaises en les rassemblant autour d'un lieu multifonctionnel dans lequel interviennent notamment les Archives municipales de Villeurbanne avec un pôle recherche, un pôle bibliothèque mais aussi une salle d'exposition et de spectacle, un café et de nombreux ateliers pédagogiques.

J'aimerais partager une action que l'on a menée en 2016, et qui se poursuit encore aujourd'hui, autour de l'ancienne Cité Gillet, autour de la rue Flachet, un des principaux témoins de l'histoire industrielle que Villeurbanne partage avec Lyon. Des usines il ne reste

pratiquement rien. Mais la cité industrielle qui l'avoisina est toujours là. C'est une cité ouvrière où se trouvent des immeubles, des jardins ouvriers et des maisons individuelles, typiques de cette époque. Des habitants ont sollicité Le Rize pour qu'on les accompagne dans la mise en valeur de ce passé ouvrier. Durant plusieurs mois, nos équipes ont effectué un travail d'enquête en allant à la rencontre des commerçants, des artisans, des retraités et en recueillant leurs souvenirs industriels. On a mis en place une action appelée «Graines de mémoire(s)»: une après-midi festive dans un square pour inviter les habitants à venir témoigner et à apporter des documents (photos, papiers, objets) de l'époque. Nous sommes accompagnés d'une chercheuse sur les questions de l'histoire du bâti et de l'architecture de cette cité, et d'une artiste plasticienne qui a dessiné des portraits d'habitants. C'était un travail collectif in situ. Grâce à tout ce qu'on a pu récolter, on a conçu une frise chronologique du quartier avec les habitants, une exposition et une palette urbaine... et on a abouti à la création d'un événement «Sur les traces de l'histoire villeurbanaise». L'événement perdure et en est à sa troisième édition. On a construit un travail collectif de médiation autour de cette usine Gillet, qui continue aujourd'hui: une balade à la découverte de l'histoire du quartier, la réalisation d'un fascicule et chaque année on a des expositions thématiques qui permettent de revisiter ce thème. À paraître bientôt: «Sur les traces de l'industrie à Villeurbanne» ainsi qu'un fascicule sur la cité Gillet de Flachet. En parallèle, nous montons des expositions thématiques comme «Résultat des courses» qui traite de l'approvisionnement alimentaire dans les années 1950. L'exposition explique que ce sont les grandes surfaces qui ont permis de garder les habitants et les industries en place dans un tissu urbain, ce patrimoine des supermarchés est en réalité un nouvel aspect de l'histoire industrielle.

# Quelques éléments de définition collective

1

**Mots-clefs qui caractérisent les savoir-faire techniques et industriels dans le Lyonnais.**

- Diversifié. Riche. Prosaique
- Soierie. Chimie. Automobile. Mécanique. Banque
- Banal. Monumental. Quotidien
- Usine. Artisanat. Habitat. Jardin. Histoire
- Vivant. Evolutif
- Etendu. Disséminé. Concentré
- Des grands noms et marques
- Caché. Oublié. Déconsidéré. Disparu. Menacé
- Convoité. Récupéré
- Vitrine du Lyonnais

Aller vers une vision partagée d'une industrie plurielle (patrimoine matériel et immatériel ; architectural, scientifique et culturel ; diversité des secteurs ; etc.).

Susciter une appropriation collective via l'art et la culture, donner du sens, éveiller l'envie, développer le lien social.

Permettre une meilleure compréhension de l'histoire de la ville, du paysage, du fonctionnement urbain, économique et social.

Changer l'image de la ville et du patrimoine, développer l'offre touristique.

**Pourquoi mettre en récit ce patrimoine industriel ? Quels enjeux ?**

2

Sensibiliser, rendre accessible, même avec la disparition des éléments tangibles (murs, lieux de travail, outils, etc.).

Innover et réindustrialiser ? S'interroger sur les nouvelles formes d'industrie (innovations écologiques et techniques), réutiliser et réintégrer les savoirs et les techniques héritées, former, valoriser la recherche, provoquer les vocations.

Préserver, partager, transmettre, valoriser l'histoire technique, sociale et humaine, les bâtiments, les objets, les savoir-faire, les métiers, les parcours de vie, les quartiers ouvriers, la mémoire orale, les valeurs.

# Synthèse des échanges

Les échanges avec les participants sont organisés sous forme de réponses aux questions posées par l'animatrice de l'atelier.

## À PARTIR DU TEMPS DES ÉCHANGES COLLECTIFS EN PETITS GROUPES, QUELLES SONT, POUR VOUS, LES SPÉCIFICITÉS DU PATRIMOINE INDUSTRIEL LYONNAIS ?

Il est caractérisé par la dispersion car le patrimoine industriel lyonnais est disséminé dans la ville de Lyon et les villes aux alentours. Il est hétérogène, avec une variété de secteurs. C'est un patrimoine d'une haute-technicité avec de nombreux précurseurs visionnaires, une tradition technique ancienne, qui compte sur le plan national. L'exemple est donné de la voiture électrique Berliet, qui a été inventée il y a plus d'un siècle. Aujourd'hui encore, il existe de nombreuses formations techniques et industrielles reconnues pour leur qualité. Ainsi, une autre spécificité est que le patrimoine industriel fait partie de la vie des habitants, encore aujourd'hui. On pense souvent aux usines monumentales mais le patrimoine industriel est surtout quotidien et banal, ce sont, par exemple, les anciens ateliers, l'habitat ouvrier. Peu valorisé, le patrimoine industriel disparaît peu à peu et sa mémoire collective avec.

## QUELS SONT ALORS LES ENJEUX DE LA MISE EN RÉCIT POUR LE TERRITOIRE LYONNAIS ?

L'un des premiers enjeux est de sauvegarder ce patrimoine industriel, dans sa diversité matérielle et immatérielle afin de le transmettre. Il s'agit, d'une part, de reconnaître que l'industrie a été la matrice du développement lyonnais, un témoin de l'histoire sociale, qui est riche et pionnière, avec par exemple le développement du patronat social à Lyon. C'est aussi le témoignage architectural et paysager d'une époque précise et du chevauchement entre différentes époques. Valoriser et expliciter le patrimoine industriel nous permet alors de comprendre le fait urbain et son évolution. Par exemple, à Villeurbanne, alors qu'on manquait de place, le choix a été fait de sortir les usines, les hôpitaux ou encore les cinémas des centres urbains. Observer ces logiques permet de comprendre ce qu'est notre vie actuelle. Aujourd'hui, lorsque l'on parle d'industrie, les jeunes entendent « pollution, bruit, retour en arrière », mais parler d'industrie, voire de ré-industrialisation, veut dire aussi donner du travail aux gens. Il faut changer de paradigme sur l'industrie.

L'industrie c'est aussi le témoin d'un savoir-faire technique, qu'il faut sauvegarder et transmettre. Le matériel apparaît indissociable de l'immatériel, la machine du savoir-faire. Le patrimoine industriel n'est pas si ancien mais la mémoire technique pourrait rapidement disparaître si on ne l'entretient pas, si on ne la diffuse pas dans les formations actuelles. C'est le cas d'une machine que l'on n'utilise pas pendant vingt ans, très vite plus personne ne sait plus la faire fonctionner. C'est aussi la sauvegarde d'objets concrets dans un monde où l'électronique et l'automatisation prévalent. Pour des générations en manque de contact avec le concret, le patrimoine industriel est précieux.

Lorsque l'on pense à la jeune génération, il y a alors deux enjeux qui apparaissent. D'une part, créer des lieux participatifs liant l'art, la culture, le patrimoine, l'urbanisme avec des outils de médiation, pour sensibiliser à la diversité de ce patrimoine industriel. D'autre part, réinventer, réhabiliter, rénover, ré-enchanter le patrimoine industriel en lien avec la transition écologique, sociale, éthique et solidaire. Sur ce point, l'ensemble des acteurs du territoire devrait être sensibilisé (les associations, les entreprises locales, les institutions, les usagers).

## COMMENT RACONTER, METTRE EN RÉCIT, TRANSMETTRE LE PATRIMOINE INDUSTRIEL LYONNAIS ? QUELLES EXPÉRIENCES, IDÉES ET POINTS DE VIGILANCE SOUHAITEZ-VOUS PARTAGER ?

La mise en récit passe par deux étapes. La première est la collecte de témoignages écrits, de récits, d'objets, etc. La seconde étape est la transmission. Concernant la transmission, il s'agit de la rendre vivante et intelligible et non statique. Par exemple, si l'on veut transmettre des techniques, il faut pouvoir les expérimenter lors de visites. Une autre manière de rendre intelligible le récit est de pouvoir raconter le sensible, la vie sociale afin de l'incarner. En effet, ce qui intéresse les publics, ce ne sont pas forcément les collections ou leur technicité, mais plutôt l'importance et l'influence qu'ont eu ces objets. Les bus, les camions ont eu un impact sur les habitants, plus im-



portants que les évolutions techniques elles-mêmes. Le problème de l'émotion, qui ne doit pas « tomber dans le pathos », est qu'elle doit sans cesse sensibiliser les visiteurs. Parler des utilisateurs, des constructeurs, du quotidien sur les chaînes de montage intéresse les publics, quel que soit leur âge.

Il faut partir du sens que l'on donne à la mise en récit, souvent considérée comme une forme de médiation. Cela signifie que dans tout ce qui peut être collecté, il faut faire un tri et organiser les éléments. On ne peut pas faire une monographie de chaque bâtiment ! Il faut donc trouver d'autres moyens. Le travail de simplification n'est pas réducteur mais a pour but de rendre accessible le récit, en pensant au public visé, en construisant une médiation pour les jeunes générations, les utilisateurs, les touristes ou les nouveaux arrivants qui n'imaginent pas « l'épaisseur, la profondeur » historique du lieu qu'ils traversent ou habitent.

Chaque quartier urbain a son histoire. Expliquer ce qu'est un quartier industriel à des personnes qui n'ont pas connaissance du passé industriel, lorsque celui-ci est inexistant en termes de bâti, c'est présenter un quar-

tier interstitiel entre les usines. Le Rize donne l'exemple d'affiches pour mettre en valeur des objets de l'industrie. Dans la mise en récit, il s'agit aussi de faire attention aux échelles chronologiques. L'industrie c'est à la fois les grandes usines (exemple Berliet) et les petits ateliers, souvent anonymes.

Pour attirer et rendre explicite, il s'agit aussi de se réinventer, de repenser la mise en récit. C'est l'exemple des musées Gadagne qui revoient leur parcours d'exposition, initialement construit autour d'un parcours chronologique. Le musée cherche à proposer aujourd'hui des parcours chrono-thématiques, plus incarnés. Ce n'est plus l'histoire à Lyon mais l'histoire de Lyon, à travers les âges et différents thèmes, en cherchant aussi à davantage personifier, notamment à travers des portraits. Quelle que soit la mise en récit, celle-ci doit être pensée à partir de plusieurs paramètres : le public, le lieu et les médiateurs.

**LA TROISIÈME QUESTION, PORTE SUR LE « QUI » : POUR QUI, PAR QUI, AVEC QUI METTRE EN RÉCIT. LE PUBLIC A ÉTÉ ABORDÉ (POUR QUI) ET NOUS VENONS JUSTEMENT DE PARLER DES MÉDIATEURS (PAR QUI). QUELLE EST LA DIVERSITÉ D'ACTEURS IMPLIQUÉS ET COMMENT COORDONNER LES ACTIONS DE CHACUN ?**

Il faut tout d'abord parler des médiateurs. Ils sont variés. Il y a les médiateurs professionnels, les médiateurs amateurs, les témoins et les artistes, et l'on pourrait aussi ajouter les chercheurs ainsi que les « patrimonialisateurs », ceux qui sont présents dans la salle d'exposition et se sentent dépositaires des histoires, du récit raconté. Une participante met également en avant les intervenants du tourisme, qui sont aussi concernés (exemple de l'Office du Tourisme de la Métropole de Lyon qui fait visiter les usines Renault Truck de Caluire grâce aux associations du patrimoine). Une autre personne rappelle le monde de l'enseignement, qui a un rôle à jouer dans la transmission. Or, la passerelle entre le Musée des géomètres et la Martinière qui offre une formation de géomètres, peine à se faire.

Des échanges apparaissent plusieurs enjeux pour la valorisation et la transmission du patrimoine industriel. Le premier est celui de la prise de conscience et de la reconnaissance de l'ensemble des acteurs concernés. L'un des « combats » serait de mettre en avant les métiers de guide, de la médiation, qui sont souvent des métiers précaires. Or transmettre nécessite d'avoir des personnes capables d'intéresser des touristes, des jeunes, des nouveaux arrivants. La meilleure manière de transmettre le patrimoine et l'humain. Ce sont ces médiateurs, salariés et bénévoles, qui font que l'on dépasse la consommation culturelle pour aller vers la transmission. Il faut donc investir pour développer, « plus et mieux », ces métiers.

Ensuite, un autre enjeu est de reconnaître et donner à voir la diversité et la réalité plurielle du patrimoine industriel lyonnais, en avoir une vision d'ensemble. Pour cela, les participants apportent deux idées : des espaces pour se rencontrer et un lieu commun, dédié au patrimoine industriel.

Concernant l'idée d'un lieu, plusieurs questions se sont posées : faut-il partir d'un espace culturel sur la soie et la soierie en partant du principe que c'est la vitrine industrielle à Lyon ? Faut-il plutôt s'axer sur la notion de CCSTI, « Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle » ? Ce lieu pourrait évoquer plusieurs aspects : les aspects techniques et scientifiques, le quotidien, l'industrie comme berceau d'idées sociales et nouvelles, le rapport à l'écologie. Cela pourrait être un espace culturel global traitant de la richesse du patrimoine industriel, où chacun pourrait venir, avec des parcours thématiques, un lieu à la frontière entre l'art, la culture, la science. On pense au MUCEM à Marseille, qui attire et fait sens avec le port, à la Casemate à Grenoble (CCSTI) ou encore à Pop Science. Des références dont on pourrait s'inspirer.

Une demande existe donc pour se retrouver, se rencontrer, croiser les expériences (entre bénévoles, entre bénévoles et professionnels, entre professionnels), nourrir les visions et les projets. Cette journée est une première étape qui mérite d'être développée.

—  
Restauration  
de l'ancienne  
Halle Girard,  
devenue « H7 »  
—



# Intervention

Par Philippe Beaujon,  
Architecte associé, VURPAS ARCHITECTES



Façade de la Halle Girard avant travaux © VURPAS ARCHITECTES

## LA CITÉ INDUSTRIELLE

Merci de m'avoir invité à ces Rendez-Vous du Patrimoine. Je suis très heureux de vous présenter l'histoire du projet H7. Je vais essayer de vous présenter l'approche que l'on a eue sur ce projet lorsque nous avons été sollicités pour travailler sur ce beau bâtiment.

## TRANSCRIRE UN PATRIMOINE VIVANT

Avant de présenter le raisonnement qui fut le nôtre et en guise d'introduction, je souhaiterais vous dire quelques mots sur l'intitulé de mon intervention : il s'agit ici de « transcrire un patrimoine vivant ». Philippe Robert préfère le terme de « transcription » et le préfixe « trans », aux préfixes « ré » ou « re » que l'on emploie couramment comme dans « réhabilité » ou « reconversion ». Lorsqu'on utilise le préfixe « trans », cela permet de se projeter vers le futur et d'aller au-delà d'un simple retour en arrière. Le choix du terme « patrimoine vivant » renvoie au fait que les bâtiments industriels ne sont pas figés dans le temps, qu'ils poursuivent leur vie. Le terme de « deuxième vie » est régulièrement utilisé pour les bâtiments, comme

dans l'exposition remarquable de la Cité du Patrimoine et de l'Architecture de Paris, dont le titre était « Un bâtiment, combien de vies ? ». Ce qui me gêne dans cette expression c'est qu'elle sous-entend que la vie s'arrête à un moment donné et que l'on recommence de zéro, or, notre approche du patrimoine est celle de la continuité dans une seule vie. On ne peut pas oublier le passé, et il est nécessaire de s'inscrire dans une continuité, même si certaines phases ont conduit à des directions et des usages différents. Il ne faut pas faire fi de tout ce qui a été vécu, et il faut s'inscrire sur les traces laissées par le passé. Cette idée de « nouvelle vie » a parfois cautionné des démarches dans lesquelles le patrimoine n'était que décor : on ne gardait que la façade et refaisait le reste à neuf. Nous nous inscrivons dans la démarche de faire avec le bâtiment et pas uniquement avec la façade. Cela signifie prendre en compte ses caractéristiques spatiales, techniques, constructives, ses qualités de lumière, etc. Il est donc important de souligner ces notions de « patrimoine vivant » et de « transcription » dans une logique de continuité d'un bâtiment.

## UN LIEU TOTEM

Je vais à présent vous parler de H7, ancienne Halle Girard. Vurpas architectes est rentré dans l'histoire de ce bâtiment en 2015. Nous avons été sollicités lors d'une consultation au cours d'une démarche assez particulière, puisqu'il ne s'agissait pas d'un concours d'architecture. Un processus de réflexion sur les potentialités de ce bâtiment ainsi que sur son devenir nous a alors été demandé. Nous avons été sollicités sur ce projet suite à la labellisation French Tech de la Métropole en 2014, or, il était mentionné dans le cahier des charges de cette labellisation, la nécessité d'identifier un lieu totem. Chaque métropole a interprété son lieu totem différemment. À Lyon, l'écosystème était implanté et il n'était pas question d'établir une concurrence entre les différents lieux potentiels tels que le Pôle Pixel à Villeurbanne, la Part-Dieu ou encore Vaise. L'objectif était de créer une visibilité, un lieu d'entrée sur l'écosystème, soit une sorte de vitrine pour les jeunes entrepreneurs de l'écosystème numérique lyonnais. Cette ambition a donc amené à envisager la Halle Girard. Ce bâtiment avait été sauvé des démolitions grâce à sa façade art déco inscrite au **PLU\*** en tant que « façade patrimoniale à préserver ». Cela a permis de faire de cette Halle Girard le lieu totem.

## H7, HISTOIRE DU BÂTIMENT

Je souhaiterais à présent rappeler l'histoire de la Halle Girard en deux mots. La halle se situe en dehors de la ville, à la pointe Sud de la Confluence, qui est un quartier industriel très mécanique, composé principalement de halles accolées les unes aux autres. Vous pouvez repérer la Halle Girard au milieu par sa façade.

Elle est, avec la halle à caoutchouc juste derrière, le dernier témoin de ce passé industriel. La Halle Girard apparaît sur les plans de 1857 et n'était pas présente sur ceux de 1854, ce qui signifie qu'elle a été construite entre ces deux dates. Ce bâtiment était une ancienne chaudronnerie d'atelier de mécanique. La nef centrale est plus haute que l'ensemble des ateliers de mécanique afin d'accueillir des ponts roulants de grande hauteur permettant de soulever des pièces de gros gabarit. Cela a par exemple servi à la fabrication de bateaux à vapeur qui étaient par la suite assemblés à la gare d'eau de Vaise. Cette industrie a fructifié jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle où elle a été rachetée par la famille Dulac et Nas. C'est à cette période-là que fut construit le bâtiment patronal dans lequel étaient installés les bureaux et les logements des propriétaires. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Dulac et Nas firent également construire cette façade art-déco servant de décor. La façade permettait de cacher les halles et ain-

si d'afficher depuis le quai la réussite de la société, de même que le changement de propriétaire. Cette façade ayant été dessinée et composée dans le but de camoufler ce qu'il y a à l'intérieur, le plein-cintre de la porte par exemple, ne correspond pas à l'axe de la halle.

## LE BÂTIMENT D'ORIGINE

Avant notre intervention les abords étaient plutôt fonctionnels et ingrats, comme c'est le cas pour beaucoup de zones industrielles. Les abords sont importants dans une reconversion de sites industriels, il s'agit souvent de sites « durs », c'est-à-dire minéraux, comme des quais, des voies ferrées, etc. La difficulté que nous pouvons rencontrer lorsque nous travaillons sur ce genre de sites avec les ABF ne se situe pas sur le bâtiment en lui-même mais plutôt sur les abords. Il y a souvent chez les ABF une volonté de conservation du site originel, or ce sont des abords souvent clos et introvertis qui doivent aujourd'hui s'ouvrir sur la ville. Il faut donc impérativement apporter un soin particulier aux abords puisque ce sont eux qui vont donner une nouvelle qualité d'usage à ces bâtiments et leur permettre de s'ouvrir.

Ce qui saute immédiatement aux yeux à l'intérieur, ce sont les grandes dimensions, avec 80 mètres de long, 16 mètres de large et 12 mètres de haut. Les ponts roulants mettent en exergue la charpente, très légère et aérienne, qui séduit immédiatement, et c'est une constante dans les bâtiments industriels. Tout travail sur un bâtiment industriel nécessite une intervention sur la charpente. Qu'il s'agisse d'un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> avec une charpente en bois, d'un bâtiment du XIX<sup>e</sup> avec une charpente métallique, ou bien même d'un bâtiment XX<sup>e</sup> avec une charpente en béton, la matière a été optimisée afin de couvrir le maximum de volume avec le minimum de matière. Ceci est très esthétique mais de nos jours, les besoins de confort et d'usages nouveaux entraînent tout un travail sur la charpente. Ce travail doit être précis afin de ne pas cacher la charpente qui est une des qualités de ce genre de bâtiment.

La première question que l'on se pose lorsqu'on travaille sur une halle comme celle-ci est la question de l'occupation de l'espace. Le charme de ce genre de bâti découle de ses espaces vides et les découper en petits volumes leur fait perdre leur intérêt. Il faut donc immédiatement se demander comment on va intervenir, l'intérieur étant presque plus important que l'extérieur.

De part et d'autre de la nef centrale, il y a deux espaces que l'on appelle shed nord et shed sud, plus bas mais de plus grandes largeurs. Les toitures sont à plis, les pans sud sont pleins et protègent les volumes intérieurs des

rayons directs du soleil, alors que les pans au nord sont vitrés et diffusent une lumière verticale, très uniforme et douce, idéale pour le monde du numérique et les écrans. *A contrario*, cette organisation génère des volumes très introvertis. Les halles sont les unes contre les autres et la lumière vient du haut, sans qu'il y ait besoin de percements en façade, outre les portes qui permettent de faire rentrer et sortir la matière.

Si cela fonctionne très bien pour l'industrie, cela pose en revanche question si la réhabilitation concerne du tertiaire, ou une école par exemple. Une autre question récurrente qui se pose sur ces projets industriels est celle de savoir comment percer et comment ouvrir sur la ville sans dénaturer ces architectures ? Imaginez que l'on perce sur ce bâtiment des ouvertures à la trame des bureaux, soit tous les 1,35 mètres, on perd alors l'identité du lieu que l'on tentait de conserver. Tout le bâti est déjà présent, il suffit donc de travailler avec, comprendre ce qui est intéressant, savoir ce qu'il faut garder et ce qu'il faut transformer pour pouvoir intégrer les nouveaux usages au lieu.

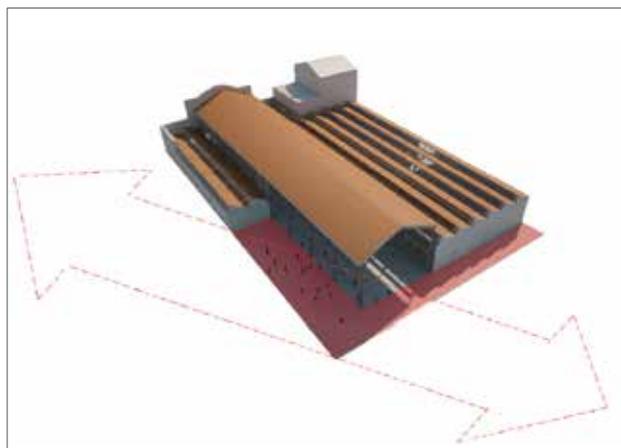
Ce bâtiment présente de grandes surfaces de toiture, source permanente d'une belle lumière. La toiture était en mauvais état. Plusieurs attitudes peuvent être adoptées dans ce genre de cas. Nous aurions pu considérer le bâti comme un parapluie, une simple couverture protégeant l'intérieur et permettant de réaménager l'espace en espaces plus petits, comme des boîtes. L'approche que nous avons retenue était de mettre les moyens sur l'enveloppe. L'état de la toiture était tel que l'autoroute à côté semblait passer à l'intérieur du bâtiment, et que, en cas de pluie, il pleuvait autant dehors que dedans. Il gelait à l'intérieur quand il gelait à l'extérieur. Puisque c'est l'élément le plus durable du bâtiment, nous avons traité cette enveloppe de manière qualitative. Nous avons fortement isolé, par le dessus, afin de conserver les caractéristiques et ne pas recourir à des faux plafonds. Pour cela nous avons placé l'isolant sous les tuiles, ce qui permettait également de conserver le même aspect à l'extérieur. Il y a également eu tout un travail de mise aux normes et de mise en conformité. À l'intérieur, nous avons fait le strict minimum, c'est-à-dire juste ce qu'il faut pour que le futur utilisateur puisse s'approprier les lieux.

L'autre point important est de considérer l'enveloppe comme une ressource environnementale à valoriser. Une étude que nous avons faite avec le bureau d'étude sur un bâtiment similaire nous a permis de constater que deux corps d'état composent l'empreinte environnementale de ce bâtiment à 82%, à savoir le gros œuvre, et la charpente métallique. À partir du moment où ces éléments

sont conservés, le pourcentage de déchets à recycler est minime. Plus que de faire de l'économie circulaire via le recyclage, nous évitons le plus possible les démolitions.

## LES TRANSFORMATIONS

Au départ, il y avait un bâtiment et une ambition, ainsi qu'un plan d'urbanisme décidé par l'agence Herzog & de Meuron, architectes bâlois. Dans ce **PLU\*** était développé un principe très simple : développer une transversale, que vous voyez sur cette image.



Transversale coupant la Halle Girard © VURPAS ARCHITECTES

Plus de la moitié de la halle aurait été amputée pour faire cette diagonale. Il ne s'agissait heureusement pas d'un concours, le dialogue compétitif nous aurait autrement contraints à respecter cette idée de démolition d'une grande partie de la halle. Le fait qu'il n'y ait pas de compétition nous a permis d'échanger et de faire aboutir le projet en empruntant des chemins auxquels nous n'aurions pas pensé, pour aboutir au projet que vous connaissez aujourd'hui. Ce que nous avons proposé était de faire cette transversale en conservant la plupart du bâtiment et en enlevant uniquement un morceau de façade. La totalité de la structure métallique, ainsi que la nef ont ainsi été conservées. Les aspects extérieurs et intérieurs ont été coordonnés, l'extérieur étant un espace privé ouvert au public qui permet de laisser glisser la transversale et de créer un espace de transition entre la ville dense et les espaces intérieurs.

Sur une image aérienne vous pouvez apercevoir la préfiguration de la transversale, la halle à caoutchouc qui va être partiellement démolie, et le bâtiment H7 à l'arrière.

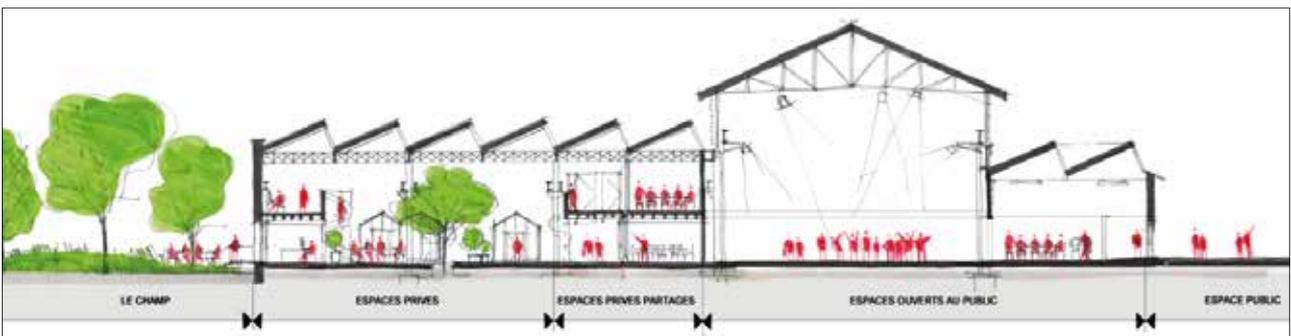
À partir de l'analyse du bâtiment, de ses qualités et de ses défauts, des règles très simples d'organisation du bâtiment ont été mises en place. La première règle est d'ouvrir le bâtiment au public ainsi que vers l'espace public, mais aussi vers le centre-ville. Cela a permis d'organiser des espaces, ouverts ou fermés, sur le site. Le fait d'avoir



Préfiguration de la transversale vue du ciel © Plan de masse Herzog et De Meuron

conservé la quasi-totalité du bâtiment d'origine a permis d'avoir des espaces généreux et nous a ainsi permis de créer des espaces dédiés à l'événementiel de taille plus importante que ceux prévus à l'origine. L'espace est fermé par une grande façade vitrée de 3,5 mètres de haut, ce qui engendre une configuration un peu inédite. Dans l'événementiel toujours, côté façade nord, des équipements de taille plus modeste permettent d'avoir des configurations de salles de conférence de 50, 100 ou 150 mètres carrés. Les sheds sud quant à eux, ont été convertis en espaces dédiés au tertiaire. Il a fallu pour cela introduire une charpente en bois qui est venue se glisser au sein de la charpente métallique. Cet élément, qui n'existait pas à l'origine, a permis d'adapter le bâtiment aux contraintes du travail dans le tertiaire. Cette charpente en bois est

simplement posée sur le dallage industriel et permet de retrouver une échelle adaptée à l'installation de bureaux. Elle donne également un aspect chaleureux qui n'était pas présent dans le bâtiment industriel. Cette installation permet une lecture de la structure historique mais également de la nouvelle structure et permet de cloisonner et de distribuer les espaces en fonction des besoins des start-up. L'espace extérieur n'avait au début du projet pas de programme. Cet espace ne pouvait être destiné qu'à devenir un lieu de vie, de par sa configuration et le fait qu'il soit couvert. Il a très rapidement trouvé son usage, puisque c'est aujourd'hui un food-court. La charpente que l'on aperçoit sur cette photo est visible autant dans les espaces de bureaux, que dans ceux dédiés à l'événementiel et fait le lien entre tous les espaces.



Dessin de coupe de la Halle Girard © VURPAS ARCHITECTES



Intérieur de la Halle, charpente métallique d'origine, charpente en bois et espaces de bureaux en mezzanine © Kevin Dolmaire

Notre intervention était très simple et sobre, nous avons amené de la technique scénique, de la technique de chauffage et de ventilation.

### LE CHANTIER

Il faut mettre en évidence, pour conclure, l'importance du chantier. Lorsque l'on transforme un bâtiment existant, le projet ne s'arrête pas au dessin ou au permis de construire, le dialogue initié avec l'usager et le maître d'ouvrage se poursuit avec les entreprises. Il faut savoir écouter, savoir rebondir, savoir découvrir, parce que l'on découvre toujours de nouvelles choses. Celles-ci ne sont pas des contraintes mais au contraire, des inattendus, qui vont permettre des réalisations que l'on n'avait jusqu'alors pas envisagées.

Il faut être très présent, assurer son rôle de maître d'œuvre et être réactif. Pour illustrer cela, prenons l'exemple de cet escalier présent sur le site. Il se trouvait caché au fond de la halle et nous n'y avons pas vraiment prêté attention. Lorsque l'on a fait déposer cet escalier afin de l'évacuer, nous nous sommes rendu compte de son intérêt et avons souhaité qu'il reste sur le site plutôt que de faire construire un nouvel escalier. Cette opération nous a demandé beaucoup de travail car il a fallu mettre l'escalier aux normes.

Il y a également eu une opération similaire sur la grande nef, dans laquelle la charpente a été conservée en état. Elle n'a pas été repeinte à neuf et les endroits abimés,

dont l'usure n'avait pas de conséquences structurelles, ont été conservés comme traces du vécu. Lors de nos interventions sur l'acoustique, nous avons préféré travailler sur des tôles brutes, bleues car laminées à chaud, ce qui détonnait avec la charpente, qui avait changée de couleur car patinée par le temps. L'entreprise a donc décidé de traiter les tôles à l'eau salée afin de les oxyder légèrement, avant de fixer l'oxydation par un thermolaquage transparent, ce qui a permis de lui donner cet aspect vieilli et chaleureux qui s'insère parfaitement dans l'existant. Dans le même ordre d'idée, nous nous sommes rendu compte que le mur au-delà de la façade patrimoniale était couvert de traces d'usages car c'était un mur fonctionnel. Nous y avons retrouvé des percements, certains rebouchés avec des matériaux divers comme de la brique, du béton ou de la pierre et datant d'époques différentes. Nous avons donc souhaité les conserver pour garder les traces de l'évolution du bâti et n'avons recouvert le mur que d'un simple badigeon de chaux.

Pour finir, j'ai beaucoup parlé d'architecture mais finalement, ce qui est important, c'est le vide et non le plein. Ce qui importe n'est pas la belle forme ou la signature de l'architecte, mais c'est bien l'harmonie des espaces vécus. Nous sommes au service de ce vide et de l'usage qui en est fait. La beauté du lieu vient de son fonctionnement et il n'y a pas plus grande satisfaction pour l'architecte que de voir cette prise de possession du lieu, qui nous échappe, de voir les lieux devenir lieu de vie.

---

# Silk in Lyon, festival de la soie

---



# Intervention

Par Xavier Lépingle,  
Président Intersoie France



Festival Silk in Lyon ©JJ Raynat

Bonjour, je suis le président de la fédération française de la soie, ainsi que le chef de la  *Holding Textile*  de la maison Hermès qui travaille beaucoup autour de la soie. Je vais vous présenter rapidement la manière dont nous avons créé  *Silk in Lyon* , nos objectifs, ainsi que nos enjeux pour demain. Ce projet n'aurait pas pu naître sans le travail d'acteurs et de partenaires qui nous ont accompagnés et qui croient en notre projet. Je terminerai en présentant le festival et l'ampleur que cette manifestation a pris en quelques années.

## DU MARCHÉ DES SOIES À SILK IN LYON

L'évènement  *Silk in Lyon*  est le résultat de l'évolution d'un certain nombre d'initiatives qui existaient déjà sur le territoire. Ces initiatives ont été menées par les industriels, par la Ville, par les musées, qui fonctionnaient séparément. L'idée était donc d'avoir un projet commun ainsi qu'une ambition collective, afin de mieux faire rayonner ce pan de notre histoire et de notre industrie. Le constat était que l'on entendait beaucoup parler de la gastronomie lyonnaise mais pas assez de la soie

lyonnaise. L'enjeu à moyen terme était donc de faire de Lyon la cité soyeuse et gastronomique. Forts de l'idée que l'on ne sait pas où aller si l'on ne sait pas d'où l'on vient, nous avons fait l'état des lieux de tout ce qui avait été créé jusque-là. En 2005, l'association professionnelle de la soie Intersoie a créé le Marché des Soies. Ce marché avait lieu au Palais de la Bourse et était centré sur la rencontre des maisons de la soie, afin de vendre des coupons et des fins de stocks. En 2014, la Ville créait le festival Label Soie, qui portait sur l'histoire des canuts et de la soie, sur les richesses culturelles et patrimoniales liées à la soierie lyonnaise. Ces deux éléments coexistaient et étaient peut-être parfois en compétition alors qu'ils avaient tous deux le même objectif : faire rayonner la soie et son industrie. En 2017, il a donc été décidé de faire un hybride entre ces deux entités, que l'on a alors appelé « Festival label Soie, Marché des Soies », nom difficilement lisible. Nous en sommes venus à la conclusion que nous devons aller plus loin et fusionner les deux évènements, avec l'ambition commune d'internationaliser la prise de conscience de la richesse de la soie lyon-

naise. Les routes de la soie ayant existé tout au long de l'Histoire, il paraissait logique de rayonner à nouveau, en recréant des routes partant de Lyon.

Le travail mené en 2018 a donc été d'unifier les deux entités et de repenser son nom, afin de mieux rayonner internationalement. Nous avons alors décidé de rebaptiser l'ensemble des événements *Silk in Lyon* accompagné d'une signature «Festival de la soie». Cela permettait de préserver nos racines françaises, tout en projetant ce nom vers l'international. Ce nom a aussi pour avantage d'être déclinable : *Silk in Lyon* pouvant devenir *Silk in* «ailleurs». 2018 était donc la première année de lancement de l'évènement réunifié sous un nouveau nom et une nouvelle configuration.

### OBJECTIFS ET ENJEUX

L'objectif était de proposer un évènement unique à Lyon, ce qui cristalliserait la dynamique du réseau. Notre force réside dans le fait que la soierie est fortement entremêlée avec l'histoire familiale des Lyonnais. Ce secteur d'activité engendre donc un lien émotionnel fort, ce qui permet de mettre en résonance le réseau de l'ensemble des habitants du territoire. L'industrie soyeuse étant en croissance, il était également important de pouvoir se reconnecter à la jeunesse afin de créer et susciter des vocations. C'est dans ce but, ainsi que pour mettre la formation et la création à l'honneur, que nous organisons tous les ans un concours auquel participent les écoles du territoire. Chaque année nous leur présentons un thème, pour lequel les étudiants doivent faire une proposition d'un carré de soie, en utilisant six couleurs. Le carré gagnant est vendu aux visiteurs et une part des bénéfices est reversée à une association du territoire.

Nous nous sommes penchés sur le rayonnement international lors des deux dernières années, avec la volonté de créer tous les ans un nouveau partenariat en mettant une ville à l'honneur. L'objectif ici est de montrer que le monde de la soie ne s'arrête pas aux portes de la région et que d'autres cités ont le même patrimoine et la même industrie. Il y a deux ans, la ville à l'honneur était celle de Hangzhou en Chine, l'année dernière celle de Kyoto au Japon et cette année la ville à l'honneur sera celle de Côme, en Italie. Nous avons donc ancré un échange avec nos frères et sœurs de cœur qui ont les mêmes caractéristiques que Lyon, c'est-à-dire une longue histoire soyeuse, un patrimoine et une industrie vivante.

Nous avons souhaité aller plus loin et devenir un pivot international des villes de la soie. Nous avons donc lancé l'année dernière, conjointement avec la Métropole et la Ville de Lyon, le réseau des villes soyeuses du monde.

Ce réseau se nomme *Silky Cities* et a été rejoint par quinze villes dès ses débuts. La première réunion de travail du réseau aura lieu cette année, à Samarcande, en Ouzbékistan. L'idée est de lancer *Silky Cities* dans le but de faire de Lyon la figure de proue du réseau soyeux, au même titre qu'elle l'est dans les réseaux mondiaux de la gastronomie et de la lumière. De plus, et dans cette optique, une dizaine d'autres villes devraient nous rejoindre en novembre. Le réseau prend donc d'ores et déjà une place importante et nous en sommes très fiers.

Nous avons tenté d'identifier ce qui rendait *Silk in Lyon* unique dans sa catégorie, l'évènement reposant sur trois éléments qui lui donnent une identité très forte.

Ce sont en premier lieu des savoir-faire. Le «parcours des savoir-faire» de *Silk in Lyon* permet de comprendre le cheminement de la matière jusqu'au produit fini. Des industriels, des experts et des étudiants, sont présents pour expliquer comment dévider un cocon, faire un fil, tisser, etc. La deuxième composante du tryptique est le volet «produits», avec une exposition et une vente de tissus, ce qui permet de rencontrer les industriels qui sont présents lors de l'évènement. Il y a un dialogue direct de proximité comme on peut le retrouver dans le monde agricole. Le troisième aspect est le volet «contenu» autour de conférences et de rencontres patrimoniales, afin de ne pas oublier d'où l'on vient, la richesse de notre histoire sociale, architecturale ou encore économique. Ces trois éléments marquent l'identité de cette dynamique.



Musée des Soieries Bonnet, festival *Silk in Lyon* ©JJ Raynal

### ACTEURS ET PARTENAIRES

*Silk in Lyon*, c'est avant tout des rencontres, des acteurs, des partenaires. La richesse et le dynamisme de l'évènement sont intimement liés à l'accompagnement par des participants motivés. Nous avons un espace dédié aux jeunes créateurs, afin de présenter des esprits novateurs qui s'emparent de cette matière



La Magnanerie de Lagorce, festival Silk in Lyon ©JJ Raynal

qu'est la soie, la détournent, lui donnent de nouveaux usages.

Nous avons également réussi à fédérer l'ensemble des musées dédiés au textile et à la soie dans la région, à savoir le musée des Tissus, les musées Gadagne, le musée de Bourgoin-Jailleu, le musée de Tarare, Soierie Vivante, la Maison des Canuts, etc. Tout un réseau s'est donc mis en place dans un souci d'échanges et de dialogue.

Le festival est piloté par la fédération Intersoie mais nous avons également des partenaires privilégiés, comme la Ville de Lyon et la Métropole ou encore la Région, qui ont une grande importance car l'industrie de la soie a vécu à Lyon mais également dans toute la région.

### PERSPECTIVES

Les perspectives sont de faire la connexion avec l'emploi. Nous avons quelque chose d'assez unique à Lyon : la production de soierie est presque entièrement locale, de la production de la matière jusqu'au produit fini. Ce produit s'exporte partout dans le monde à tra-

vers de grandes maisons comme Hermès, Chanel ou encore Tassinari et Chatel.

Nous avons également l'ambition de développer le « hors les murs », et nous nous rendons d'ores et déjà au-delà des murs du Palais de la Bourse. Dans cette optique, nous avons, l'année dernière, développé un événement dans huit lieux au sein desquels nous pouvions parler de la soie. Nous nous sommes rendus à l'INSA de Lyon, à la Maison des Canuts ou encore dans différents musées. Nous souhaitons poursuivre le développement de notre activité hors les murs, qui est pour nous un bon indicateur du succès de l'évènement et nous permet de créer un parcours au-delà du lieu du festival.

### RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT, CHIFFRES CLÉS ET IMPACT SUR L'ÉCONOMIE

Je terminerai en partageant avec vous quelques chiffres afin de vous donner une idée de l'ampleur de cet évènement. Le festival rassemble près de 9 000 visiteurs sur quatre jours, ainsi que 34 exposants. Il se compose d'un parcours des savoir-faire, d'un cycle de conférences, mais également d'ateliers qui permettent aux visiteurs de prendre en main les outils du tisserand ou encore du peintre sur soie. Le festival est également l'occasion de performances, et nous avons notamment accueilli la Compagnie du Chien Jaune. Nous accueillons également des délégations internationales qui étaient au nombre de vingt l'année dernière.

Je vous donne donc rendez-vous pour la prochaine édition du 19 au 22 novembre 2020, au Palais de la Bourse. Nous espérons vous y voir nombreux, afin de continuer à faire grandir cet évènement. Merci.

# Échanges avec la salle

## Question de Pierre-Edmond Desvignes

Association Historical Cities

Ma question porte sur la Halle Girard, construite en 1857. J'ai trouvé l'aménagement qui a été fait formidable mais j'éprouve des doutes sur la gestion de la température. Comment la halle est-elle chauffée et réfrigérée ? De même, qu'en est-il de l'acoustique ?

## Réponse de Philippe Beaujon

C'est une question importante puisque notre travail portait en grande partie sur la mise aux normes du bâtiment. Pour cela, nous avons distingué les espaces du tertiaire de ceux dédiés à l'événementiel, qui ne sont pas utilisés dans les mêmes temps de vie et dont les volumes diffèrent grandement. Nous avons adapté le système de chauffage et de ventilation. La partie événementielle étant occupée par intermittence, le système de chauffage permet de baisser la température de l'espace lorsque celui-ci n'est pas utilisé, mais également de pouvoir faire remonter les températures très vite afin de ne pas chauffer l'ensemble inutilement. Un système d'ouvrants permet également de rafraîchir le bâtiment l'été. Un autre élément important est l'isolation. Celle-ci n'est pas visible puisque cachée sous la tuile, de même que la totalité du bâtiment est isolée de manière invisible, afin de créer une enveloppe étanche.

Du côté des espaces dédiés aux bureaux, une ventilation simple flux inversé a été mise en place afin d'éviter les déperditions. Ce système consiste à faire rentrer l'air de l'extérieur, le traiter, puis le faire évacuer par des espaces tampons. Dans les espaces centraux, des brasseurs d'air de plus de quatre mètres de diamètre ont également été installés. En hiver, cela permet de dé-stratifier l'air, c'est-à-dire homogénéiser la température entre le haut et le bas du bâtiment. Pour l'été, il existe beaucoup d'ouvrants dans les sheds et en parties basses, qui sont nécessaires afin d'évacuer la chaleur intérieure, produite par les plus de quatre cents ordinateurs. Les brasseurs d'air, quant à eux, tournent plus vite en été afin de faire de l'air. Chacune de ces solutions a été adaptée en fonction des typologies du bâtiment.

En ce qui concerne l'acoustique, nous avons fait installer dans la grande nef un feutre acoustique placé avant l'isolant. Ce choix avait pour avantage de permettre de

conserver l'aspect des *voliges\** d'origine. Sur les murs, nous avons habillé les tôles, qui n'étaient pas jointives, avec des bandes acoustiques afin d'adapter les lieux à la polyvalence des usages (concerts, auditions, etc.). Dans la partie tertiaire, la mezzanine permet de se rapprocher au plus près des plafonds et d'éviter les réverbérations. Nous avons également mis en place un traitement acoustique à base de laine de bois qui absorbe le son. Le mobilier, et notamment les cloisons, permet de renforcer ces aspects.

Pour ce qui est des sols, ils ont été traités en dur pour la pérennité. Le sol du rez-de-chaussée est continu, en revanche celui de la mezzanine est désolidarisé. Une chape en béton a été coulée sur la mezzanine afin d'éviter les bruits de pas. Ces traitements, bien qu'invisibles, représentent un travail considérable.

## Question de Jocelyne Béard,

Association Vive la TASE !

Ma question porte sur le textile artificiel du Sud-Est, initialement appelé «soie artificielle du Sud-Est», et ses liens possibles, ou bien impensables, avec la soie naturelle, ainsi que vos relations avec le pôle de compétitivité Techtera.

## Réponse de Xavier Léplinge

Il est certain que notre événement se positionne autour de la matière naturelle. Nous nous ouvrons tout de même aux évolutions nées de l'industrie de la soie. Un autre pan du textile important dans la région est ce que l'on appelle le textile technique, avec des sociétés telles que Sofileta ou Porcher, dont l'origine est soyeuse. Il existe deux types de matériaux dans le textile, à savoir les fils et les fibres. Les fibres sont la laine ou le cachemire, les fils, la soie. Lorsque l'activité textile a souffert en Europe des délocalisations, la région était spécialiste du fil. Certaines entreprises spécialisées dans le fil se sont donc orientées vers des fils techniques tels les fils de carbone ou le fil de verre. Aujourd'hui, elles rayonnent mondialement. Ces sociétés évoquées précédemment sont chargées de la conception du nez des Rafales, de la jupe des fusées Ariane, etc. Toutes ces activités trouvent leur origine dans la production de

soie. Certains des dirigeants de ces entreprises sont d'ailleurs intervenus lors du dernier *Silk in Lyon* afin de raconter les origines de leur entreprise. Dans le même ordre d'idée, la chimie dans la région découle de l'industrie textile et des teintures chimiques. Nous avons cette volonté de nous ouvrir à ces évolutions, qui ont pu être générées par le secteur industriel textile, tout en gardant notre identité tournée vers la soie naturelle.

### Question de Roger Lamartine Commission Patrimoine industriel, association Patrimoine Aurhalpin

---

Ma question porte sur la mémoire des lieux. Il me semble que dans ce projet de Halle Girard, on ne connaîtra plus l'histoire du lieu d'ici quelques années. Il me semble que dans votre projet de réhabilitation, l'idée de la préservation de la mémoire n'est pas présente.

### Réponse de Philippe Beaujon

La mémoire immatérielle avait disparu avant même la réhabilitation, du fait de ses multiples usages successifs, d'abord une chaudronnerie, puis un atelier de mécanique, un lieu de stockage, et même un lieu dédié au paintball. De plus, l'idée n'était pas de figer ce lieu en en faisant un musée, mais bien d'en faire un lieu vivant. Nous avons en revanche conservé dans le bâtiment toutes les traces laissées par les usages précédents. Ce sont par exemple les rails de chemin de fer encastrés dans les dallages, la balance, etc. Nous avons également reconstitué le grand portail qui avait disparu. Nous avons respecté les configurations du lieu, en conservant, par exemple, les grands volumes, propres au bâtiment. Dans le même ordre d'idée, nous avons gardé les ponts roulants, sans lesquels l'architecture du lieu n'est plus compréhensible. Dans une moindre mesure, nous avons également choisi de conserver un **repère NGF\*** napoléonien. Les choix architecturaux et la sélection des matériaux illustrent aussi la volonté de s'inscrire dans la continuité du bâtiment.

Ces traces matérielles qui ont été conservées permettent de lire l'histoire du bâti architectural. Un panneau historique sur le site aide également à la compréhension.

De plus, il faut rappeler l'importance du diagnostic pour ce genre de bâtiment. L'architecte devient alors avocat du bâti. Nous nous sommes battus contre sa démolition partielle, nous avons défendu le bâtiment. En plus d'être un avocat, l'architecte devient également le mé-

decin en charge d'analyser les pathologies et les défauts du lieu afin d'estimer si le lieu peut être vivable pour un autre usage que celui prévu initialement. Cela permet de savoir quels aspects font partie de l'identité du lieu et quelles pathologies il faut soigner.

### Question de Martine Pauthier Habitante du 7<sup>e</sup> arrondissement

---

Je voudrais savoir pourquoi certains lieux patrimoniaux se voient attribuer des sortes de matricules. Ces appellations sont-elles définitives ? Je veux parler de « H7 ».

### Réponse de Philippe Beaujon

Concernant le nom « H7 » je ne pense pas être le mieux placé pour en parler. La Halle était jusqu'à présent appelée « Girard » car c'était le dernier propriétaire du lieu. La Métropole a organisé la transformation du bâtiment et a cédé un bail d'exploitation à un gestionnaire. Le nom « H7 » est donc le nom du gestionnaire de cette halle. Ce nom est aujourd'hui associé au lieu mais en cas de changement de propriétaire l'appellation changerait certainement. Je peux difficilement expliquer le nom du lieu, si ce n'est que le choix de la lettre H est en lien avec la première lettre de « halle » et que le 7 est lié au numéro de la rue, mais la recherche du nom va plus loin. Je ne peux pas répondre plus précisément à votre question, n'étant pas responsable du choix de ce nom.

### Question d'Yves Neyrolles Association Renaissance du Vieux-Lyon

---

En ce qui concerne la nomination de la halle, nous pourrions peut-être prendre l'exemple de la halle Tony Garnier, et nommer la halle d'après le nom de son architecte.

### Réponse de Philippe Beaujon

Nous ne connaissons pas le nom de l'architecte et ne l'avons pas trouvé malgré nos recherches. Nous n'avons d'ailleurs pas non plus de plan d'époque de la construction de la halle. Outre le nom de l'architecte, cela aurait aussi pu être autre chose, comme le propriétaire, tel que c'était le cas pour la « halle Girard ».

---

# Table-ronde /débat: quelle place pour le patrimoine industriel dans la ville de demain?

---



# Interventions

## Animé par Kenneth Quiguer, ExtraCité

### Jocelyne Béard

#### Présidente, association Vive la TASE

Depuis 2011, l'association Vive la TASE travaille à la valorisation de l'histoire industrielle de l'ensemble hydro-électrique Cusset-TASE comme élément de la métamorphose de la fabrique lyonnaise au XX<sup>e</sup> siècle. L'association a également pour but de convaincre de l'utilité d'un centre d'interprétation du génie technique lyonnais, s'inscrivant ainsi dans la continuité du travail initié par l'association VALPASTI – Valorisation du Patrimoine Scientifique, Technique et Industriel. L'association avait tenté d'inscrire ce projet dans les locaux de Rochet-Schneider.

Nous essayons de travailler en réseau avec toutes les associations du patrimoine qui, à leur manière, travaillent au maintien de la mémoire technique, scientifique et industrielle.

### Hugo Nivoix

#### Chef de projet Zones d'activités, Direction de l'Innovation et de l'Action Économique, Métropole de Lyon

Je travaille à la Métropole de Lyon et suis en charge de l'offre d'accueil foncière et immobilière pour l'industrie, c'est-à-dire l'ensemble des terrains et des bâtiments qui peuvent accueillir des industries sur le territoire. Il s'agit à la fois de zones en périphérie, mais aussi d'espaces industriels historiques et urbains.

### Sébastien Sperto

#### Directeur, CAUE et Directeur d'études Projets urbains, UrbanLyon

Je travaille dans deux structures associatives loi 1901, je suis directeur du CAUE, et je suis responsable d'un département projet urbain au sein de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Ces structures ont pour mission de réaliser des études préalables de maîtrise d'œuvre urbaine, pour des territoires assez vastes qui vont jusqu'à 80 km autour de Lyon. Elles jouent aussi un rôle de conseil, au titre de l'intérêt public, et de sensibilisation.

### Céline De Mil

#### Chargée de projet, association Ateliers La Mouche

Je représente l'association Ateliers La Mouche loi 1901, fondée en 2016. L'objectif de l'association est de mettre en valeur le site ferroviaire Lyon Mouche, qui se situe dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, sur l'axe ferroviaire Sud-Est du quartier. Ce site fait 3,5 hectares et est propriété de la SNCF. Notre association se concentre principalement sur la valorisation de la rotonde, construite entre 1863 et 1865, et qui est un des éléments du site. L'activité de la SNCF a diminué sur le site depuis les années 1960, du fait des évolutions technologiques. La SNCF y est aujourd'hui présente uniquement pour des activités de stockage et de bureau. À l'inverse, il y a sur le site une forte présence associative, notamment l'association SIMiL500, qui restaure des locomotives, ou encore l'association AFAC Rhône-Alpes (Association Française des Amis des Chemins de fer).

L'association Ateliers La Mouche a trois engagements, le premier étant de sensibiliser le grand public à l'existence du site. Nous avons pour cela élaboré plusieurs outils, dont une bande dessinée que nous avons fait diffuser en 2019. Nous avons mis en place une balade industrielle dans le cadre de la Biennale d'Art contemporain, et la réitérons tous les premiers week-ends du mois. Notre deuxième engagement est la protection du site et notamment la protection de la rotonde. Nous avons suivi plusieurs étapes et avons dans un premier temps réussi à faire classer la rotonde en tant que bâtiment remarquable au PLU-H. La seconde étape a été la reconnaissance du site comme ensemble industriel remarquable par Patrimoine Aurhalpin. Nous avons également déposé un dossier d'expertise à la DRAC à la fin de l'année 2019 afin de renforcer les protections sur le site.

Notre dernier engagement est la préfiguration des usages. Nous sommes une équipe d'urbanistes qui tentons d'intégrer l'action citoyenne dans les nouveaux projets d'urbanisme dans une logique de co-construction.



L'île de Nantes, Le Grand Eléphant ©L'atelier des machines

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Nous sommes actuellement à un moment charnière de la prise en compte du patrimoine industriel dans la construction du territoire. Je souhaite demander à Sébastien Sperto de nous présenter les enjeux stratégiques du patrimoine industriel dans la fabrication de la ville de demain ?

### **Sébastien Sperto, CAUE-UrbaLyon**

Pour moi la question du patrimoine industriel dans la ville de demain doit être rattachée à différentes périodes de l'Histoire. La prise en compte de la valeur du patrimoine industriel est ancienne.

Pour illustrer cela, j'ai choisi en premier lieu de vous présenter une prise en compte du patrimoine industriel par la ville de Nantes, à travers le projet de « L'île de Nantes ». Ce grand projet urbain est couplé avec une volonté de valorisation culturelle à travers un modèle économique tourné vers le tourisme. On y retrouve par exemple l'éléphant géant créé par la compagnie Royal de Luxe. Ce projet illustre bien le fait que cette question du patrimoine industriel n'est pas nouvelle, mais qu'elle répond en revanche à différentes problématiques selon les époques. Pour ce projet, il s'agissait d'un ancien chantier naval qui avait besoin de retrouver une nouvelle attractivité. Le choix a donc été fait de s'orienter vers le monde culturel et artistique afin d'arriver à ce résultat. Ce modèle s'est développé au

niveau mondial. On peut donc voir qu'un patrimoine industriel très ordinaire peut trouver sa place dans l'histoire du développement d'une ville.

J'ai choisi cet exemple précis car il est assez ancien et symbolique d'une époque durant laquelle on cherchait à révéler des territoires en creux, parfois des angles morts du système de rénovation urbaine, sans pour autant avoir une logique d'attractivité du territoire.

La question du patrimoine industriel au sein de la ville de Lyon aujourd'hui est une toute autre histoire. Nous sommes actuellement dans un système au sein duquel le territoire est devenu extrêmement attractif depuis environ 10 ans, avec une forte accélération du développement de celui-ci. Cette accélération s'applique sur tous les champs du développement, avec 1,1 % d'augmentation démographique. Les chiffres du développement de l'activité tertiaire sont également très élevés. Cela nous pousse à nous interroger sur la manière d'intégrer ces nouveaux facteurs dans la manière de gérer le patrimoine industriel.

La prise en compte du patrimoine industriel n'est pas absente des structures qui travaillent pour la collectivité. Par exemple, j'ai retrouvé dans les archives une étude de 2012 réalisée par l'agence d'urbanisme de Lyon, qui met en avant la qualité industrielle des sites lyonnais. Cet aspect de qualité industrielle est pris en compte au même niveau que les questions environnementales, soulignant ainsi son importance. Cela signi-

fié donc qu'il y a 8 ans, on prenait déjà en considération la question du système industriel.

Pendant longtemps les sites industriels ont été perçus comme des réserves de gisements fonciers. On a donc détruit ce patrimoine et construit à la place. On arrive aujourd'hui à un système dans lequel l'accélération du développement fait de ces espaces des lieux extrêmement riches pour l'organisation de la vie future. L'espace de la ville de Lyon reste extrêmement contraint et limite le développement urbain. C'est le cas, par exemple, de la limitation de l'étalement urbain, qui a pour conséquence que l'enveloppe urbaine que nous connaissons aujourd'hui devrait rester stable dans les années à venir. Au milieu de cet espace urbain, les sites industriels encore présents deviennent des objets extrêmement précieux.

Un des enjeux aujourd'hui est de préserver ce que l'on appelle le patrimoine ordinaire, à mon sens indissociable du patrimoine industriel puisque ce sont des faubourgs en lien avec des usines, des cités jardins, des habitats bon-marché nés de la cité industrielle, etc. La prise en compte du patrimoine ordinaire et celle du patrimoine industriel sont donc étroitement liées.

En ce qui concerne les missions qui peuvent être menées par une agence d'urbanisme, citons la révision du **PLU-H\*** de la Métropole de Lyon. Dans le cadre de ce travail, la question du patrimoine ordinaire et du patrimoine industriel a été une préoccupation très importante. La question de la création de périmètres d'intérêts patrimoniaux (PIP\*), outils qui existent depuis déjà 20 ans, a été renforcée puisque ces périmètres ont été revus et étendus pour protéger de nombreux faubourgs. Des éléments bâtis à préserver (**EBP\***) ont également été identifiés et d'autres sont encore débattus. Plus de 1700 **EBP\*** ont été identifiés, ce qui permet de donner progressivement une valeur au patrimoine industriel.

Voici une image issue des premières réflexions de l'Union régionale, qui regroupe aujourd'hui 11 CAUE au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la question de la valeur du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Le même travail a été réalisé sur le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle et les CAUE se sont engagés à essayer de comprendre comment ce patrimoine évolue, notamment le patrimoine industriel qui en est une composante majeure. Une démarche de sensibilisation a été mise en place, c'est-à-dire en direction du grand public. Nous avons pour cela une exposition, avec une approche pédagogique. Ce travail a été porté et géré par le CAUE de Haute-Savoie et construit avec l'historien de l'art

Dominique Amouroux. Cela a été l'occasion de s'interroger sur la manière dont on approche ce patrimoine et les verbes qu'on lui attribue. Il était donc question de « rénover », de « déplacer », de « laisser en l'état », d'« entretenir », de « reconverter », de « restaurer », de « démolir », d'« agrandir », etc.

Cela met en lumière la nécessité d'identifier très tôt les caractéristiques de ce patrimoine industriel. Cela permet de comprendre ses contraintes, ses enjeux dans la ville, d'où l'on vient, mais surtout les enjeux de programmation qui en découlent, c'est-à-dire la gestion de ces bâtiments (échelle hors-norme, pollution, amiante, etc.). C'est aussi savoir comment rendre ces sites stratégiques dans la ville d'aujourd'hui et celle de demain. Il est également nécessaire de savoir comment reprogrammer la reconversion de ces sites.

Pour en finir sur cette question, la ville que nous évoquons tout à l'heure, qui aura tendance à se limiter dans son étalement, va pour autant continuer à se réinscrire sur elle-même. Pour cela, la question du partage de l'espace va être un enjeu majeur. Ainsi les sujets d'activité économique, dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat, et la question de la mixité des programmes vont être des enjeux qui vont gagner en importance.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Nous reviendrons dans un instant sur la question de la destination économique de la ville et d'un certain nombre de ses espaces, mais également sur la question de la réindustrialisation de la ville. Pourriez-vous nous dire quelques mots concernant les acteurs de cette réflexion sur le partage de l'espace et la mixité des programmes ? Et selon vous, selon quelles modalités cela se fera-t-il ?

### **Sébastien Sperto, CAUE-UrbaLyon**

Je voudrais d'abord préciser que je ne m'exprime que d'un point de vue technique, et non politique. La vigilance sur le cadre de vie, l'harmonie des territoires, la présence et la préservation de ce patrimoine, sa mémoire, sont partagées par les structures associatives et institutionnelles depuis plusieurs dizaines d'années. Nous avons donc une longue culture technique de prise de précautions face à des questions d'identité, d'histoire et de mémoire. Cela concernait d'abord le patrimoine exceptionnel, puis, depuis une trentaine d'années le patrimoine ordinaire. Vous avez eu ce matin une intervention de Claire Piguet, **architecte-conseil\*** de la Ville de Lyon, qui fait partie d'une

commission collégiale en charge des autorisations préalables d'urbanisme. Cette structure a plus de 30 ans et est née de la décentralisation. Elle regroupe les adjoints en charge de l'urbanisme (par mairies d'arrondissement), les services instructeurs de la Ville de Lyon, l'architecte-conseil\* Claire Piguet, le paysagiste conseil de la Ville. Je participe à ce conseil en tant que représentant de l'agence d'urbanisme et suis attentif à l'articulation entre ces enjeux de négociation et les documents d'urbanisme. La collégialité de cette approche est un mode de travail qui permet de ne rien oublier dans l'évolution des territoires. Lors de ces commissions, se pose la question de la conservation de patrimoines parfois très ordinaires. Cela se fait lors d'une sorte de temps mort des projets d'acteurs privés, qui permet de reconsidérer la place du patrimoine industriel. La question de la gouvernance et de la vigilance doit donc être un partage collectif qui repose sur la confiance des élus envers ces systèmes que nous avons évoqués.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Sébastien Sperto, vous représentez notamment le CAUE. Céline De Mil, vous représentez une autre association, plus militante. Quelle place prend le secteur associatif dans cette gouvernance partagée des projets de territoire, notamment à travers l'exemple des Ateliers La Mouche ?

### **Céline De Mil, Ateliers La Mouche**

En ce qui concerne les Ateliers La Mouche, c'est pour le moment assez compliqué. Le site étant propriété de la SNCF, les associations présentes sur place sont des associations qui valorisent tout le savoir technique des cheminots ainsi que le savoir ferroviaire.

Nos bureaux ne se trouvent pas sur le site de Lyon Mouche mais sur le site des Halles du Faubourg. Il y a quatre associations sur ce site, les Ateliers La Mouche, Intermède qui prône l'économie sociale et solidaire, la Taverne Gutenberg pour la démocratisation de l'art contemporain, et l'École Urbaine de Lyon.

Malgré tout, si l'on constate que le secteur associatif est de plus en plus inséré dans ces réflexions, il reste quand même souvent dans une position très précaire. Quand on laisse l'opportunité aux associations de produire quelque chose sur un bâtiment industriel, ou sur une friche, cela se fait toujours sous couvert d'un contrat précaire, le terme clé étant ici « précaire ». Les acteurs associatifs prennent de plus en plus part à des projets de revalorisation et de réappropriation

citoyenne, mais nous constatons tout de même que le cadre actuel ne permet pas encore aux associations d'être force de proposition et d'agir sur ce type de projets.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Sur le site de La Mouche, vous disiez que ce sont les associations de cheminots qui le font vivre. Votre rôle est donc de contribuer à la valorisation de ce site, mais sans y avoir un accès permanent. Comment articulez-vous vos interventions sur ce site avec celles des associations de cheminots, qui, elles, ont la possibilité de l'investir, ainsi que les différents partenaires, dont la SNCF, qui est encore propriétaire aujourd'hui ?

### **Céline De Mil, Ateliers La Mouche**

Nous avons des interventions assez ponctuelles sur le site. En effet, à la suite de visites que nous avons organisées, la SNCF nous a demandé de ne plus ouvrir le site au public. Nos actions de médiation se font donc à travers d'autres média, comme la bande dessinée, ou une exposition qui se situe à l'entrée des Halles du Faubourg.

Les contacts avec les associations sur le site restent donc ponctuels puisque nous n'avons pas accès au lieu. Pour ce qui concerne les rapports avec la SNCF, la discussion est engagée.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

D'après vous, qu'est-ce qui pourrait faire évoluer la position de la SNCF ? Qui pourrait appuyer les démarches de valorisation de ce site patrimonial, et y a-t-il des attentes de ce point de vue-là ?

### **Céline De Mil, Ateliers La Mouche**

La SNCF porte plusieurs projets de valorisation de son patrimoine dans toute la France et en particulier à Paris. Il y a plusieurs lieux patrimoniaux, propriétés de la SNCF, auxquels les citoyens ont accès et sur lesquels il y a des possibilités d'expérimentation des usages. Dans cette optique, nous restons très ouverts et valorisons le dialogue avec la SNCF. Malgré tout, le site de Lyon Mouche reste un espace stratégique, situé en plein cœur de Lyon, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement qui connaît actuellement un total bouleversement. Pour ces raisons, je pense que si nous n'y avons pas accès aujourd'hui, c'est que des questions se posent sur le devenir du site.

Pour ce qui est de donner l'impulsion je ne sais pas exactement d'où elle devrait venir, mais nous sommes ouverts à la discussion si la SNCF souhaite revenir vers nous.



Dépôt SNCF Lyon-Mouche ©Adrien Pinon

On peut voir sur cette carte que le site Lyon Mouche est très enclavé puisqu'il se situe juste au bord de la voie ferrée. Il est assez difficile à voir de l'extérieur en raison de la présence de murs qui cachent la rotonde. Le site fait 3,5 hectares, et la rotonde est au cœur du site. Il y avait une seconde rotonde en miroir qui a été détruite dans les années 1960. La rotonde est un patrimoine architectural qui date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans laquelle il y a un pont central qui tourne et permettait de stocker les locomotives. Il faut savoir que les locomotives n'avaient qu'une cabine, ce dispositif leur permettait donc de faire demi-tour pour ensuite être remises sur les rails. Cette rotonde ne répond plus aux besoins actuels puisqu'il y a aujourd'hui une cabine de chaque côté. Cela veut donc dire qu'on ne verra plus de construction de rotondes et c'est pour cela qu'il faut les conserver.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Nous avons sur ce site en particulier, un enjeu de préservation d'une mémoire technique liée à des machines qui n'existent plus aujourd'hui. Au-delà de la préservation du bâti, on voit donc bien la préservation d'un savoir-faire dans l'activité ferroviaire.

### **Céline De Mil, Ateliers La Mouche**

La protection du patrimoine industriel ne se limite pas à son bâti, mais son intérêt repose également sur la

conservation des savoirs techniques et scientifiques, notamment dans la réflexion sur les usages futurs d'un lieu. Au-delà des savoir-faire, l'histoire du site doit également être prise en considération. Le site Lyon Mouche et le quartier qui l'entoure possèdent une forte histoire syndicale. Cette dernière est intrinsèquement liée au bâtiment et au savoir ferroviaire. Tout est lié, à la fois les personnes qui ont vécu l'espace, comment elles l'ont vécu, comment celui-ci s'est construit... Il faut donc absolument préserver les savoir-faire scientifiques et techniques et valoriser le travail des associations qui sont sur le site comme l'association SIMiL500. Nous sommes plusieurs associations lyonnaises qui tentons aujourd'hui de créer un réseau qui s'appellerait « Merci l'industrie » et qui serait voué à valoriser ce savoir-faire technique et scientifique. Vive la TASE en fait d'ailleurs partie.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Merci, nous reviendrons sur le site de la TASE tout à l'heure avec Madame Béard. Il y a tout un travail de médiation nécessaire autour de ces sites et de leur histoire, du patrimoine matériel, mais aussi immatériel. Cela me fait penser à la délibération très récente de la Métropole de Lyon, qui intègre dans son projet « Territoire d'innovation », la création d'une fondation pour la médiation industrielle. Cette fondation est partie prenante du projet de développement économique de la Métropole, pour



Photographie de la rotonde ©Adrien Pinon

laquelle vous, Hugo Nivoix, êtes chargé de mission. Comment cette notion de médiation industrielle et ce partenariat avec le tissu associatif local et la réglementation, notamment le PLU, contribuent-ils à redonner une place à l'industrie dans la ville d'aujourd'hui et de demain ?

### Hugo Nivoix, Métropole de Lyon

Je ne travaille pas forcément sur l'histoire et le patrimoine en tant que tel, mais plutôt sur la manière d'accueillir les entreprises industrielles sur le territoire. Pour autant, l'histoire a construit des espaces productifs dans la ville, et comme le disait Sébastien tout à l'heure, nous avons, ces dernières décennies, reconstruit la ville sur ces espaces productifs, pour des fonctions autres, telles que l'habitat ou le commerce. L'industrie qui était présente et qui avait déjà commencé à se déplacer vers les faubourgs de la ville s'est fait rattraper assez rapidement par l'urbanisation. On retrouve aujourd'hui des sites comme celui de JST transformateurs dans le 8<sup>e</sup> arrondissement qui est entièrement entouré de logements.

Cela pose question puisque à chaque fois que les autres fonctions de la ville prennent place sur l'industrie, ce sont des emplois industriels qui disparaissent et c'est toute une fonction qui n'est plus représentée sur le territoire. Ce phénomène s'accélère avec la forte attractivité de la Métropole, notamment dans le domaine tertiaire. La question est de savoir comment faire en sorte que cette dynamique ne vienne pas prendre la place des autres fonctions sur le territoire. Tout cela se coordonne dans un effet ciseaux avec la restriction à l'urbanisation et la dynamique « zéro artificialisation nette », qui consiste à arrêter l'étalement urbain et notamment industriel. En effet, historiquement, lorsque la ville reprenait sur les espaces industriels, elle le faisait

parce qu'il y avait une désindustrialisation, mais aussi parce que l'on repoussait les industries plus loin, sur des nouveaux terrains qui prenaient la place de l'agriculture ou d'espaces naturels. L'industrie se retrouve donc aujourd'hui prise dans cet effet ciseaux, avec la ville qui continue de pousser et l'impossibilité d'aller toujours plus loin.

Tout cela se passe également à un moment où l'industrie évolue et où ses besoins évoluent, avec la recherche de nouvelles implantations, parfois plus proches de la dynamique de la ville et de ses services,



Vue aérienne de l'usine de Vénissieux, côté nord-ouest, 1966 © Fondation de l'automobile Marius Berliet - Lyon (1966).



Vue aérienne de l'usine de Vénissieux désormais rattrapée par l'urbanisation, 2018 Images©2020 Google, Données cartographiques ©2020

pour attirer des salariés qui sont de moins en moins véhiculés et qui ne peuvent pas se déplacer tout au fond d'une zone industrielle. Les industriels ont également besoin d'innover, en collaborant entre eux, avec les universités, avec leurs clients qui sont souvent dans les villes. Tous ces nouveaux enjeux se confrontent avec la dynamique urbaine que l'on a connue ces dernières années. Une fois ce constat fait, je me permets de rappeler que la Métropole souhaite conserver un tissu industriel dynamique et en croissance comme elle a su le faire jusqu'ici. Il faut désormais répondre à plusieurs enjeux.

Le premier enjeu est la maîtrise du foncier puisque c'est un problème majeur dans la dynamique de la construction de la ville. Cette valeur foncière, qui est bien plus élevée quand elle accueille des logements ou des bureaux, est un vrai problème pour pouvoir redévelopper de l'industrie productive dans la ville et dans le tissu urbain. Lorsqu'il y a du patrimoine, il n'est pas forcément non plus évident de remettre un industriel sur place, en sachant que l'on retrouve souvent de la pollution sous les bâtiments, ce qui génère des coûts importants. Ces coûts peuvent être financés dans des projets comme « H7 », pour lesquels des gros retours sur investissement sont attendus, mais la situation semble beaucoup plus difficile quand il s'agit de redévelopper une activité industrielle. Il y a aujourd'hui, à mon sens, deux dimensions différentes. Il ne s'agit pas forcément de remettre de l'industrie dans le cœur urbain, sur la Presqu'île, ni dans des arrondissements comme le 7<sup>e</sup> où cela devient de plus en plus difficile du fait de la densité de population et de la surcharge des infrastructures. De plus, l'industrie a besoin de faire acheminer des flux de matières, ce qui engendre la circulation de poids lourds. S'il ne s'agit pas de remettre de l'industrie sur ces espaces, ce sont néanmoins des espaces productifs qu'il faut préserver. Ce sont dans ces espaces que vont s'installer les fonctions qui vont permettre à la ville d'être réactive : les personnes qui font des travaux, ceux qui ont des ateliers de fabrication, qui créent... Si on laisse faire la mécanique des marchés, on constate que par la valorisation du foncier, toutes ces fonctions se retrouvent exclues.

Le deuxième enjeu est le redéveloppement industriel, dans un espace un peu plus éloigné du cœur mais dans la périphérie tout de même. Je pense notamment à des sites comme Vénissieux, ou encore Saint-Priest, où on a besoin de remettre de l'industrie parce que c'est l'industrie qui fait aujourd'hui l'innovation sur le territoire. Parce que l'industrie c'est 75% des dépenses de

recherche et développement en France, mais aussi 75% des exportations françaises. Sur le territoire de l'aire urbaine, l'industrie c'est près de 60% de la richesse créée dans la sphère productive au sens large. Il faut donc absolument conserver ce tissu industriel sur notre territoire.

Comment répondre à ces problématiques ? Il faut déjà protéger les espaces industriels lorsqu'ils existent encore. Protéger ces espaces encore existants passe par la réglementation avec le **PLU-H\*** qui crée un nouveau zonage dédié aux activités productives et qui a été inscrit sur les sites de tension, c'est-à-dire les espaces productifs au contact de la ville, des transports en commun, des grandes infrastructures, sur lesquels les propriétaires pouvaient attendre une valeur foncière non compatible avec le redéveloppement de l'industrie.

Au-delà de cet enjeu de protection il faut également redynamiser cette activité économique. Cela passe, entre autres, par l'investissement de la Métropole sur des terrains pour mettre en place des cahiers des charges qui permettront à des activités productives de se réinstaller en ville. Plus largement, cela concerne la manière de mettre en place une stratégie d'ensemble pour redévelopper l'industrie. Sur le territoire de Vénissieux par exemple, on voit comment l'industrie présente dans les années 1960 n'était entourée que de champs et de quelques habitats ouvriers et se retrouve aujourd'hui complètement enserrée dans un tissu urbain dense. Il s'agit ici de réfléchir à la manière de redévelopper de l'activité industrielle dans ces espaces où l'industrie est encore présente. Cela s'inscrit dans une stratégie d'ensemble qui est pour nous une véritable stratégie de reconquête industrielle. Cela passe par un accompagnement des entreprises dans la révolution digitale afin d'être plus en adéquation avec les demandes de leurs clients mais aussi plus efficaces. C'est également les accompagner dans la transformation environnementale, puisqu'on ne peut pas produire demain comme on produisait hier. Il faut aussi proposer une offre d'accueil, des locaux et des terrains qui correspondent aux demandes industrielles de demain. C'est aussi faire évoluer les compétences et accompagner les entreprises sur cette voie pour s'adapter aux nouvelles façons de produire. C'est enfin reconnecter le territoire avec ses citoyens, puisque l'industrie, par les effets de la désindustrialisation et son degré de technicité, devient parfois une sorte de boîte noire pour le citoyen. Il est donc important, à ce titre-là, de réexpliquer ce qu'est l'industrie et ce qu'elle peut apporter au territoire, ce qu'elle propose comme perspectives d'emploi. Il y a donc un travail à mener afin de redonner de la

dynamique et de l'attractivité à ce secteur. C'est ce dont vous parliez tout à l'heure à propos de la fondation pour la médiation industrielle, c'est également ce que fait la Métropole auprès des collègues, en emmenant des collègues à la rencontre d'entreprises industrielles.



Orthophoto Vénissieux - Saint-Priest ©Hugo Nivoix

Je souhaitais également vous parler d'un territoire emblématique de cette remise en industrie. On voit, en haut à gauche, la répartition des fonctions du territoire à Vénissieux et Saint-Priest, sur lequel on retrouve une véritable imbrication du logement, de l'activité économique et notamment industrielle, d'un grand parc, de commerces et de services. Nous pouvons imaginer que 15 ans plus tôt, ce territoire aurait été perçu comme un fabuleux potentiel pour y développer des centaines de milliers de logements. Ce territoire pose la question de savoir comment en faire, demain, le lieu d'une véritable reconquête industrielle qui s'appuie sur les qualités de cette mixité déjà présente. Cette dernière apporterait aux industriels une ouverture sur la ville, des services pour leurs salariés. Cela apporterait également à la ville des emplois différents avec de bonnes perspectives de progression.

Un projet est d'ores-et-déjà en train de prendre vie sur l'ancien site Bosch-Diesel sur l'avenue Joliot-Curie à Vénissieux. La Métropole a accompagné et soutenu le groupe Bosch dans la cession du site à la société d'aménagement de la Métropole de Lyon qui est la SERL. Le but est d'y redévelopper un véritable parc industriel en milieu urbain, qui bénéficie de toutes les qualités de ce site en termes d'accessibilité de transports en commun notamment, pour accueillir demain de nouvelles industries. Ce serait, par exemple, une chaudière ultra performante avec l'entreprise Boostheat, récemment, l'implantation de Symbio qui est une association entre Michelin et Faurecia pour développer la pile à hydrogène et une des premières usines de ce type sur le territoire.

À travers ces initiatives, nous essayons de redonner une dynamique pour que l'industrie retrouve pleinement une place sur le territoire et offre des perspectives aux citoyens du territoire.

### Kenneth Quiguer, ExtraCité

Merci. Pour rebondir sur ce que vous venez de dire sur le fait de reconnecter l'industrie du territoire avec ses citoyens, je me tourne vers Mme Béard. Vous êtes présidente de l'association Vive la TASE, et votre crédo est «réhabiliter le patrimoine industriel pour réhabiliter l'industrie». Pouvons-nous revenir sur le projet de la TASE ?

### Jocelyne Béard, Vive la TASE

En effet, l'objectif de Vive la TASE, n'est pas de valoriser l'ensemble industriel Cusset-TASE en lui-même, mais ce qu'il représente dans l'histoire industrielle de Lyon. Il y a 44 ensembles industriels remarquables que Patrimoine Aurhalpin a proposé de labelliser. Tout d'abord qu'est-ce qu'un ensemble industriel remarquable : c'est la trace d'un système de production cohérent à la manière du XIX<sup>e</sup> siècle ou du XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire un ensemble qui intègre à la fois l'unité de production, le logement, la chapelle, le chemin de fer, l'énergie, et tout ce qui permet à une unité de production d'être efficace et fonctionnelle. Cela intègre donc le patrimoine ordinaire, c'est-à-dire le logement des ouvriers, le logement de l'encadrement, l'épicerie, le foyer de jeunes filles, les activités de sport, de loisirs, tout ce qui permet la vie quotidienne. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 44 associations se sont reconnues dans cette définition, dont les Ateliers la Mouche et l'ensemble Cusset-TASE.

Faut-il garder l'ensemble des sites ? En ce qui concerne l'association Vive la TASE et l'association Usine sans fin, l'idée est que si l'on souhaite raconter l'histoire de la fabrique lyonnaise, il est nécessaire de raconter son lien avec le canal de Jonage et la création d'hydro-électricité. Ce projet gigantesque a en effet rendu Lyon pionnière dans l'utilisation de l'hydro-électricité à très grande échelle. C'est un investissement équivalent au tunnel sous la Manche, ce qui illustre la puissance de Lyon en tant que capitale économique d'une immense région. De même, l'usine TASE est, d'une certaine façon, la représentation de la puissance de l'empire Gillet à Lyon. Ce n'est donc pas uniquement une usine de viscosse ou une unité de production efficace avec des petites cités, un foyer, etc. Il faut aussi raconter que pour que ce genre d'usine existe, il a fallu constamment faire appel

à une main d'œuvre, la plupart du temps immigrée, qui a constitué, au fil du temps, l'origine de la population vaudaise, villeurbannaise et lyonnaise. Cette histoire sociale ne peut s'expliquer que si on la rattache à l'histoire de l'empire Gillet, à l'histoire de la fabrique Gillet dans la fabrique lyonnaise, et il est de ce point de vue là nécessaire de raconter tout ce qui a été rendu possible par le génie technique lyonnais. Pour les Ateliers la Mouche par exemple, j'ai tout de suite été très enthousiaste en me disant qu'on allait avoir un lieu à Lyon qui raconterait le premier chemin de fer entre Lyon et Saint-Étienne. Dans le même ordre d'idées, peut-être pourra-t-on raconter à la TASE comment Gillet a fait fortune en mettant au point un procédé de noir absolu, en créant l'école de chimie, en investissant dans la soie artificielle. Tout cela nécessite que l'on passe par Saint-Chamond, par le Brésil ou même par New-York. Tous ces industriels ont très vite investi dans d'autres industries, dans d'autres procédés et dans d'autres pays, et nous avons besoin de tous ces aspects pour expliquer l'histoire industrielle de Lyon.

En ce qui concerne l'usine TASE, on ne peut pas détacher ce site des conditions qui l'ont rendu possible, c'est-à-dire un chemin de fer, une usine hydro-électrique et la nappe phréatique qui rendait possible la création de viscose à cet endroit. Il nous a paru très important que ce site puisse raconter les liens qui existent

entre le musée des tissus, celui de l'imprimerie, celui de la mécanique, la fondation Berliet et sa collection extraordinaire, et expliquer comment tous ces empires industriels, dont les noms font la notoriété de Lyon, sont liés à l'histoire des mille et un métiers de la soie. Comment l'histoire des teinturiers et le développement exceptionnel de la chimie ont conduit jusqu'à la création d'AXELERA. Comment la soie, en devenant artificielle, est à l'origine de Techtera, comment la machine à coudre Thimonnier a permis aux frères Lumière de développer le cinématographe, etc. Cela reviendrait à faire une sorte d'alphabétisation des Lyonnais sur l'histoire technique de Lyon au sens large. Nous proposons que cela se passe à l'usine TASE.

En ce qui concerne l'usine TASE en elle-même, la façade a été, dans un premier temps, reconnue patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle avant d'être inscrite au titre des **Monuments Historiques\***. L'entreprise Technip a financé la plus grande partie de cette façade et a créé un événement industriel assez extraordinaire puisque ce sont entre 600 et 800 ingénieurs chimistes qui sont logés dans l'usine TASE.

Il reste encore une aile et des sheds qui sont propriétés de la Métropole.

Comment imaginer demain qu'un espace dédié à l'histoire des innovations industrielles, dédié au génie technique lyonnais, puisse trouver place dans une opéra-



tion inscrite dans un projet urbain ? Dans un processus d'urbanisation ambitieux pour lequel le portage reste à trouver ? Est-ce nécessaire ? Est-ce utile ? Qui pourrait porter ce projet ? Comment celui-ci pourrait-il s'inscrire dans une proposition de réhabilitation de l'industrie elle-même, puisqu'au fond, si ce projet a un sens, ce serait dans la perspective que l'industrie ait, à nouveau, droit de cité dans la ville ?



*La Belle Dormante-Performance numérique sur sommeil mécanique-JEP 2014. Conception et réalisation Wilfrid Haberey et Isabelle Moulin. Usine Tase ©Wilfrid Haberey*

Vous pouvez voir, sur l'image, le métier à tricoter la dentelle sur lequel des Lyonnais à Calais ont installé un carton Jacquard. Cette invention est à l'origine de la dentelle mécanique. La dentelle mécanique de Lyon a la particularité d'être fabriquée en très grande largeur. Cette machine d'une très grande valeur se trouve à l'usine TASE et attend son prince charmant puisque c'est la « Belle Dormante » ! Deux équipes de l'INSA sont en train de décrire le procédé de fabrication, qui semble encore aujourd'hui d'un niveau technique exceptionnel. Une entreprise du Pas-de-Calais a sauvé trois machines qui se trouvaient à la Croix-Rousse et fabrique aujourd'hui de la dentelle de Lyon. Un des enjeux de notre site est de réveiller cette machine et ainsi la préserver réellement.

Durant les Journées Européennes du Patrimoine 2014, nous avons mis en place un musée éphémère dans lequel nous avons raconté les liens qui existent entre les Pentes de la Croix-Rousse et la Vallée de la chimie, entre la machine à coudre et le cinématographe, entre la soie et les parapentes.

Une dernière image pour illustrer ce que nous appelons « Le Passage des Viscosiers ». C'est une très grande verrière de quasiment 200 mètres qui dessert des sheds, et c'est ici que nous espérons que sera constitué un espace de valorisation de l'histoire industrielle. Nous l'imaginons de manière dynamique de type « main à la pâte » et peut-être en lien avec un pôle d'entreprenariat puisque c'est le

projet de l'association des entreprises de Vaulx-en-Velin. Je dois rendre hommage au travail qui a été fait en lien avec la mission Carré de soie au tout début de la création de Vive la TASE. En effet, la démarche « esprit des lieux » a permis à tous les acteurs, publics et privés, de réfléchir ensemble à la manière d'intégrer le patrimoine industriel dans le cadre de ce projet urbain. Les idées qui ont été développées à ce moment-là restent à mobiliser et à financer. Il n'empêche que cette capacité de réflexion collective a réellement permis à beaucoup d'acteurs de découvrir une dimension collective qui leur était étrangère.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

À suivre donc ! Je voulais faire réagir nos invités aux propos de Mme Béard sur cette démarche de réflexion collective qui rejoint la question de la gouvernance que nous évoquons tout à l'heure. M. Sperto, voulez-vous commencer ?

### **Sébastien Sperto, CAUE-UrbaLyon**

Je voulais rebondir sur la question de la robustesse de notre territoire. Nous remarquons aujourd'hui que l'environnement dans lequel nous nous trouvons peut se fragiliser à une grande vitesse. Pour cette raison, je trouve très intéressant d'ancrer notre patrimoine et notre histoire dans des lieux. L'activité industrielle, qui n'a jamais quitté ce territoire, peut reprendre ses lettres de noblesse dans la ville. Cette idée de démarche collective fait écho à l'enjeu du partage du territoire. Nous avons aujourd'hui besoin d'un travail collectif pour comprendre les différents enjeux qui se nouent dans un univers systémique. Utiliser l'intelligence collective afin de partager ces enjeux, mieux connaître ces sujets et faire les bons choix paraît primordial.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Hugo Nivoix, que pensez-vous de cette question de démarche collective intégrant l'enjeu environnemental ? Nous avons depuis tout à l'heure abordé les enjeux urbanistiques, les enjeux économiques, les enjeux patrimoniaux, mais la question environnementale n'avait pas encore été abordée. Comment ces derniers sont-ils intégrés dans la politique industrielle de la Métropole de Lyon ?

### **Hugo Nivoix, Métropole de Lyon**

Il y a différents aspects à prendre en compte. J'évoquais tout à l'heure les quatre stratégies de la Métropole en termes de développement industriel, or, parmi les

quatre, il y a bien un volet d'accompagnement des entreprises dans leur transformation environnementale et vers une façon de produire plus compatible avec les attentes des gens et les réalités climatiques. En ce qui concerne l'aménagement, il existe déjà un certain nombre d'éléments qui viennent régler la manière dont se développent des espaces d'accueil pour les entreprises. Cela passe par la protection d'espèces déjà présentes sur les sites, par la question de la gestion de l'eau, etc. Tous ces éléments sont fortement structurants dans la façon dont on aménage les sites, notamment les sites économiques, et sont pris en compte. Pour autant il est difficile de connaître la manière dont cet aspect sera géré par la Métropole dans le futur.

### **Kenneth Quiguer, ExtraCité**

En effet, cela a été évoqué, il s'agit parfois d'industries polluantes et qui ont peut-être laissé des traces. La trace écologique fait également partie de l'histoire industrielle. Nous évoquions le coût de la dépollution par exemple. Je me tourne vers vous, Mesdames, qui travaillez sur l'appropriation citoyenne de ces espaces et la valorisation de cette mémoire : comment cet aspect environnemental est-il traité et vécu dans l'histoire de ces sites ?

### **Céline De Mil, Ateliers La Mouche**

Pour ma part, je m'intéresse également aux nouveaux usages que l'on fait de ces sites. Nous nous trouvons actuellement dans un mouvement de citoyenneté qui a une pleine conscience de ces enjeux environnementaux et qui cherche de plus en plus à reprendre possession des sites industriels. Je pense notamment à ce que l'on appelle les « lieux infinis », choisis par le cabinet d'architecture Encore Heureux qui représentent d'anciens sites industriels réhabilités, dont les initiatives sont portées par des citoyens, soutenus ou non par des institutions et des acteurs privés. La question écologique et environnementale est prégnante dans ces initiatives, puisque l'on souhaite penser le rapport à cet espace sous le prisme de l'écologie en incorporant des usages qui correspondent aux besoins. On tente de créer des projets durables en s'adaptant aux bâtiments dans lesquels on s'implante. On évite ainsi la destruction et la reconstruction avec toutes les conséquences que cela implique en termes de gaspillage de matériaux et d'énergie. En clair, la question écologique est prégnante dans tous les processus de réappropriation actuels.



*Sheds de l'Usine Tase-Passage des viscosiers © Isabelle Moulin*

### **Jocelyne Béard, Vive la TASE**

Quand je fais visiter l'usine TASE aujourd'hui, j'évoque le passage de la soie naturelle à la soie artificielle, puis à la fibre de carbone. De nombreuses personnes me font remarquer que l'on ne peut pas reconverter la fibre de carbone. C'est la question que nous nous posons en tant que citoyens, que les scientifiques et les chercheurs se posent. Nous sommes dans une société industrielle et technique et nous avons besoin que cette même société affronte de la manière la plus directe les enjeux du dérèglement climatique en cours.

Quand on raconte l'histoire industrielle, on ne raconte pas un conte de fée mais notre histoire. Or notre histoire comporte des aspects préoccupants et inquiétants pour lesquels il n'y a pas de réponse. Admettre que l'industrie n'a pas réponse à tout ne veut pas dire que l'on jette l'industrie avec l'eau du bain, mais simplement que l'on tient compte de la température du bain. C'est tout l'enjeu de cette question qui est quelque part tabou, cachée ou déplacée. Si l'on veut que l'industrie revienne en ville, l'enjeu écologique est peut-être encore plus important que de faire revenir la nature en ville.

**Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Ces dimensions environnementales sont évidemment capitales. Pour revenir à ce que disait Hugo Nivoix, implanter une industrie en ville signifie tenir compte de l'accessibilité. Céline de Mil vous vouliez rajouter quelque chose.

**Céline De Mil, Ateliers La Mouche**

J'ai une question à adresser à Hugo Nivoix : lorsque j'entends parler de l'implantation d'un site Michelin à Lyon, j'ai du mal à comprendre comment des industries qui ont un impact écologique aussi lourd que Michelin puissent s'implanter sur notre territoire.

**Hugo Nivoix, Métropole de Lyon**

Ce projet est en l'occurrence un projet de pile à hydrogène, l'objectif étant donc de créer des réservoirs d'énergie qui soient différents de ceux que l'on utilise

aujourd'hui dans l'industrie automobile. L'hydrogène devrait donc, demain, permettre de faire rouler des véhicules, notamment des trains. Cette dernière répondrait aux enjeux de pouvoir se déplacer en ayant un impact moindre sur l'environnement. Ce projet n'est donc pas, à mon sens, contradictoire avec les enjeux que vous soulevez.

Je souhaiterais également préciser que, en recréant l'industrie sur ces espaces existants, on est déjà vertueux en termes de consommation d'espaces naturels et agricoles. C'est aussi une forme de réponse à ces enjeux.

**Kenneth Quiguer, ExtraCité**

Dans le **PLU-H\***, il y a également tout un volet sur la mise en place de sites qui soient plus vertueux dans l'utilisation d'espaces naturels et leur intégration dans l'environnement urbain. Je vous propose à présent de passer aux échanges avec la salle.



Céline De Mil, Sébastien Sperto, Hugo Nivoix, Jocelyne Béard, Kenneth Quiguer © Muriel Chaulet, Ville de Lyon.

# Échanges avec la salle

## Intervention de Pierre-Edmond Desvignes Association Historical Cities

Je me demande si la réintroduction d'entreprises industrielles dans Lyon intra-muros n'est pas mission impossible ? J'ai travaillé jusqu'en 2012 à la Chambre de commerce et je m'occupais des PLU. J'ai travaillé avec la direction de l'économie et la direction de l'urbanisme du Grand Lyon et les communes environnantes. Pendant des dizaines d'années, on a tout fait pour que les entreprises industrielles partent de Lyon intra-muros. Les dents creuses et le foncier disponible ont été vendus pour créer de l'habitat et du commerce. Si aujourd'hui la solution est la mixité comme cela a été dit, ce n'est pas l'impression que j'ai quand je regarde le **PLU-H\***. Une deuxième chose m'interpelle, c'est qu'aujourd'hui il n'y a plus de foncier disponible. Pour une entreprise industrielle manufacturière, il y a des exigences que le foncier disponible à Lyon ne peut pas offrir.

## Réponse d'Hugo Nivoix

Vous faites un très bon constat. Nous parlions d'intelligence collective et collaborative, il est certain que les territoires aujourd'hui vont devoir faire preuve de ces formes d'intelligence pour pouvoir répondre à toutes ces questions. Il s'agit donc de trouver un système qui permette de continuer à être industriel, commercial et résidentiel, en cherchant à répondre à la question de la mobilité.

Je trouve un peu sévère votre analyse du PLU-H. Nous avons travaillé avec les services de la Métropole, ceux de l'économie et ceux de la planification, afin d'anticiper la question de la concentration des activités humaines dans les territoires. Cela concerne le résidentiel, l'économie, le commercial, etc. Nous avons mis en place un outil qui s'appelle le secteur de mixité fonctionnelle, qui peut être mobilisé par la Métropole dans son document d'urbanisme, si les élus le souhaitent. Cet outil permet d'enclencher un système de partage de l'espace sur de l'activité économique et sur de la programmation résidentielle. L'industrie dite « lourde » n'est pas concernée dans ce genre de processus. Cela permet en revanche le maintien de l'industrie au sein de la ville dense et de l'hypercentre.

## Réponse de Pierre-Edmond Desvignes

Je suis d'accord avec vous pour dire que jusqu'à présent on a utilisé du terrain agricole pour faire du foncier pour les entreprises, ce qui est très mauvais.

## Réponse d'Hugo Nivoix

Aujourd'hui, cette consommation des espaces agricoles et naturels est interdite.

## Réponse de Sébastien Sperto

Entre 2012 et 2015, il y a eu 110 000 m<sup>2</sup> de locaux par an à vocation industrielle ou de distribution qui ont été créés sur le territoire de la Métropole. Cet espace est non négligeable et illustre bien qu'il a été possible de trouver des espaces pour construire ces bâtiments. Sur ces 110 000 m<sup>2</sup>, près de 50 % ont été construits sur des terrains qui avaient déjà une vocation économique. L'autre moitié n'avait pas de vocation économique auparavant, c'est-à-dire que les sites avaient un usage agricole ou naturel. Face au défi que l'on évoquait tout à l'heure, on voit bien qu'il va falloir continuer à répondre à ce besoin, et donc, augmenter la part de mobilisation de foncier existant pour accueillir les projets. C'est déjà ce qui a été engagé il y a quelques années sur la vallée de la chimie par exemple. Cette vallée était déjà un territoire très occupé par les activités industrielles et où il n'y avait plus de foncier public pour développer de nouvelles activités. Il n'y avait, en plus, à l'époque, pas beaucoup d'activités qui souhaitaient s'y installer. Une dynamique retrouvée auprès des industriels de ces sites a permis d'identifier de nouvelles poches à densifier et on y voit aujourd'hui s'installer des grands projets industriels comme Safran ou Symbio. On a donc pu retrouver des marges de manœuvre, mais cela a nécessité des interventions de la collectivité, et des démarches renouvelées par rapport au cas de l'aménagement de zones agricoles en zones industrielles standards. Il a donc fallu discuter avec les industriels et les convaincre de l'intérêt de ces projets et les promouvoir. Il a également fallu accompagner les entreprises qui s'implantaient afin qu'elles puissent s'installer dans de bonnes conditions. C'est donc une mécanique complexe à mettre en place.

### Intervention de Thierry Vitoz

Université Lyon 3

Je souhaiterais revenir sur le thème de la place du patrimoine industriel dans la ville de demain. Il y a un fil conducteur depuis ce matin qui est l'évènementiel, pour lequel il existe de nombreux exemples comme la Biennale d'Art contemporain dans les Usines Fagor, qui s'est terminée il y a quelques semaines. À la Manufacture des Tabacs, nous louons le site, ce qui permet de payer l'entretien. Il me semble que cela est un point très intéressant pour faire connaître et faire vivre un lieu tout en l'entretenant.

### Réaction de Kenneth Quiguer

Pour rebondir là-dessus je pose la question à Hugo Nivoix : les sites dont vous faites la promotion auprès des industriels sont-ils propriété de la Métropole ou appartiennent-ils à des industriels qui vous les confient dans le but d'une réimplantation et d'un développement futur ?

### Réponse d'Hugo Nivoix

Cela est très variable d'un cas à l'autre. Si l'objectif est de réinstaller de l'industrie sur de l'industrie, cela peut se faire par le biais des acteurs privés, mais il est parfois nécessaire que la collectivité intervienne. Pour reprendre l'exemple de l'ancien site Bosch-Diesel, la collectivité est intervenue à travers un partenariat avec le propriétaire industriel, pour construire un projet et trouver un opérateur immobilier qui puisse porter ce projet. Il fallait également que ce projet convienne à la fois à l'industriel, qui souhaitait avoir, dans son environnement direct, une activité avec laquelle il pourrait avoir des interactions, mais aussi que cela convienne à la Métropole qui souhaitait développer de l'industrie innovante sur ce site. Cela a bien fonctionné car les objectifs des différents acteurs étaient similaires.

Lorsqu'un industriel est plutôt dans une optique de valorisation de son site, la Métropole peut être amenée à acheter et préempter le terrain pour ne pas laisser le marché immobilier donner au terrain des valeurs qui seraient incompatibles avec la réimplantation d'une industrie. C'est donc très variable.

### Réaction de Kenneth Quiguer

Cela veut donc dire qu'il existe plusieurs dispositifs pour intervenir ?

### Réponse d'Hugo Nivoix

Effectivement, le premier étant le réglementaire, avec le PLU-H\* qui impose une vocation industrielle à certains sites et interdit tout autre activité.

### Intervention de Cédric Berlingerie

Conférencier

Je voudrais rajouter un trait d'humour, comme le dessinateur l'a fait tout au long de la journée. Nous parlons de véhicules électriques, de piles à hydrogène, etc., que va-t-on faire de la friche industrielle de Feyzin dans quelques années ? Plus sérieusement, j'étais enseignant et je suis maintenant conférencier, et m'efforce de faire découvrir le patrimoine industriel de Lyon. Je rejoins le mouvement associatif et les personnes ici présentes sur la nécessité de valoriser ce patrimoine et de mieux le faire découvrir. La plupart des gens que je rencontre méconnaissent ce patrimoine industriel.

### Réponse de Céline De Mil

Je pense également que sensibiliser le grand public à l'histoire industrielle, c'est aussi refaire vivre ce patrimoine. Je pense que Vive la TASE le fait très bien en créant des événements qui permettent de découvrir les sites. Il me semble en effet que le meilleur moyen de sensibiliser les publics est de leur permettre d'accéder aux lieux, de faire vivre ces lieux. Je ne peux qu'être d'accord avec vous sur ce point.

### Réaction de Kenneth Quiguer

Nous pouvons peut-être aussi rappeler qu'il existe aujourd'hui des associations de valorisation du patrimoine industriel qui se fédèrent dans un mouvement collectif.

### Réponse de Jocelyne Béard

Je peux en effet vous confirmer qu'après plusieurs tentatives, nous avons réussi à nous accorder sur la création de l'association VALPASTI, Valorisation du Patrimoine Industriel, pour qu'elle devienne la fédération des associations du patrimoine industriel du Lyonnais. Cette annonce n'est pas encore officielle, vous avez donc droit à un scoop ! Nous allons officialiser les choses très prochainement. Nous avons déjà créé des événements importants en tant que collectif. Je pense notamment à des initiatives telles que la publication d'un numéro de la revue du CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel), ou l'exposition « Une Fabrique de

l'Innovation» en lien avec la Bibliothèque municipale de Lyon. C'est tout naturellement que VALPASTI a été désigné pour nous représenter tous et faire en sorte que la parole du patrimoine industriel lyonnais puisse être entendue en tant que collectif. Ce collectif s'appelle donc « Merci l'industrie, valorisation du patrimoine industriel, scientifique et technique ».

### Réaction de Kenneth Quiguer

Merci beaucoup pour cette annonce ! Pour quand les premières actions sont-elles prévues ?

### Réponse de Jocelyne Béard

La première action nous est proposée par les Ateliers la Mouche le 16 mai, aux Halles du Faubourg, et ce sera la première fois que nous apparaîtrons en tant que collectif. La section design et graphisme de la Martinière est mobilisée pour créer les affiches de « Merci l'industrie » et la mise en image des figures légendaires de l'histoire industrielle de Lyon et tout ce qui symbolise l'industrie.

### Réponse de Céline De Mil

Il y sera également présenté le travail de la personne en service civique aux Ateliers la Mouche, qui construit un projet de préfiguration aux Ateliers la Mouche.

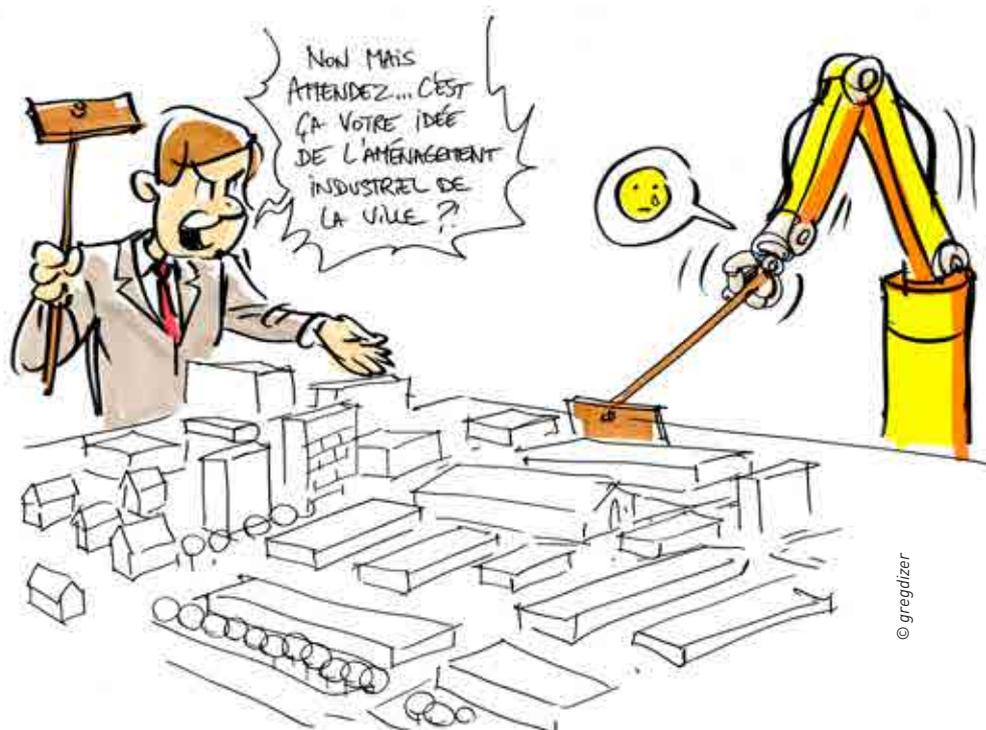
### Réponse de Jocelyne Béard

Il faut aussi rajouter l'exposition créée par Nadine Halitim-Dubois sur le patrimoine industriel de la région, qui sera présentée dans les Halles du Faubourg à partir du 16 mai et pour un mois et demi.

### Réaction de Kenneth Quiguer

Je souhaiterais revenir sur la création prochaine de la fondation pour la médiation industrielle qui s'intègre au projet « Territoire d'innovation » porté par la Métropole de Lyon et celle de Saint-Étienne. Elle a fait l'objet d'un financement et repose sur trois piliers fondateurs : l'industrie, le territoire et les citoyens. Le volet industrie s'appuierait sur la fidélisation et l'attractivité, le volet territoire reposerait, entre autres, sur la question de la transition énergétique et de la cybersécurité, et le volet citoyen sur la rencontre entre les compétences présentes sur le territoire et les besoins actuels et futurs des industriels, etc.

Il semble y avoir une convergence d'objectifs entre le PLU-H\* et des projets qui mettent en avant la médiation industrielle. Cela ne manque pas de rappeler les échanges que nous avons pu avoir ce matin durant les ateliers. Un dernier mot de la part de nos intervenants pour clôturer cette table-ronde ?



**Réponse de Jocelyne Béard**

Je ne vais pas conclure mais plutôt souligner le rôle très positif qu'a joué Patrimoine Aurhalpin, créé par Régis Neyret, en ce qui concerne le patrimoine industriel. Patrimoine Aurhalpin nous a incités, au travers de la commission patrimoine industriel, qui existe depuis 2011, et la création du label Ensemble Industriel Remarquable en 2014, à favoriser la mise en réseau et découvrir l'incroyable richesse du patrimoine industriel régional.

**Réponse de Céline De Mil**

En conclusion, l'ensemble de l'équipe de l'association Ateliers la Mouche et moi-même sommes ravis d'avoir été invités et nous vous en remercions.

**Sébastien Sperto**

Puisque tout le monde fait des annonces, je vais également en faire une pour le CAUE. Nous avons une mission de sensibilisation auprès du grand public, et nous montons régulièrement des actions culturelles. Lors du second semestre de l'année 2020, nous allons présenter une exposition sur la question de la reconnaissance de l'architecture ordinaire. Nous allons travailler sur la définition des différents tissus qui composent le territoire, en montrant les qualités urbaines des faubourgs. Cela sera mis en relation avec la création architecturale contemporaine qui peut être bien intégrée dans ces tissus dits ordinaires. Cette exposition sera présentée au CAUE Rhône Métropole.

**Hugo Nivoix**

Je souhaitais simplement rebondir sur ce qui a été dit sur l'intérêt des citoyens pour le patrimoine industriel. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à travailler parce que le patrimoine industriel souffre de la mauvaise image de l'industrie. Le but est de montrer tout ce que l'industrie peut offrir au territoire en s'appuyant notamment sur son histoire, afin de renforcer le message que nous souhaitons transmettre.

**Intervention de Monique Chapelle**

**Présidente de l'association des amis de la fondation Berliet**

---

Je dirais que derrière les innovations il y a des innovateurs, des hommes et femmes qui ont été précurseurs, et qui avaient un tempérament qui les poussaient à prendre des risques. Je pense à Marius Berliet, Cyrille Cottin et Pierre Desgoutte, tous ces gens qui ont su avoir des dispositifs techniques précurseurs mais qui sont surtout allés au bout de leurs idées. Je pense que le patrimoine industriel, ce sont des sites, des produits, des savoir-faire, derrière lesquels se trouvent des Hommes.



—  
Ce qu'il faut  
retenir, ce qui  
reste à inventer  
—



# Synthèse de la journée

## Travail réalisé par Kenneth Quiguer et Julie Deloge, ExtraCité

Plusieurs questions se sont posées en fil rouge aujourd'hui, auxquelles nous avons tenté de répondre collectivement.

### QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ? (par rapport à d'autres patrimoines)

Il est polymorphe. Il englobe un aspect matériel : le bâti architectural (usines, ateliers, façades, etc.) ; les éléments matériels constitutifs de l'industrie (les machines, les outils, la signalétique, etc.), le paysage environnant, etc. On pourrait même inclure l'impact de l'aménagement urbain que l'industrie a ou a eu sur l'aménagement urbain (ex : cités ouvrières).

Il comprend aussi un aspect immatériel : l'histoire sociale (ex : révoltes des Canuts dans les années 1830, la grève des ouvriers de l'usine TASE en 1935 à Villeurbanne, un an avant le Front Populaire) ; cette histoire sociale dans l'Histoire nationale et régionale (ex : Berliet détenait environ 60 % du marché automobile national) ; l'histoire des hommes et des femmes qui ont travaillé dans ou avec l'industrie (ouvriers, artisans, ingénieurs, négociants, chefs industriels, etc.). C'est cet aspect immatériel qui le distingue d'autres patrimoines et qui en fait sa richesse. Le patrimoine industriel n'est pas que du bâti, un atelier ou une friche industrielle. C'est aussi toute une mémoire, qui est encore récente, qui est, pour partie, encore vivante. Ce sont aussi l'ensemble des savoir-faire techniques et industriels à transmettre.

Une autre spécificité c'est aussi que, souvent, c'est un patrimoine privé.

Enfin, le patrimoine industriel soulève de nombreux enjeux / défis : patrimoniaux, urbanistiques, sociaux, environnementaux, économiques. C'est ce qui fait toute sa complexité comme toute sa richesse.

### QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS LE LYONNAIS ?

Ce qui frappe à Lyon et dans les villes aux alentours, c'est la diversité de l'industrie, qui a su se renouveler et se réinventer. Lyon (entendons la métropole lyonnaise) est encore aujourd'hui industrielle. « De la soie

et des soyeux sont nés d'autres industries complémentaires » (parole d'une participante). Avec la prospérité de l'industrie soyeuse, s'est développée la chimie (symbolisée par la maison Gillet notamment), mais aussi la construction automobile (Berliet), l'électricité, qui ont perduré pendant tout le 20<sup>e</sup> siècle et, pour certaines encore aujourd'hui.

Cette industrie lyonnaise s'est dispersée sur le territoire et sous différentes formes. Des ateliers des Canuts, qu'on ne remarquait plus, aux usines gigantesques comme l'usine TASE à Vaulx-en-Velin, laissant aujourd'hui une énorme friche. Se côtoient alors le patrimoine quotidien avec le patrimoine exceptionnel.

Cette capacité à se réinventer passe aussi par l'innovation et la créativité. De la soie artisanale nous sommes aujourd'hui au textile connecté.

Ainsi, la spécificité de Lyon est qu'il n'existe pas de rupture, pas de moment où Lyon aurait arrêté d'être industrielle en subissant l'arrêt d'une mono-industrie (ex : mines de charbon dans le bassin minier du Nord de la France). C'est ce qui en fait une spécificité dans sa mise en récit, bien qu'il existe de nombreux enjeux.

### QUELS SONT LES ENJEUX DE LA TRANSMISSION ET DE LA MISE EN RÉCIT DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ?

Les enjeux sont multiples. Il s'agit de :

- **Sauvegarder ce patrimoine** tant bâti qu'immatériel (savoir-faire techniques, mémoire).
- **Témoigner de cette histoire sociale** riche, de l'architecture d'une époque, etc.
- **Transmettre aux générations actuelles et futures ces savoirs, cette histoire** ; mais aussi former et valoriser les relais de cette transmission.
- **Changer l'image de l'industrie passée** pour améliorer celle d'aujourd'hui et de demain, ne pas lui tourner le dos.



Kenneth Quiguer et Julie Deloge, ExtraCité © Muriel Chaulet, Ville de Lyon.

**QUESTION SOUS-JACENTE QUI A ALIMENTÉ LES DÉBATS : COMMENT TRANSMETTRE ? COMMENT METTRE EN RÉCIT ?** Notamment, quand il ne reste rien (ni mémoire, ni outils, ni bâti)

Nicolas Navarro, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, mettait en avant six manières de « faire parler le patrimoine industriel » :

- **Exposer** dans un musée,
- (faire) **Raconter** par ceux qui ont fait, vécu ce patrimoine industriel (mémoire vivante),
- **Reconstituer** : raconter une histoire fictive pour s'appropriier la patrimoine et l'histoire (exemple du musée des mines Lewarde dans le Nord de la France)
- **Réhabiliter** le bâti,
- **Représenter / Créer** via, souvent, une démarche artistique (exemple : la compagnie Du Fil à Retordre va de villages en villages pour récolter des témoignages d'anciens tisserands),
- **Recréer** : via l'utilisation des outils numériques (exemple : reconstitution en 3D d'une salle, de mobilier, etc.).

Lorsque se pose la question du « Comment », une autre question vient de suite, celle du **QUI ?** : qui met en récit ? qui construit la mise en récit ? qui transmet, raconte ? C'est donc **l'Humain qui est au centre de la mise en récit et de la transmission du patrimoine industriel**. « Les machines ou les outils ne parlent pas seules ! ».

- Qui détient le savoir-faire ?

- Qui détient la connaissance, l'histoire ?
- Qui transmet ? Qui raconte ?

Les échanges de la journée ont mis en avant la multitude d'acteurs de la transmission : les médiateurs, les guides, les salariés ou bénévoles, issus du milieu industriel ou non.

**Face à la perte progressive de la mémoire vivante, comment développer et accompagner les relais de ce patrimoine multiple et que ça fasse boule de neige ?**

**À QUI TRANSMET-ON ?**

Deux publics ont été mis en avant lors des échanges dans les ateliers de la matinée :

- Les jeunes. Comment faire le lien avec les écoles et les universités ?
- Les nouveaux arrivants qui ne connaissent pas l'histoire de la Ville.

L'enjeu est de transmettre au-delà d'une consommation touristique et de loisirs.

**LE QUI, ENFIN, CE SONT AUSSI TOUTES LES PARTIES-PRENANTES DU PATRIMOINE INDUSTRIEL**

Ceux qui l'ont vécu, qui le sauvegardent, qui le transmettent, etc. Ce sont les associations, les fondations, les musées, les collectivités (villes, agglomération, région), les entreprises, les industries, l'État, le monde de la formation et de la recherche, les habitants, etc. Alors, une question centrale survient :

**COMMENT ŒUVRER ET COOPÉRER ENSEMBLE POUR RECONNAÎTRE, SAUVEGARDER, VALORISER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE INDUSTRIEL SOUS TOUTES SES FORMES ?**

Par ailleurs, au fil de la journée, **plusieurs enjeux sont ressortis, actuels et futurs :**

- Des enjeux **urbanistiques**, autour du partage du territoire, de la lutte contre l'étalement urbain et la reconstruction d'une ville plus mixte (en termes de fonctionnalités et d'usages),
- Des enjeux **économiques**, avec les objectifs de rendre le territoire attractif pour les industries, valoriser l'inventivité et innovation de l'industrie lyonnaise, maintenir des espaces productifs en ville,
- Des enjeux **sociaux et citoyens**, à travers la valorisation des personnes qui ont fait, font et feront l'histoire industrielle de la ville ; la mise en place de programmes de formation adaptés et liés à l'industrie passée et actuelle ; une meilleure appropriation des Lyonnais et des touristes de l'histoire de la ville et de son industrie ; la création d'une nouvelle gouvernance du projet urbanistique du territoire via le développement de la participation des citoyens aux process de décision futurs concernant les aménagements urbains,
- Des enjeux **patrimoniaux/culturels**, grâce à l'« alphabétisation » des Lyonnais et des touristes, quant à l'histoire industrielle et technique de leur territoire ; la valorisation du « génie technique lyonnais »,

- Des enjeux **environnementaux**, à travers l'intégration des préoccupations environnementales de manière systématique aux projets futurs et la prise en compte des leçons du passé : quelle résilience du territoire au regard de son histoire industrielle ?

**ENFIN, POUR IMAGINER DEMAIN, QUELLES SONT LES PERSPECTIVES AUJOURD'HUI ?**

Cette journée peut être vue comme une première pierre. L'ensemble des participants aujourd'hui ont signalé l'envie de se rencontrer à nouveau autour du patrimoine industriel pour échanger les expériences, les questions, les réussites, trouver d'autres modes de coopérations, etc.

Comment poursuivre ces échanges ? Deux réponses possibles ont été avancées, emblématiques du patrimoine industriel lui-même. La première serait une réponse matérielle : la création d'un lieu, d'un espace dédié au patrimoine industriel sous toutes ses formes. La seconde, une réponse immatérielle : soutenir l'humain, l'ensemble des relais du patrimoine industriel et favoriser les rencontres.



—  
Prix « Citoyens  
du Patrimoine  
Annie et Régis  
Neyret » 2020  
—



# Prix Citoyens du Patrimoine « Annie et Régis Neyret » 2020

**Maud Félix-Faure**

**Chargée de mission de Jean-Dominique Durand**

Le Prix Citoyens du Patrimoine a été lancé en mars 2016, dans le but de récompenser les citoyens et citoyennes qui, par leurs initiatives individuelles ou collectives, œuvrent à la sauvegarde et à la mise en valeur des trésors de l'histoire de Lyon.

L'engagement de ces nombreux Lyonnais passionnés touche tous les types de patrimoines, dans des registres très divers tel que : la restauration d'un édifice ou d'une œuvre d'art, la création d'un site Internet ou d'une carte interactive, l'édition d'un beau livre, la création artistique, l'offre de visites guidées et de festivals, etc. Ces actions de conservation, de médiation, de transmission sont portées par des acteurs tout aussi divers : associations, Conseils de quartier, éditeurs, entreprises, artisans, particuliers, etc.

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, 18 dossiers ont été déposés à la Ville de Lyon entre le 2 septembre et le 9 décembre 2019, parmi lesquels un projet n'a malheureusement pas pu être jugé recevable au regard du règlement du Prix.

Pour départager ces 17 projets déclarés éligibles, le jury était composé d'experts du patrimoine, de l'urbanisme et du tourisme. Il s'est réuni le 16 janvier 2020 sous la présidence de Jean-Dominique Durand.

## ÉTAIENT PRÉSENTS

- **François Marie**, Directeur régional adjoint à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
- **Didier Repellin**, Architecte en chef des Monuments Historiques\*
- **Marie-Claude Dumont**, Présidente de l'association Splendeur du Baroque Saint-Bruno-les-Chartreux
- **Virginie Carton**, Directrice générale adjointe ONLY LYON Tourisme et Congrès
- **Xavier de la Selle**, Directeur des musées Gadagne de la Ville de Lyon
- **Philippe Lamy**, Référent patrimoine urbain à la Direction de l'aménagement urbain de la Ville de Lyon

Le Jury a été attentif à l'originalité des projets, leur fondement scientifique, à l'innovation dans les pratiques de restauration, de conservation ou de mise en valeur, à la sensibilisation du public et à l'intérêt collectif, ainsi qu'à la dimension participative, citoyenne et partenariale.

## Jean-Dominique Durand

### Adjoint au maire de Lyon, délégué au Patrimoine, à la Mémoire, aux Anciens combattants et aux Cultes

Le Prix Citoyens du Patrimoine 2020 remis aujourd'hui en clôture de notre journée de travail sur le patrimoine industriel, prend une dimension particulière car il prend le nom d'Annie et Régis Neyret.

C'est le premier hommage que la Ville de Lyon rend officiellement à ce couple extraordinaire, véritable bienfaiteur de notre cité, décédés tous deux en 2019, à cinq mois de distance. Il y en aura d'autres, notamment une plaque dans le Vieux Lyon, place du Change où ils habitèrent longtemps, et une dénomination publique.

La décision de donner leur nom à ce prix qui entend reconnaître des actions citoyennes en faveur du patrimoine, a été prise, sur proposition de Gérard Collomb, par le Conseil municipal du 23 septembre 2019. Le vote a été unanime, bien sûr.

Le hasard du calendrier fait que cette délibération, prévue depuis plusieurs mois, a été soumise au Conseil Municipal au lendemain du décès de Régis Neyret, survenu le 13 septembre et des Journées Européennes du Patrimoine, alors qu'était présentée au même Conseil, la nouvelle convention État-Ville sur le Patrimoine que j'ai évoquée ce matin.

Le 9 juillet, j'avais rendu visite à Régis, à l'EHPAD Saint-François d'Assise, accompagné par sa sœur Michèle, pour lui demander l'autorisation de placer le Prix sous son égide et celle de son épouse. Je peux témoigner de l'émotion qui l'a saisi, surtout parce qu'Annie a été associée à son œuvre. Elle a partagé avec Régis les mêmes convictions, les mêmes combats, depuis la protection du Vieux Lyon jusqu'à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle aussi a porté haut le patrimoine lyonnais. Yves Neyrolles a dit du couple Annie et Régis Neyret, qu'il était « porteur de joie ».

Cette ultime rencontre avec ce grand Monsieur restera à jamais gravée dans mon cœur et dans mon esprit. J'ai moins connu Annie. J'ai bien connu Régis lorsqu'il siégeait au Conseil d'administration de la Fondation Fourvière. J'ai toujours été frappé par sa foi rayonnante et par sa bonté qui illuminait son visage, par sa générosité.

Régis a été un homme de culture, lui qui a dirigé pendant 27 ans, de 1953 à 1980, la revue Résonances lyonnaises. Il a été un militant, je dirais un citoyen engagé pour le patrimoine. Président de la Renaissance du vieux Lyon en 1961, il a su convaincre André Malraux de sauver ce quartier voué à la démolition au nom de la modernité. Il savait qu'une ville a besoin, pour respirer et pour avancer, de son histoire, de ses vieilles pierres qui racontent son passé. Il avait pour sa ville une grande vision, celle d'une grande ville patrimoniale. C'est lui qui soumit à Raymond Barre l'idée de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, puis avec quelques amis, notamment Denis Eyraud et Didier Repellin, il pilota le projet jusqu'à son aboutissement le 5 décembre 1998. Les Lyonnais en furent étonnés. L'inscription leur a donné une fierté citoyenne. Avec Régis Neyret, le Patrimoine a pris tout son sens pour nourrir la citoyenneté. Il était convaincu que le Patrimoine, c'est une aventure humaine pour reprendre le titre de notre journée, fondée sur une démarche profondément humaniste.

Dans toute cette aventure, Annie a été un aiguillon, un soutien permanent, au service du Vieux Lyon, avec une passion débordante.

Je suis heureux et fier de remettre aujourd'hui le Prix Citoyens du Patrimoine « Annie et Régis Neyret », qui ont été ensemble de merveilleux citoyens du patrimoine.

## GRAND PRIX DU JURY

### RENDEZ-VOUS AVEC L'ART CONTEMPORAIN & LE PATRIMOINE DU VIEUX LYON

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL  
DE QUARTIER « QUARTIERS ANCIENS »



#### L'ACTION

Les rendez-vous avec l'art contemporain et le patrimoine du Vieux Lyon ont été créés à l'initiative du Conseil de quartier « Quartiers anciens », afin de lier la création artistique et la découverte du patrimoine autour de l'école. Le Conseil de quartier a pour cela accompagné 70 élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Gerson et Fulchiron du Vieux Lyon, dans un parcours d'éducation artistique et culturel. Encadrés par leurs professeurs d'Histoire et une artiste plasticienne, les élèves ont été sensibilisés à l'histoire de leur quartier et initiés à l'art contemporain et aux pratiques artistiques. De cette action de proximité a découlé la réalisation de 21 œuvres. Celles-ci ont été exposées en septembre 2019 à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement.

#### LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

- LA DÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL... AUTOUR DE L'ÉCOLE!
- INSPIRATION ET CRÉATION ARTISTIQUE DE HAUTE VOLÉE!
- UNE EXPOSITION À LA MAIRIE DU QUARTIER

## 1<sup>ER</sup> COUP DE CŒUR DU JURY

### TOUT LE MONDE PEUVENT PAS ÊTRE DE LYON-MOUCHE, IL EN FAUT BEN D'UN PEU D'AUTRES QUARTIERS

PRÉSENTÉ PAR LES ATELIERS  
LA MOUCHE



#### L'ACTION

L'association Ateliers La Mouche, créée en 2016, se consacre au site ferroviaire remarquable de Lyon-Mouche, et plus particulièrement à sa rotonde. L'objectif des Ateliers La Mouche est de faire découvrir le site au grand public ainsi que l'épopée industrielle de Gerland. Pour cela, l'association a constitué un dossier documentaire, ainsi qu'une BD « Tout le monde peuvent pas être de Lyon-Mouche, il en faut ben d'un peu d'autres quartiers ». Cette dernière vient compléter avec pédagogie et humour, le sérieux scientifique du dossier.

Ces 2 documents ont pour but d'initier une prise de conscience et d'imaginer ensemble le devenir du site ferroviaire de Lyon-Mouche. Ils sont disponibles dans une dizaine de points stratégiques de la ville (bibliothèques, archives et espaces culturels).

#### LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

- LE PATRIMOINE FERROVIAIRE DE LYON!
- UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE
- UN DOSSIER DOCUMENTAIRE ET UNE BD AU SERVICE DU PROJET

## 2<sup>E</sup> COUP DE CŒUR DU JURY

250 ANNIVERSAIRE  
DE LA NAISSANCE DE LAURENT  
MOURGUET, CRÉATEUR DE GUIGNOL

PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ  
DES AMIS DE LYON ET DE GUIGNOL



### L'ACTION

Depuis plus d'un siècle, la Société des Amis de Lyon et de Guignol perpétue la mémoire de Laurent Mourguet, créateur de la célèbre marionnette, et fait ainsi vivre la tradition lyonnaise des marionnettistes. À l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Laurent Mourguet, l'association propose au public de nombreuses manifestations, afin de continuer à faire vivre ce théâtre populaire qui incarne encore aujourd'hui l'identité lyonnaise.

Ont été programmées deux conférences, une cérémonie au monument Mourguet, des interventions artistiques dans des écoles... C'est également à l'occasion de cet anniversaire qu'une rose nommée Guignol a été créée par les rosiéristes Pierre et Jean-Charles Orard.

### LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

- UN HOMMAGE AU CRÉATEUR DE GUIGNOL
- LA RENCONTRE ENTRE GUIGNOL ET LES GONES D'AUJOURD'HUI!



Lauréats du Prix Citoyens du Patrimoine 2020, Jean-Dominique Durand © Muriel Chaulet, Ville de Lyon



---

# Le glossaire des Rendez-Vous du Patrimoine

---



# Glossaire édition 2017 à 2020

---

## ARCHITECTE-CONSEIL\*

Les architectes-conseil en mairie ont pour mission de recevoir le public pour l'accompagner dans sa démarche de projet, d'émettre un avis consultatif à la discrétion du maire sur les principaux permis de construire déposés et de conseiller les élus et les services techniques sur les aménagements de leur commune (source : caue13.fr).

## ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)

Ils suivent la même formation que les Architectes du Patrimoine, puis passent un concours de la fonction publique d'État. Ils travaillent au sein des UDAP (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine) qui sont des services déconcentrés de l'État (Ministère de la Culture). Ce sont eux qui instruisent les projets architecturaux dans les abords des Monuments Historiques\* (périmètre de 500 m), au sein des sites inscrits ou classés et des Sites Patrimoniaux Remarquables.

## ARCHITECTE DU PATRIMOINE

Diplômés de l'École de Chaillot, les Architectes du Patrimoine sont des architectes spécialisés dans la restauration, la réhabilitation et l'aménagement de sites patrimoniaux, notamment des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques\*. La plupart exercent la maîtrise d'œuvre à titre libéral ou en société d'architecture au service de maîtres d'ouvrages publics et privés.

C'est à eux que l'on doit faire appel si l'on a un projet de restauration ou de réhabilitation portant sur un bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques\*.

## CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL

Créé en 1992, il coordonne au sein de l'UNESCO les activités relatives au Patrimoine mondial. Il organise les sessions annuelles du Comité du Patrimoine mondial et de son Bureau, conseille les États parties sur la préparation des propositions d'inscription, organise des séminaires et des ateliers techniques, tient à jour la Liste du Patrimoine mondial.

## CHARTE DE L'ARBRE

Outil ayant pour objectif l'amélioration et l'harmonisation des pratiques dans le but d'assurer ainsi une protection durable et acceptée par tous des arbres qui composent les paysages d'un territoire, l'agglomération lyonnaise par exemple (source : grandlyon.com).

## CITY BREAK

En « jargon touristique », il s'agit d'un court séjour dans une grande ville, éventuellement sur le chemin d'autres vacances.

## COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Le Comité du Patrimoine mondial est un des comités de l'UNESCO. Il se réunit tous les ans. Il instruit les demandes des États pour l'inscription des sites sur la Liste du Patrimoine mondial. Sa décision est souveraine.

## COMMISSION LOCALE DU PATRIMOINE

Dès lors qu'un site est classé en Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), une commission locale du site patrimonial remarquable est instituée.

Elle est présidée par le représentant de la collectivité compétente en matière de document d'urbanisme. Y siègent notamment des services des collectivités concernées et des associations compétentes en matière de patrimoine.

## CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Instances de démocratie participative constituées de citoyens bénévoles mises en place dans les d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.

**CONVENTION COUR-TRABOULE**

Adoptée en juillet 1990, elle est tripartite (entre la Ville de Lyon, la Métropole et les propriétaires) et permet aux cours et traboules d'être visitées par les Lyonnais et les touristes tout en garantissant aux propriétaires et aux locataires propreté et tranquillité. La Ville s'engage à financer une partie des travaux de réaménagement de la cour ou traboule. La Ville et la Métropole acceptent de participer à leur entretien. De leur côté, les habitants s'engagent à les laisser ouvertes et accessibles au public selon des horaires définis.

**DOCUMENTS DE PLANIFICATION**

La planification territoriale traduit sous forme de textes réglementaires un projet de territoire, dont elle fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, PLU-H, Plan de Déplacement Urbain).

**DROITS CULTURELS**

Ils visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ».

Ils ont été définis dans la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels en 2007, texte issu d'un collectif indépendant (le Groupe de Fribourg) coordonné par Patrice Meyer-Bisch (Coordonnateur de l'institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie de l'Université de Fribourg et fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels).

**ELÉMENT BÂTI À PRÉSERVER ET PÉRIMÈTRE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL\***

Pour protéger le patrimoine ordinaire, le PLU-H prévoit deux dispositifs nouveaux : les Éléments Bâti à Préserver (EBP) et les Périmètres d'Intérêt Patrimonial (PIP). Les premiers renvoient à des édifices alors que les seconds renvoient à des ensembles cohérents d'un point de vue urbain ou architectural. Chaque EBP et PIP fait l'objet d'une fiche d'identification qui en précise les caractéristiques essentielles et peut comporter des prescriptions visant à guider les interventions envisagées.

**FERME\***

La ferme est un des éléments de la charpente d'un toit. Elle se compose d'un ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle isocèle (source : fncaue.com).

**HBM (HABITATION À BON MARCHÉ)\***

La loi Siegfried de 1894 encourage la création d'organismes d'habitations à bon marché en mettant en place des exonérations fiscales et en donnant la possibilité d'utiliser les fonds de la Caisse des dépôts pour financer ces programmes. C'est la naissance des Habitations à Bon Marché (HBM). Il s'agit de lutter contre l'insalubrité du logement ouvrier. La loi Siegfried est suivie de nombreuses autres lois contribuant à mettre en place un cadre législatif favorable à la construction du logement social. Les HBM sont les ancêtres des HLM (Habitations à Loyer Modéré).

**ICOMOS**

Le Conseil International des Monuments et des Sites agit comme conseil scientifique du Comité du Patrimoine mondial pour l'inscription des monuments et sites culturels sur la Liste du Patrimoine mondial. Il est constitué d'experts en architecture, histoire, histoire de l'art, géographie, anthropologie, urbanisme...

**ÎLOT DE CHALEUR URBAIN**

Secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Il est le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres sur la santé (source : collectivitesviables.org).

**INTERCOMMUNALITÉ**

Regroupement de communes au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

**JARDIN HISTORIQUE**

Composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public. Comme tel, il est considéré comme un monument (source : Charte de Florence [art. 1]).

### **LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE**

Anciennement label «patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle», il est attribué aux ensembles architecturaux qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques\*, parmi les réalisations de moins de cent ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. Ce n'est pas une protection mais bien une labellisation dont l'objectif est la sensibilisation du public. Ce label est attribué par décision du préfet de région après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture.

### **LA DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU SITE HISTORIQUE DE LYON (PATRIMOINE MONDIAL)**

Elle proclame trois caractéristiques majeures :

- La confluence : à partir d'un site géographique et géomorphologique bien particulier (le confluent d'un fleuve et d'une rivière, et trois collines), la ville s'est imposée au croisement des voies de circulation, véritable carrefour entre les influences du Nord et du Sud de l'Europe,
- La cohérence du modèle urbain : Lyon présente, à travers une construction urbaine de plus de deux mille ans, un développement de son urbanisme unique ; au lieu de se reconstruire sur elle-même, la ville s'est déplacée progressivement vers l'est, conservant ainsi toutes les formes urbaines des différentes époques les unes à côté des autres. De plus, le mode d'urbanisation et les styles architecturaux se sont développés et enrichis au cours des siècles, en évoluant sans rupture,
- Et l'urbanité : avec ce développement urbain hors du commun, la ville a toujours été caractérisée par une forte occupation humaine encore marquée aujourd'hui. La ville est imprégnée typologiquement et architecturalement par ses usages (commerce, artisanat, industrie, enseignement, cultes, etc.) et l'expression de pouvoirs (civil, religieux, hospitalier, marchand, bourgeois, canut, industriel, etc.).

### **LE PLAN DE GESTION DU SITE HISTORIQUE DE LYON**

Validé en décembre 2013, le plan de gestion couvre la période 2014-2019. Il vient conforter la gestion du site historique en s'appuyant sur les modes de gestion existants et en définissant les priorités à mettre en œuvre. Il est composé de 6 orientations stratégiques qui se déclinent en 16 actions :

- Orientation n°1 : projet urbain et prise en compte de la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine,

- Orientation n° 2 : approche scientifique de l'authenticité du site et production des connaissances,
- Orientation n° 3 : conservation préventive et restauration du patrimoine,
- Orientation n° 4 : sensibilisation aux valeurs du patrimoine et au projet culturel,
- Orientation n° 5 : tourisme et valeur universelle du patrimoine,
- Orientation n° 6 : partage national et international des valeurs du Patrimoine mondial.

Un nouveau plan de gestion du site historique de Lyon sera mis en œuvre selon des orientations stratégiques qui seront prochainement définies.

### **LE SITE HISTORIQUE DE LYON ET SA ZONE TAMPON**

La décision de l'UNESCO prend en compte 427 hectares, qui représentent environ 10% de la superficie de la ville et 1% du territoire métropolitain. Une «zone-tampon» de 323 hectares a également été définie. Les limites du site historique reconnu par l'UNESCO correspondent à l'hypercentre de Lyon, soit l'emprise de la ville au sein de ses remparts, telle que, *grosso modo*, elle se présentait jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle :

- Du boulevard de la Croix-Rousse au nord à la rue des Remparts-d'Ainay au sud,
- De la ligne défensive à l'ouest au cours du Rhône à l'est.

Le site historique comprend :

- La colline de Fourvière (quartiers de Montauban / Pierre-Scize, Fourvière, Saint-Just et Saint-Irénée),
- Le Vieux-Lyon (Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Georges),
- Le Nord de la Presqu'île (Terreaux, Cordeliers, Jacobins, Bellecour et Ainay),
- Les Pentes de la Croix-Rousse, y compris l'ancienne ligne de fortifications aujourd'hui matérialisée, sur le plateau, par le boulevard de la Croix-Rousse et les places créées sur les anciens bastions (places de la Croix-Rousse, des Tapis, Tabareau, etc.).

La zone-tampon franchit le fleuve et inclut notamment, du départ de l'avenue du Maréchal Foch au nord jusqu'à l'avenue Marcellin Berthelot au sud, la rive gauche du Rhône.

### **LOI RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA CRÉATION, DE L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE (LCAP)**

Promulguée le 7 juillet 2016, elle consacre notamment la liberté de création et met en place les sites patrimoniaux remarquables.

**MENEAU**

Élément vertical qui divise une porte ou une fenêtre.

**MONUMENT HISTORIQUE\***

Un Monument Historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique.

La protection au titre des Monuments Historiques\*, est prévue par le livre VI du Code du patrimoine (source : culture.gouv.fr).

**PARCS ET JARDINS REMARQUABLES**

Label qui distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable. Il donne lieu à des avantages divers et notamment à une signalisation routes et autoroutes, selon le même processus que les édifices protégés au titre des Monuments Historiques\* (source : culture.gouv.fr).

**PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE**

Notion définie par l'UNESCO comme un territoire urbain conçu comme la résultante d'une stratification historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, dépassant les notions de « centre historique » ou d'« ensemble historique » afin de fournir la base d'une approche globale et intégrée. Cette notion est développée par l'UNESCO dans la Recommandation sur le Paysage urbain historique en date du 10 novembre 2011 (source : Unesco.org).

**PÉRIMÈTRE D'UN BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL**

La zone principale correspond au site inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO. Elle peut être complétée par une zone tampon.

**PLAN CANOPÉE**

Initiative de la Métropole de Lyon dont l'objectif est de créer un lien entre la Charte de l'arbre et le Plan Climat Énergie Territorial. Ce plan, destiné à développer et protéger la forêt urbaine, doit permettre de trouver des solutions qualitatives, naturelles et durables afin d'adapter la ville aux changements climatiques. L'intérêt est d'intensifier les efforts entrepris depuis plus de 25 ans en faveur de l'arbre citoyen grâce à la sensibilisation et la mobilisation d'un nombre croissant d'acteurs et d'habitants (sources : grandlyon.com).

**PLAN DE COMPOSITION**

En urbanisme, ce plan permet de comprendre la répartition du projet : l'articulation entre espaces publics et privés, les circulations (piétonnes, cyclistes et automobiles) et leur intégration dans les espaces.

**PLAN DE GESTION**

La Convention pour la protection du Patrimoine mondial définit que « chaque bien proposé pour inscription devra avoir un plan de gestion adapté ou tout autre système de gestion documenté qui devra spécifier la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien devrait être conservée, de préférence par des moyens participatifs. Le but d'un système de gestion est d'assurer la protection efficace du bien proposé ». Les plans de gestion, pour les sites inscrits au Patrimoine mondial récemment, sont obligatoires et intégrés dans la candidature ; pour les biens antérieurs à 2007 ils le deviennent progressivement.

**PLAN LOCAL D'URBANISME / PLAN LOCAL D'URBANISME ET D'HABITAT\***

Le PLU est un outil juridique qui régit le droit des sols à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat et d'environnement. Le PLU-H de la Métropole de Lyon a été approuvé le 13 mai 2019 et mis à jour le 2 décembre. Il intègre pour la première fois le programme local de l'Habitat (PLH). La Métropole est en charge de son élaboration en étroite concertation avec les maires des communes du périmètre, et en collaboration avec les habitants, consultés au cours de réunions publiques (source : grandlyon.com).

**REPÈRE NGF\***

Le Nivellement Général de la France (NGF) constitue un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français. Les repères altimétriques permettent de déterminer l'altitude en chaque point du territoire (source : orne.gouv.fr).

**SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)**

Outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) (source : cohesion-territoires.gouv.fr).

### SECTEUR SAUVEGARDÉ

Protection introduite par la loi Malraux de 1962 pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial majeur. Le secteur sauvegardé est régi par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) défini par l'État qui remplace le plan local d'urbanisme (PLU) et qui porte aussi bien sur les extérieurs que les intérieurs des bâtiments. Dans les secteurs sauvegardés, tous les projets de restauration ou de modification sont soumis à l'avis conforme de l'ABF. Depuis 2016, le Secteur Sauvegardé du Vieux Lyon est devenu un Site Patrimonial Remarquable.

### SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE (SRI)

Créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux et d'André Chastel, l'inventaire général des monuments et des richesses de la France a pour objectif de recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Il est depuis 2005 mis en œuvre par les Régions. Ses études thématiques et topographiques couvrent tous les objets du champ patrimonial : patrimoine urbain et rural, civil, religieux et industriel, architectural et mobilier.

Sa méthode de travail associe enquêtes sur le terrain (observations, relevés, campagnes de photographies), études des sources et recherches bibliographiques, l'ensemble étant restitué dans des bases de données normalisées. Chercheurs, photographes, cartographes, informaticiens et documentalistes participent à la connaissance et à la valorisation du patrimoine.

### SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Les biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes naturels, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être (nourriture, qualité de l'eau, paysages, etc.). À l'interface entre économie et écologie, cette notion se base sur le postulat que l'on peut attribuer une valeur, souvent monétaire, à la nature (sources : dicoagroecologie.fr).

### SITES CLASSÉS

La loi de 1930 permet la protection des « monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Dans un site classé, toute modification de l'état ou l'aspect du site est soumise à autorisation spéciale délivrée, en fonction de la nature des travaux, soit par le ministre chargé des sites après avis de la Commission départementale de

la nature, des paysages et des sites voire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, soit par le préfet du département, avec l'avis de l'ABF. À Lyon, la place Bellecour et l'Île-Barbe sont des sites classés.

### SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (SPR)

Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. Les sites patrimoniaux remarquables sont des servitudes d'utilité publique c'est-à-dire instituées par une autorité publique dans un but d'intérêt général. Les sites patrimoniaux remarquables se substituent aux anciens dispositifs de protection : secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Plus de 800 sites patrimoniaux remarquables ont été créés dès le 8 juillet 2016 (site du Ministère de la Culture).

« Les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».

### SITE UNESCO

Site inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO au titre de sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). Chaque site se dote d'un plan de gestion évalué périodiquement par l'État. À Lyon, le périmètre du Bien comprend le Site historique et la zone tampon.

### TIERS-LIEU

Les tiers-lieux sont des espaces physiques partagés pour télétravailler, accéder à des services, transmettre des connaissances, démarrer une activité économique ou une création culturelle, etc. Soutenus par des entreprises, des collectivités, des associations ou des particuliers, ils se sont développés en s'appuyant sur le déploiement du numérique.

Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement et sa communauté. Permettant les rencontres informelles et les interactions sociales, ils favorisent la créativité et les projets collectifs (sources : cget.gouv.fr et cohesion-territoires.gouv.fr).

**TRAME VERTE ET BLEUE**

Il s'agit d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales. La trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. (source : [trameverteetbleue.fr](http://trameverteetbleue.fr)).

**TRAVÉE\***

Portion ou ouverture délimitée par deux supports verticaux constituant deux points d'appui d'une construction (piliers, colonnes, fermes, etc.). (source : [www.caue03.com](http://www.caue03.com))

**TRAVERSE**

Élément horizontal d'un cadre de menuiserie d'une fenêtre.

**UNESCO**

L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, créée en 1945 par une quarantaine d'États dont les objectifs sont : « contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information ».

La Conférence générale qui comprend des représentants de tous les États membres est l'organe décisionnel principal de l'UNESCO. Elle se réunit tous les deux ans pour déterminer les stratégies et les grandes orientations du travail de l'Organisation.

Le Conseil exécutif est composé de 58 États membres et est responsable de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

Le Secrétariat comprend la Directrice générale et l'ensemble du personnel. Il formule des propositions pour que la Conférence générale et le Conseil Exécutif prennent les mesures appropriées et prépare le projet de programme et de budget. Le budget pour l'exercice biennal est financé par les États membres, qui versent des contributions fixées à l'avance.

**VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE)**

Pour espérer figurer sur la Liste des biens Patrimoine mondial, les sites doivent posséder au moins l'un des dix critères définis par l'UNESCO qui prouvent leur caractère exceptionnel et unique. Lors de l'inscription d'un bien sur la Liste du Patrimoine mondial, le Comi-

té adopte une déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle qui constituera la référence principale dans le futur pour la protection et gestion efficace du bien.

La site de Lyon a été reconnu au titre du critère 2 (un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires) et du critère 4 (un développement dans l'espace exceptionnel qui illustre l'évolution architecturale et urbaine de la ville au fil des siècles).

**VOLIGE\***

Latte de bois sur laquelle sont fixées les ardoises, les tuiles d'un toit (source : Dictionnaires Le Robert).

**ZAC\* (ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ)**

Une ZAC est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique, ou un établissement public y ayant vocation, décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, notamment ceux acquis ou à acquérir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

La ZAC est créée par délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière de ZAC (source : [collectivites-locales.gouv.fr](http://collectivites-locales.gouv.fr)).

**ZPPAUP-AVAP**

Créées par les lois de 1983 et 1993, les Zones de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager ont été remplacées par les Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Co définies entre les communes et l'État, les AVAP ne sont pas des documents d'urbanisme, mais constituent un ensemble de prescriptions à l'origine de servitudes d'utilité publique. À Lyon, la ZPPAUP des Pentes de la Croix-Rousse, est devenue AVAP suite à la loi 2010.788 de 2010. Depuis 2016, l'AVAP des pentes de la Croix-Rousse est devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR).

**ZONE TAMPON**

La zone tampon se trouve en marge du périmètre du site inscrit et contribue à fournir un degré supplémentaire de préservation à un bien du Patrimoine mondial.

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL,  
UNE AVENTURE HUMAINE

Compte rendu  
du mardi 18 février 2020

# Les Rendez-Vous du Patrimoine 2020



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Site historique de Lyon  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 1998